

DIAGNOSTIC FAUNE FLORE 2026

**Construction d'une piste de
BMX à Annecy le Vieux (74)**

SOMMAIRE

1	CARACTERISATION DU CONTEXTE LOCAL	5
1.1	LE SITE D'ETUDE ET LE PROJET DE BMX	5
1.2	ZONAGES ET INVENTAIRES COMMUNAUX A L'ECHELLE DU SITE	7
1.2.1	Les zonages réglementaires	7
1.2.1.1	LES SITES NATURA 2000	7
1.2.1.2	LES ARRETES PREFECTORAUX DE PROTECTION DE BIOTOPE (APPB)	7
1.2.1.3	LES RESERVES NATURELLES NATIONALES (RNN)	7
1.2.1.4	LES SITES INSCRITS ET SITES CLASSES	8
1.2.2	Les portés à connaissance et zonages non réglementaires	8
1.2.2.1	LES ZONES NATURELLES D'INTERET ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)	8
1.2.2.2	LES PARCS NATURELS REGIONAUX (PNR)	8
1.2.2.3	L'INVENTAIRE DEPARTEMENTAL DES ZONES HUMIDES ET L'INVENTAIRE REGIONAL DES TOURBIERES	9
1.2.3	Synthèse des périmètres d'intérêt écologique au sein de l'aire d'étude éloignée	9
2	METHODOLOGIE D'INVENTAIRES	11
2.1	DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	11
2.1.1	Les espèces citées dans la bibliographie	11
2.1.1.1	FLORE	12
2.1.1.2	MAMMIFERES	18
2.1.1.3	OISEAUX	22
2.1.1.4	HERPETOFAUNE	53
2.1.1.5	INVERTEBRES	58
2.2	METHODOLOGIES D'INVENTAIRE	62
2.2.1	Les inventaires botaniques et des habitats naturels	62
2.2.1.1	RELEVES DE VEGETATION	62
2.2.1.2	DETERMINATION DES HABITATS NATURELS	62
2.2.2	Les inventaires de la faune	62
2.2.2.1	MAMMIFERES TERRESTRES	62
2.2.2.2	CHIROPTERES	63
2.2.2.3	L'INVENTAIRE DE L'AVIFAUNE	63
2.2.2.3.1	AVIFAUNE DIURNE	63
2.2.2.3.2	AVIFAUNE NOCTURNE	64
2.2.2.4	INVENTAIRES DES AMPHIBIENS	65
2.2.2.5	INVENTAIRE DES REPTILES	65
2.2.2.6	INVENTAIRE DES INSECTES ET ARTHROPODES	66
2.2.2.6.1	INVERTEBRES DIURNES	66
2.2.2.6.2	INVERTEBRES NOCTURNES	66
2.3	ANALYSE, SYNTHESE ET EVALUATION ECOLOGIQUE DES DONNEES COLLECTEES SUR LE TERRAIN	67

2.3.1	Bases scientifiques et réglementaires utilisées pour l'évaluation écologique	67
2.3.2	Évaluation écologique des habitats	69
2.3.2.1	CRITERES REGLEMENTAIRES	69
2.3.2.2	CRITERES « HABITATS D'ESPECES PROTEGEES ET/OU MENACEES »	69
2.3.2.3	CRITERES DE RARETE DE L'HABITAT	70
2.3.2.4	CRITERES D'ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT	70
2.3.2.5	EVALUATION DES ENJEUX DE L'HABITAT	71
2.3.3	Évaluation écologique des espèces floristiques et faunistiques	71
2.3.3.1	EVALUATION INTRINSEQUE DE L'ESPECE SUR DES CRITERES REGLEMENTAIRES ET DE CONSERVATION	71
2.3.3.2	ANALYSE DES HABITATS D'ESPECES ET DE L'UTILISATION DES MILIEUX	72
2.4	DATES DE PROSPECTION ET LIMITES	74
3	LES HABITATS NATURELS TERRESTRES ET LA FLORE	75
3.1	LES HABITATS NATURELS DE LA ZONE D'ETUDE	75
3.1.1	Bilan des habitats naturels	75
3.1.2	Cartographie des habitats naturels	76
3.2	ESPECES VEGETALES	78
3.2.1	Espèces protégées	78
3.2.2	Espèces végétales rares	78
3.2.3	Espèces végétales exotiques envahissantes	78
3.2.4	Bilan des sensibilités de la flore	78
4	LA FAUNE DU SITE	79
4.1	LES MAMMIFERES	79
4.1.1	Les espèces du site	79
4.1.2	Bilan des sensibilités des Mammifères	83
4.1.3	Cartographie des espèces à enjeux	83
4.2	L'AVIFAUNE DIURNE ET NOCTURNE	86
4.2.1	Les espèces du site	86
4.2.2	Bilan des sensibilités des Oiseaux	89
4.2.3	Cartographie des espèces à enjeux	89
4.3	L'HERPETOFAUNE	92
4.3.1	Les espèces du site	92
4.3.2	Bilan des sensibilités des Reptiles et Amphibiens	93
4.3.3	Cartographie des espèces à enjeux	93
4.4	LES INVERTEBRES	96
4.4.1	Les espèces du site	96
4.4.2	Bilan des sensibilités des Invertébrés	105
5	MESURES D'ATTENUATION DES EFFETS DU PROJET	106
5.1	ADAPTATION DU PLANNING DE TRAVAUX	106

5.2	RESTAURATION D'HABITATS	108
5.3	REALISATION DES ABATTAGES DE MOINDRE IMPACT D'ARBRES A CAVITES	111
5.4	DESIGNATION D'UN CHARGE DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL	112
6	CONCLUSIONS	114

TABLEAUX

Tabl. 1 -	Synthèse des périmètres d'intérêt écologique au sein de l'aire d'étude éloignée	10
Tabl. 2 -	Espèces floristiques à enjeux connues sur le site et le territoire communal	17
Tabl. 3 -	Liste des Mammifères à enjeux cités dans la bibliographie du site et du territoire communal	22
Tabl. 4 -	Liste des Oiseaux à enjeux cités dans la bibliographie du site et du territoire communal	53
Tabl. 5 -	Liste des Reptiles et Amphibiens à enjeux cités dans la bibliographie du site et du territoire communal	58
Tabl. 6 -	Liste des Insectes à enjeux cités dans la bibliographie du site et du territoire communal	61
Tabl. 7 -	Grille d'évaluation des enjeux réglementaires des habitats naturels	69
Tabl. 8 -	Grille d'évaluation des habitats d'espèces	70
Tabl. 9 -	Grille d'évaluation de la rareté locale des habitats	70
Tabl. 10 -	Grille d'évaluation de l'état de conservation des habitats	71
Tabl. 11 -	Grille d'évaluation de l'état de conservation des habitats	71
Tabl. 12 -	Définition des sensibilités des espèces	73
Tabl. 13 -	Dates de prospection et groupes concernés	74
Tabl. 14 -	Habitats relevés et superficies sur le site d'étude et dans l'emprise des projets	75
Tabl. 15 -	Bilan des enjeux des habitats naturels du site	76
Tabl. 16 -	Liste des Mammifères relevés sur le site	82
Tabl. 17 -	Liste des Reptiles relevés sur le site et sensibilités	93
Tabl. 18 -	Liste des Invertébrés relevés sur le site	104
Tabl. 19 -	Période de travaux en fonction des phénologies spécifiques	107
Tabl. 20 -	Bénéfices attendus de la mesure	108
Tabl. 21 -	Bénéfices attendus de la mesure	112
Tabl. 22 -	Bénéfices attendus de la mesure	113
Tabl. 23 -	Liste des espèces végétales relevées sur le site	124

FIGURES

Fig. 1.	Localisation de la zone de projet	5
Fig. 2.	Les différents périmètres du projet	6
Fig. 3.	Habitats naturels et semi-naturels relevés sur la zone d'étude	77
Fig. 4.	Localisation des Mammifères terrestres à enjeux	84

Fig. 5.	Localisation des Mammifères à enjeux et de leurs habitats d'espèces	85
Fig. 6.	Liste des Oiseaux relevés sur le site	88
Fig. 7.	Localisation des espèces de l'avifaune à enjeux, nicheuses certaines ou probables	90
Fig. 8.	Localisation des oiseaux forestiers à enjeux et de leurs habitats d'espèces	91
Fig. 9.	Localisation des espèces à enjeux de l'herpétofaune	94
Fig. 10.	Localisation des reptiles à enjeux et de leurs habitats d'espèces	95
Fig. 11.	Bénéfices attendus de la mesure.....	109
Fig. 12.	Localisation de la mesure de restauration des habitats à faible potentialités d'accueil	110
Fig. 13.	Exemple de scie multifonction sur pelle.....	111

1 CARACTERISATION DU CONTEXTE LOCAL

1.1 LE SITE D'ETUDE ET LE PROJET DE BMX

Le site d'étude est localisé à Annecy le Vieux, commune d'Annecy dans le département de la Haute Savoie.

Le projet consiste à aménager une piste de BMX sur les espaces proches de la Rencontre.

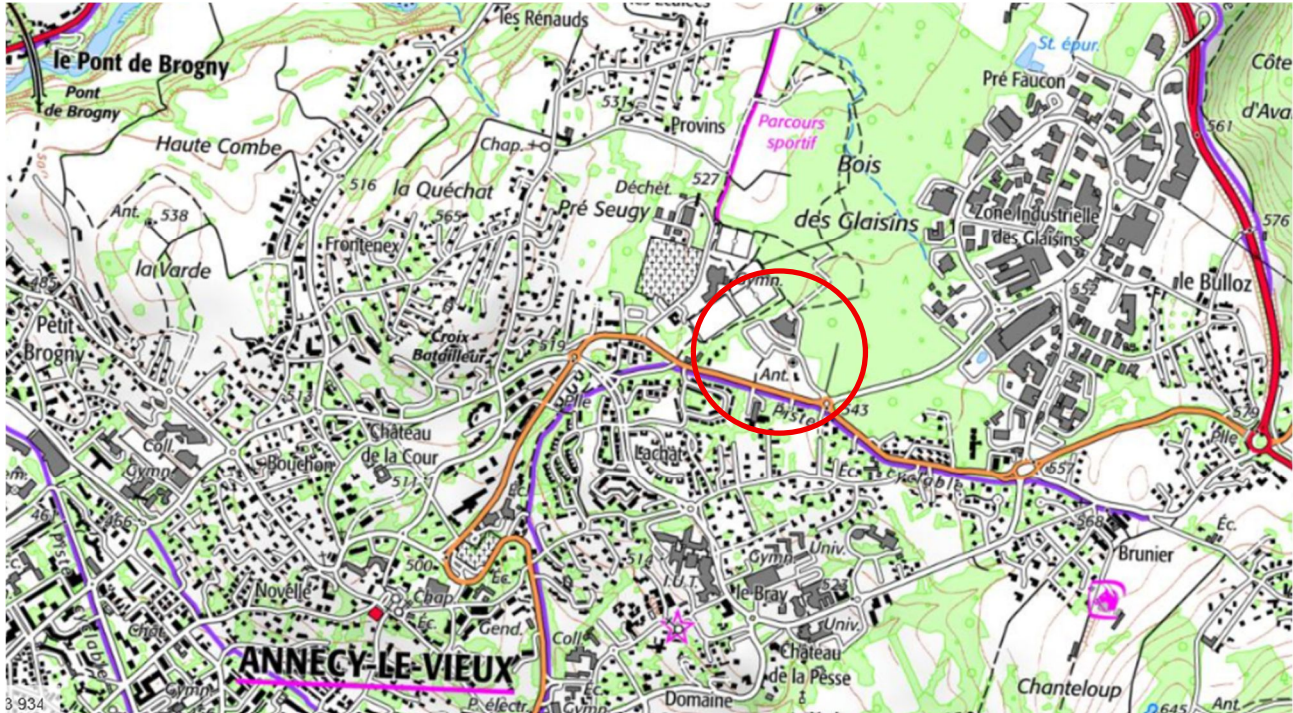


Fig. 1. Localisation de la zone de projet

Dans le cadre de la construction d'une piste de BMX, le Département de la Haute Savoie a demandé la réalisation d'un diagnostic faune flore simplifié en 2025 (ALP'PAGES 2025), permettant de définir les enjeux environnementaux liés à la biodiversité. Un certain nombre d'espèces animales protégées ont été relevées (absence d'enjeu flore) et des mesures d'atténuation des effets du projet et de prise en compte de ces espèces et de leurs habitats ont été proposées, certaines ayant été mises en œuvre dès l'automne 2025 (défrichement de certaines zones arbustives).

L'objet du présent rapport est de présenter l'état initial suite au défrichage du site, dans le cadre du dépôt d'un dossier demande d'examen au cas par cas.

Les paragraphes suivants reprennent l'ensemble des éléments relevés lors des inventaires faune, flore et habitats naturels réalisés en 2025 et 2026 par ALP'PAGES Environnement.

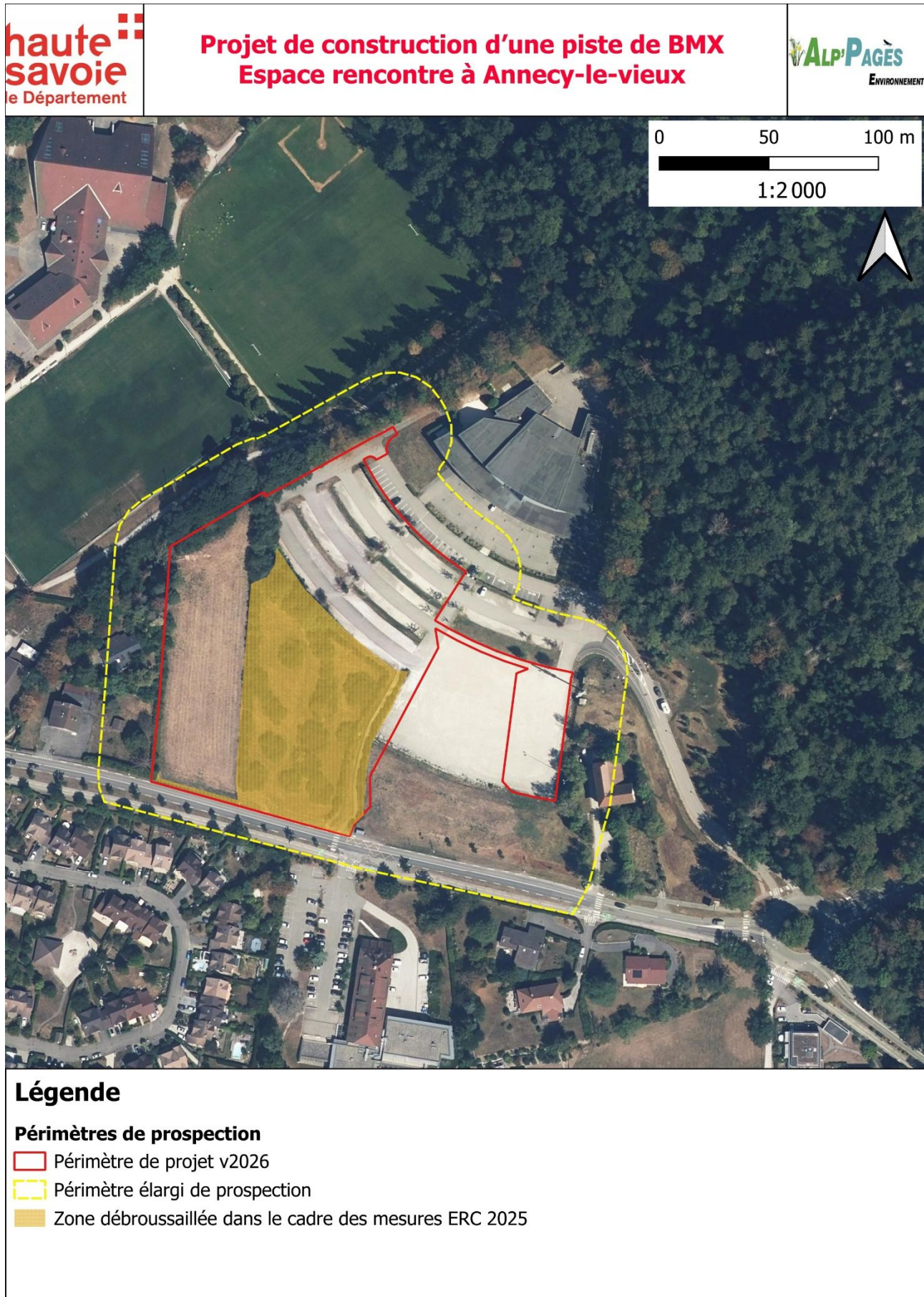


Fig. 2. Les différents périmètres du projet

1.2 ZONAGES ET INVENTAIRES COMMUNAUX A L'ECHELLE DU SITE

1.2.1 Les zonages réglementaires

1.2.1.1 Les sites NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de préserver la biodiversité biologique et de valoriser le patrimoine naturel de nos territoires. Ce réseau est formé par un maillage de sites sur toute l'Europe permettant la préservation des espèces et des habitats naturels. Il s'appuie sur deux directives européennes :

- La directive « Oiseaux » (2009/147/CE du 30 novembre 2009) qui cible 215 espèces et sous-espèces menacées. Elle définit des sites pour leur conservation, appelés Zones de Protection spéciales (ZPS) ;
- La directive « Habitat faune flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992) qui répertorie les habitats naturels, espèces animales et espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les sites définis sont appelés en fin de procédure les Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

Au niveau français, ces directives ont été retranscrites dans le Code de l'Environnement, précisant le cadre général de la désignation et de la gestion des sites Natura 2000 en France (art L. 414.1 à L. 414.7).

Le site d'étude n'est pas localisé dans les limites d'un site Natura 2000, ni à proximité immédiate.

1.2.1.2 Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)

L'arrêté préfectoral de biotope constitue une mesure de protection du patrimoine biologique. Un biotope est une aire géographique bien délimitée, caractérisée par des conditions particulières (géologiques, hydrologiques, climatiques, sonores, etc.). L'arrêté de protection de biotope a pour objectif la préservation des milieux naturels nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie des espèces animales ou végétales protégées par la loi. Il peut arriver que le biotope soit constitué par un milieu artificiel (combles des églises, carrières), s'il est indispensable à la survie d'une espèce protégée.

Régis par les articles L 411-1 et L. 411-2, les arrêtés de protection de biotope sont pris par le Préfet de département. Cet arrêté établit, de manière adaptée à chaque situation, les mesures d'interdiction ou de réglementation des activités pouvant porter atteintes au milieu. Il s'agit d'une mesure de protection qui, par son caractère déconcentré, peut être rapide à mettre en place. Elle ne comporte toutefois pas, en elle-même, de moyens spécifiques de suivi et de gestion des milieux.

Le site d'étude n'est pas localisé dans les limites d'un APPB, ni à proximité immédiate.

1.2.1.3 Les Réserves Naturelles Nationales (RNN)

Une réserve naturelle nationale est un outil, classé par décret ministériel ou en Conseil d'État, de protection de la diversité présentant un intérêt particulier (zone représentation d'un milieu donné, siège de reproduction de nombreuses espèces sensibles et/ou protégées, contenant une grande diversité floristique et/ou floristique, etc.). Les sites sont gérés par un organisme local, en concertation avec les acteurs du territoire. Aucune intervention artificielle susceptible de les dégrader n'est autorisée sur le site, mais certaines mesures en vue d'une réhabilitation écologique ou d'une gestion, en fonction des objectifs de conservation, peuvent être appliquées.

En fonction de la réglementation mise en place, les réserves naturelles nationales peuvent être rattachées à plusieurs catégories de l'UICN, en fonction de ce qu'elles contiennent :

- Catégorie Ia pour les réserves intégrales, situées généralement dans les milieux forestiers et marins ;
- Catégorie III pour les sites abritant des formations géologiques, géomorphologiques ou spéléologiques remarquables et dont la gestion a principalement pour but de préserver ces éléments naturels spécifiques ;
- Catégorie IV pour les sites nécessitant une gestion active pour conserver leur patrimoine naturel, développer leurs missions de recherche, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Ces réserves participent au développement durable des territoires dans lesquels elles s'insèrent.

Le site d'étude n'est pas localisé dans le périmètre ou à proximité immédiate d'une Réserve Naturelle Nationale.

1.2.1.4 Les sites inscrits et sites classés

En France un site classé ou inscrit est un espace d'intérêt qui lui confère un caractère remarquable, qui appelle par conséquent à sa conservation en l'état et à sa préservation face à d'éventuelles atteintes graves.

Du point de vue légal, cette protection s'effectue au titre de la loi du 21 avril 1906, puis par la loi du 2 mai 1930, codifiée dans les articles L. 341-1 à 22 du code de l'environnement français lors de sa création par l'ordonnance du 18 septembre 2000.

Il existe quatre critères qui peuvent conduire à la classification d'un site :

- Espaces naturels qui méritent d'être préservés de toute urbanisation et de tout aménagement
- Paysages marqués tant par leurs caractéristiques naturelles que par l'empreinte de l'homme
- Parcs et jardins
- Écrins paysagers des monuments et des ensembles monumentaux pour lesquels le périmètre de protection prévu par la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques est insuffisant.

Tous travaux susceptibles de modifier l'état ou l'apparence du territoire protégé devra préalablement obtenir des autorisations spécifiques.

Aucun SI ou SC ne concerne le site d'étude.

1.2.2 Les portés à connaissance et zonages non réglementaires

1.2.2.1 Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des inventaires des espaces naturels terrestres remarquables du territoire français. Une ZNIEFF est un secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. L'inventaire des ZNIEFF identifie, localise et décrit les sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. Il rationalise le recueil et la gestion de nombreuses données sur les milieux naturels, la faune et la flore. Deux catégories de zones sont distinguées :

- Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire ;
- Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

L'inventaire des ZNIEFF constitue l'outil principal de la connaissance scientifique du patrimoine naturel et sert de base à la définition de la politique de protection de la nature. Il n'a pas de valeur juridique directe mais permet une meilleure prise en compte de la richesse patrimoniale dans l'élaboration des projets susceptibles d'avoir un impact sur le milieu naturel. Ainsi, l'absence de prise en compte d'une ZNIEFF lors d'une opération d'aménagement relèverait d'une erreur manifeste d'appréciation susceptible de faire l'objet d'un recours. Les ZNIEFF constituent en outre une base de réflexion pour l'élaboration d'une politique de protection de la nature, en particulier pour les milieux les plus sensibles, comme les zones humides, les landes, etc.

Le site d'étude n'est pas concerné par le périmètre d'une ZNIEFF. Les données des inventaires situés à moins de 2 km sont cependant prises en compte dans l'analyse des sensibilités.

1.2.2.2 Les Parcs Naturels Régionaux (PNR)

La création d'un parc naturel régional est portée par des communes d'un territoire, qui souhaitent mettre en place un projet de conservation de leur patrimoine naturel et culturel partagé. Cette création nécessite une labellisation par l'État et concerne un territoire remarquable, dont il est souhaitable de protéger la qualité paysagère et le patrimoine naturel, historique ou culturel. Ce territoire est alors classé par décret du premier ministre pour une période de 12 ans renouvelable. La Charte d'un parc naturel régional définit le programme de conservation, d'étude et de développement à mettre en œuvre sur le territoire. La gestion est généralement organisée par un syndicat mixte qui regroupe des élus des collectivités locales (communes, départements,

régions) et des partenaires socio-économiques. Les PNR ne disposent pas de pouvoir réglementaire spécifique mais les collectivités appartenant aux PNR s'engagent à mettre en œuvre les dispositions qui figurent dans la Charte du parc en l'approuvant. De plus, le parc est systématiquement consulté pour avis lorsqu'un équipement ou un aménagement sur son territoire nécessite une étude d'impact.

Le site d'étude n'est pas localisé dans le périmètre d'un PNR.

1.2.2.3 L'inventaire départemental des Zones Humides et l'inventaire régional des tourbières

La définition générale de la zone humide inscrite dans le code de l'environnement (article L 211-1) répondant à l'objectif législatif de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau est la suivante : « Les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (définition de la loi sur l'eau de 1992). Les zones humides sont des réservoirs de vie et des lieux où la production de matières vivantes est l'une des plus fortes. Elles ont un pouvoir d'épuration important, filtrant les pollutions, réduisant l'érosion, contribuant au renouvellement des nappes phréatiques, stockant naturellement le carbone, protégeant des crues et des sécheresses.

Ces espaces sont souvent considérés comme des terrains improductifs et sans intérêt car les services qu'ils rendent sont souvent méconnus et ne sont pas directement identifiés. 67 % de leur surface ont ainsi disparues sous la conjonction de trois facteurs : l'intensification des pratiques agricoles, des aménagements hydrauliques inadaptés et la pression de l'urbanisation et des infrastructures de transport.

Les inventaires départementaux de Rhône-Alpes et les cartographies associées constituent des outils privilégiés d'identification de zones humides répondant à cette définition. Ils sont des supports méthodologiques et d'alerte à l'attention des différents acteurs du territoire et des services de police de l'eau de l'État. Les zones humides de ces inventaires départementaux ne constituent pas directement des zonages opposables, mais doivent être prises en compte, par exemple, dans le cadre d'élaboration ou de révision d'un plan local d'urbanisme (PLU), de demande d'autorisation au titre de la police de l'eau, d'élaboration de mesures compensatoires, de mise en œuvre des SDAGE, etc.

De nombreuses Zones Humides départementales sont présentes localement, globalement toutes à plus de 500m du site d'étude.

Le site d'étude n'est pas localisé dans le périmètre de l'inventaire départemental des zones humides ou des tourbières. Les données des inventaires situés à moins de 1 km sont cependant prises en compte dans l'analyse des sensibilités.

1.2.3 Synthèse des périmètres d'intérêt écologique au sein de l'aire d'étude éloignée

Le tableau suivant présente les différents périmètres d'intérêt écologique présents au sein de l'aire d'étude éloignée.

Statut du périmètre	Code et dénomination	Distance et localisation vis-à-vis de l'aire d'étude restreinte	Contrainte réglementaire qui pourrait s'appliquer au sein de l'aire d'étude restreinte
Zonages réglementaires			
Site Natura 2000 – Zone Spéciale de Conservation (ZSC)	Les Frettes - Massif des Glières FR8201704	7,0 kilomètres à l'Est	NON
Site Natura 2000 – Zone de Protection Spéciale (ZPS) - Réserve Naturelle Nationale	Les Frettes - massif des Glières FR8212009	7,5 kilomètres à l'Est	NON
	/	/	/
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)	Roselières du Lac d'Annecy FR3800963	2,3 kilomètres au Sud	NON
	Bois Des Côtes - Marais De Côte Merle FR3800737	1,9 kilomètres à l'Est	NON
	Montagne De La Mandallaz FR3800215	7,2 kilomètres à l'Ouest	NON
Sites classés et inscrit	/	/	/
Zonages d'inventaires			
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II	Centre du Massif des Bornes 820031648	1,8 kilomètres au Sud-Est	NON, mais espèces prises en compte dans l'analyse bibliographique
	Ensemble fonctionnel forme par le lac d'Annecy et ses annexes 820005231	2,3 kilomètres au Sud	NON
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I	Rives du Fier, des Glières à les Rochettes 820031817	1,9 kilomètres à l'Est	NON, mais espèces prises en compte dans l'analyse bibliographique
	Mont Veyrier, Mont Baron et Mont Barret 820031681	2,0 kilomètres au Sud	NON, mais espèces prises en compte dans l'analyse bibliographique
	Le Fier dans la traversée de l'agglomération annécienne 820031800	2,9 kilomètres	NON
Inventaire départemental des tourbières et zones humides	Bois des Glaisins Sud 74ASTERS3104	0,4 kilomètres à l'Ouest	NON, mais espèces prises en compte dans l'analyse bibliographique
	Z.I. Les Glaisins Sud-Est / Brunier Nord 74ASTERS1085	1,0 kilomètres à l'Ouest	
	Sur les Bois Nord-Est / Les Côtes Sud 74ASTERS1062	1,6 kilomètres à l'Ouest	NON
	Sur le Bois / Mare du Bulloz 74ASTERS1559	1,6 kilomètres à l'Ouest	

Tabl. 1 - Synthèse des périmètres d'intérêt écologique au sein de l'aire d'étude éloignée

2 METHODOLOGIE D'INVENTAIRES

2.1 DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

L'état initial du site est appréhendé à partir de l'exploitation des données issues des inventaires, des études et des cartographies déjà réalisés sur le territoire étudié, et de l'interprétation des photographies aériennes ainsi que des cartes IGN au 1/25 000. La consultation bibliographique a été effectuée auprès des organismes territoriaux (sites Internet et contacts) :

- Direction Régionale de l'Environnement Auvergne Rhône Alpes (DREAL AURA),
- Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN),
- L'Observatoire de la biodiversité AURA,

Puis une analyse est menée à l'échelle de la zone d'étude ou de la commune à partir des données collectées auprès des structures locales (associations, études règlementaires antérieures...). Ce travail est précisé sur les espèces patrimoniales, c'est-à-dire les espèces protégées ou inscrites sur les listes rouges nationales et/ou régionales, concernées par l'étude (c'est-à-dire observées ou potentielles sur la zone prospectée).

2.1.1 Les espèces citées dans la bibliographie

Les espèces présentées dans les tableaux suivants correspondent aux espèces présentes sur le territoire communal d'Annecy dont les habitats sont potentiellement présents sur la zone d'étude. Pour rappel, les habitats de la zone d'étude sont composés de :

- Friches herbacées ;
- Fossés humides
- Haies arbustives et arborées ;
- Zones rudérales, remaniées et/ou anthropisées ;

2.1.1.1 Flore

Sources : BIODIV'AURA – Données communales et géolocalisées sur la zone d'étude – 2026

CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Etage et habitat d'espèce	Potentialité de présence sur le site
			PN / CNPN	PR-Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR-Rhône Alpes			
94579	Ranunculaceae	<i>Delphinium elatum</i> L., 1753 Pied d'alouette élevé	CNPN An.I	PR-RA			VU	VU	FORTE	1700-2000 m - Mégaphorbiaies subalpines	Habitats absents
84626	Asteraceae	<i>Aster amellus</i> L., 1753 Marguerite de la Saint Michel	PN Art. 1				LC	EN	MAJEURE	100-800 m - Pelouses sèches et ourlets basiphiles	Habitats présents favorables
88632	Cyperaceae	<i>Carex limosa</i> L., 1753 Laîche des tourbières	PN Art. 1					EN	MAJEURE	0-2600 m - Bas-marais tremblants, tourbières de transition	Habitats absents
94041	Orchidaceae	<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753 Sabot de Vénus	PN Art. 1		An II	CB I CW-A-B	NT	LC	MODEREE	300-1800 m - Ourlets thermophiles et sous- bois basiphiles	Habitats présents favorables
94833	Caryophyllaceae	<i>Dianthus superbus</i> L., 1755 Oeillet magnifique	PN Art. 1					EN	MAJEURE	0-1700 m - Prairies hygrophiles oligotrophiles et ourlets mésoxérophiles basiphiles	Habitats présents peu favorables
95436	Droseraceae	<i>Drosera anglica</i> Huds., 1778 Droséra à longues feuilles	PN Art. 1				NT	EN	MAJEURE	0-1600 m - Tourbières alcalines à sphaignes	Habitats absents
99185	Liliaceae	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809 Gagée jaune	PN Art. 1					LC	FAIBLE	200-2200 m - Sous-bois herbacés et ourlets à humus doux, pelouses subalpines eutrophiles	Habitats présents peu favorables
99211	Liliaceae	<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet Gagée des champs	PN Art. 1				LC	LC	FAIBLE	0-1800 m - Pelouses mésophiles ouvertes, mélézins, cultures, friches, talus	Habitats présents peu favorables

CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Etage et habitat d'espèce	Potentialité de présence sur le site
			PN / CNPN	PR-Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR-Rhône Alpes			
100059	Geraniaceae	<i>Geranium endressii</i> J.Gay, 1832 Géranium d'Endress	PN Art. 1				VU		FORTE	900-1600 m - Pelouses et ourlets rocaillieux basiphiles, notamment sur lapiaz	Habitats absents
100576	Plantaginaceae	<i>Gratiola officinalis</i> L. 1753 Gratiolle officinale	PN Art. 1				LC	EN	MAJEURE	0-800 m - Prairies inondables notamment des grandes vallées, bords des étangs, mares temporaires méditerranéennes	Habitats absents
105827	Amaryllidaceae	<i>Leucojum aestivum</i> L., 1759 Nivéole d'été	PN Art. 1				NT	EN	MAJEURE	0-400 m - Prairies inondables, roselières	Habitats présents peu favorables
106353	Orchidaceae	<i>Liparis loeselii</i> (L.) Rich., 1817 Liparis de Loesel	PN Art. 1		An II	CB-I, CW-A	NT	EN	MAJEURE	0-1200 m - Gouilles de tourbières et bas-marais basiphiles oligotrophiles	Habitats absents
115891	Primulaceae	<i>Primula lutea</i> Vill., 1787 Oreilles d'ours	PN Art. 1				LC		FAIBLE	400-2200 m - Rochers calcaires	Habitats absents
121124	Saxifragaceae	<i>Saxifraga mutata</i> L., 1762 Saxifrage variable	PN Art. 1				VU	VU	FORTE	300-1700 m Rochers calcaires ombragés et humides	Habitats absents
121570	Cyperaceae	<i>Schoenus ferrugineus</i> L., 1753 Choin ferrugineux	PN Art. 1				LC	EN	MAJEURE	400-2200 m - Bas-marais continentaux basiphiles oligotrophiles	Habitats absents
127925	Liliaceae	<i>Tulipa clusiana</i> DC., 1804 Tulipe de l'Écluse	PN Art. 1				NA		FAIBLE	0-600 m Friches vivaces culturales	Habitats présents peu favorables

CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Etage et habitat d'espèce	Potentialité de présence sur le site
			PN / CNPN	PR-Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR-Rhône Alpes			
128091	Typhaceae	<i>Typha shuttleworthii</i> W.D.J.Koch & Sond., 1846 Massette de Shuttleworth	PN Art. 1					NE	FAIBLE	Rivières, eaux lentes, étangs, marais	Habitats absents
95438	Droseraceae	<i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798 Rossolis intermédiaire	PN Art. 1 Art.2-3				LC	DD	FAIBLE	0-1200 m - Gouilles des tourbières acides, plus rarement sphaignes	Habitats absents
87218	Poaceae	<i>Calamagrostis canescens</i> (Weber) Roth, 1789 Calamagrostide blanchâtre		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	0-1200 m - Mégaphorbiaies, Magnocariçaies et roselières turficoles mésotrophiles à eutrophiles	Habitats absents
88344	Cyperaceae	<i>Carex appropinquata</i> Schumach., 1801 Laîche paradoxale		PR-RA				EN	MAJEURE	0-1300 m - Magnocariçaies neutro- alcaline sur tourbe, aulnaies glutineuses, roselières	Habitats absents
91369	Asteraceae	<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768 Cirse de Montpellier		PR-RA			LC	NT	MODEREE	0-1800 m - Prairies hygrophiles, suintements de pentes, surtout sur marnes	Habitats présents peu favorables
94287	Orchidaceae	<i>Dactylorhiza traunsteineri</i> (Saut. ex Rchb.) Soó, 1962 Dactylorhize de Traunsteiner		PR-RA		CW-B	NT	NT	MODEREE	200-2400 m - Tourbières et bas-marais, surtout basiphiles	Habitats absents
98977	Liliaceae	<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753 Fritillaire pintade		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	0-1400 m - Prairies hygrophiles de niveau trophique moyen	Habitats absents

CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Etage et habitat d'espèce	Potentialité de présence sur le site
			PN / CNPN	PR-Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR-Rhône Alpes			
100614	Orchidaceae	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817 Gymnadenie odorante		PR-RA		CW-B	VU	LC	FORTE	0-2400 m - Pelouses mésophiles à hygrophiles, surtout basiphiles	Habitats présents favorables
101315	Orchidaceae	<i>Herminium monorchis</i> (L.) R.Br., 1813 Orchis musc		PR-RA		CW-B	VU	EN	MAJEURE	0-2000 m - Pelouses mésophiles à hygrophiles oligotrophiles neutroclines à basiphiles	Habitats présents favorables
103628	Asteraceae	<i>Inula helvetica</i> Weber, 1784 Inule de Vaillant		PR-RA			LC	NT	MODEREE	0-1200 m - Mégaphorbiaies et ourlets +/- hygrophiles, ripisylves	Habitats présents peu favorables
103995	Asteraceae	<i>Jacobaea paludosa</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801 Séneçon des marais		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	1 - 400 m - Prairies hygrophiles et roselières sur calcaire	Habitats présents peu favorables
105441	Araceae	<i>Lemna trisulca</i> L., 1753 Lentille d'eau à trois sillons					LC	LC	FAIBLE	0-800 m - Herbiers thérophytiques dulçaquicoles mésotrophiles	Habitats absents
105548	Lamiaceae	<i>Leonurus cardiaca</i> L., 1753 Agripaume cardiaque		PR-RA			NT	EN	MAJEURE	0-1200 m - Friches et ourlets vivaces eutrophiles	Habitats présents favorables
109213	Hydrocharitaceae	<i>Najas marina</i> L., 1753 Naïade marine		PR-RA			DD		FAIBLE	0-400 m - Herbiers dulçaquicoles eutrophiles	Habitats absents
110313	Ophioglossaceae	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753 Ophioglosse commun		PR-RA			LC	LC	FAIBLE	0-1600 m - Prairies et pelouses mésohygro- à hygrophiles oligotrophiles basiphiles	Habitats présents favorables

CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Etage et habitat d'espèce	Potentialité de présence sur le site
			PN / CNPN	PR-Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR-Rhône Alpes			
116531	Ericaceae	<i>Pyrola chlorantha</i> Sw., 1810 Pyrole verdâtre		PR-RA			LC	LC	FAIBLE	100-2200 m - Sous-bois herbacés basiphiles des forêts de résineux	Habitats absents
116542	Ericaceae	<i>Pyrola media</i> Sw., 1804 Pyrole moyenne		PR-RA				LC	FAIBLE	100-2200 m - Sous-bois herbacés et landes acidiphiles	Habitats absents
117224	Ranunculaceae	<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753 Renoncule scélérate		PR-RA			LC	LC	FAIBLE	0-600 m - Pelouses à thérophytes amphibies eutrophiles	Habitats présents peu favorables
124407	Typhaceae	<i>Sparganium emersum</i> Rehmann, 1871 Rubnier émergé		PR-RA			LC	LC	FAIBLE	0-1200 m - Roselières, prairies amphibies, herbiers dulçaquicoles	Habitats absents
125319	Gentianaceae	<i>Swertia perennis</i> L., 1753 Swertie pérenne		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	200-2400 m - Bas-marais basiphiles oligotrophiles	Habitats absents
126034	Lamiaceae	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753 Germandrée des marais		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	0-1300 m - Prairies hygrophiles ouvertes ou inondables	Habitats présents peu favorables
126276	Thelypteridaceae	<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834 Thélyptéris des marais		PR-RA			LC	NT	MODEREE	0-900 m - Roselières, magnocariçaies et aulnaies turfcicoles	Habitats absents
126615	Apiaceae	<i>Thysselinum palustre</i> (L.) Hoffm., 1814 Peucédan des marais		PR-RA			LC	EN	MAJEURE	0-1200 m - Roselières, prairies hygrophiles ou amphibies, aulnaies	Habitats absents
128315	Lentibulariaceae	<i>Utricularia minor</i> L., 1753 Petite utriculaire		PR-RA			NT	EN	MAJEURE	0-2400 m - Herbiers des eaux froides et dystrophes, gouilles tourbeuses	Habitats absents

CDREF	Famille	Non scientifique Nom français	Statut réglementaire				Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Etage et habitat d'espèce	Potentialité de présence sur le site
			PN / CNPN	PR-Rhône Alpes	DH	Autres	LR-N	LRR-Rhône Alpes			
99922	Gentianaceae	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753 Gentiane des marais					LC	NT	MODEREE	0-2200 m - Prairies marécageuses et bas- marais oligotrophiles	Habitats présents peu favorables

* Selon le référentiel taxonomique TaxRef v18.0 mise en ligne le 9 janvier 2025 - ** Selon Tison J.-M. & De Foucault B. (coords), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.

Légende :

Statut réglementaire

PN Protection nationale : Arrêté du 13 mai 1982 : Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 1

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

PR-RA Protection régionale Rhône Alpes : Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale

DH Directive Habitat : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté

AnII Annexe II de la Directive Habitat : Elle liste les espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire, c'est-à-dire les espèces qui sont soit en danger d'extinction, vulnérables, pour les espèces qui ne sont pas encore en danger mais qui peuvent le devenir dans un avenir proche si les pressions qu'elles subissent ne diminuent pas, rares, lorsqu'elles présentent des populations de petite taille et ne sont pas encore en danger ou vulnérables, qui peuvent le devenir ou endémiques, lorsqu'elles sont caractéristiques d'une zone géographique restreinte particulière, et strictement localisées à cette zone, du fait de la spécificité de leur habitat.

Statut de conservation

LR-N Liste rouge nationale : UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.

LR-RA Liste rouge régionale RA : Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central - Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes 2015. 52 pages.

Tabl. 2 - Espèces floristiques à enjeux connues sur le site et le territoire communal

Plusieurs espèces végétales patrimoniales listées dans la bibliographie sont potentielles dans les habitats présents sur le site, soit dans les fossés, soit dans les friches et ourlets.

2.1.1.2 Mammifères

Sources : BIODIV'AURA – Données communales et géolocalisées sur la zone d'étude – 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
60345	Vespertilionidae	<i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774 Barbastelle d'Europe	DH An.II	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Caves et souterrains	Bâtiments et boisements de feuillus en plaine	Milieus ouverts à végétation structurée	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
60577	Canidae	<i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758 Loup	DH An.II	PN Art.2	VU	VU	FORTE	Tous les milieux naturels (espèce opportuniste)	Tous les milieux naturels (espèce opportuniste)	Ongulés, micromammifères Tous les milieux naturels	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
61098	Bovidae	<i>Capra ibex</i> Linnaeus, 1758 Bouquetin des Alpes		PN Art.2	NT	LC	MODEREE	Falaises entrecoupées de vires	Falaises entrecoupées de vires	Herbivore	Nulles à faibles - Habitats absents
61212	Castoridae	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758 Castor	DH An.II	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Réseaux hydrographiques	Terriers	Essentiellement végétarien (quelques œufs de vertébrés et invertébrés)	Nulles à faibles - Habitats absents
60360	Vespertilionidae	<i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774 Sérotine commune	DH An.IV	PN Art.2	NT	NT	MODEREE	Milieus souterrains et falaises	Bâtiments	Tous types de milieux	Nulles à faibles - Habitats absents
60015	Erinaceidae	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758 Hérisson d'Europe		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Tous types de milieux végétalisés	Tous types de milieux végétalisés	Omnivore : fruits, graines, insectes, invertébrés	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
79306	Felidae	<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775 Chat sauvage	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Boisements avec clairières	Forêts	Petits mammifères, oiseaux et autres créatures de taille voisine	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
60506	Vespertilionidae	<i>Hypsugo savii</i> Bonaparte, 1837 Vespère de savi	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Grottes et falaises	Grottes et falaises	Au-dessus des cours d'eau, le long des falaises	Nulles à faibles - Habitats absents
60612	Felidae	<i>Lynx lynx</i> Linnaeus, 1758 Lynx boréal	DH An.II	PN Art.2	EN	EN	MAJEURE	Zones forestières avec sous-bois denses et couverts	Forêts boréales	Carnivore	Nulles à faibles - Habitats absents
61636	Gliridae	<i>Muscardinus avellanarius</i> Linnaeus, 1758 Muscardin	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Zones buissonnantes, ronciers, avec présence de Noisetiers de préférence	Zones buissonnantes, ronciers, avec présence de Noisetiers de préférence	Frugivore : baies, étamines et amandes	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
79300	Vespertilionidae	<i>Myotis brandtii</i> Eversmann, 1845 Murin de Brandt	DH An.IV	PN Art.2	LC	NT	MODEREE	Grottes et mines	Arbres à cavités et bâtis en bois	Milieux arborés	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
200118	Vespertilionidae	<i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817 Murin de Daubenton	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Grottes et mines	Arbres à cavités et ponts à proximité d'eau	Toux milieux humides	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
60400	Vespertilionidae	<i>Myotis emarginatus</i> E. Geoffroy, 1806 Murin à oreilles échancrées	DH An.II	PN Art.2	LC	NT	MODEREE	Grottes et mines	Bâtiments et cavités naturelles jusqu'à 1000m	Lieux boisés et parcs	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
60383	Vespertilionidae	<i>Myotis mystacinus</i> Kuhl, 1817 Murin à moustaches	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Grottes et mines	Bâtiments et cavités arboricoles	Zones humides	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
60127	Soricidae	<i>Neomys fodiens</i> Pennant, 1771 Crossope aquatique		PN Art.2	LC	VU	FORTE	Fossés humides dans les prés, cours d'eau, lacs et étangs, zones humides de montagne	Rivières, ruisseaux, berges, talus et zones humides	Invertébrés aquatiques	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
60461	Vespertilionidae	<i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817 Noctule de Leisler	DH An.IV	PN Art.2	NT	LC	MODEREE	Arbres à cavités et bâtiments	Arbres près des lisières	Forêts, plans d'eau	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
60468	Vespertilionidae	<i>Nyctalus noctula</i> Schreber, 1774 Noctule commune	DH An.IV	PN Art.2 CNP An.I	VU	VU	FORTE	Arbres à cavités et bâtiments	Arbres à cavités et bâtiments	Tous types de milieux	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
79303	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817 Pipistrelle de Kuhl	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Bâtiments	Bâtiments	Tous types de milieux	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
60490	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus nathusii</i> Keyserling & Blasius, 1839 Pipistrelle de Nathusius	DH An.IV	PN Art.2	NT	NT	MODEREE	Arbres à cavités et bâtiments	Arbres à cavités et bâtiments	Tous types de milieux	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
60479	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774 Pipistrelle commune	DH An.IV	PN Art.2	NT	NT	MODEREE	Tous types de milieux	Tous types de milieux hors grottes et mines	Tous types de milieux	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
60489	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus pygmaeus</i> Leach, 1825 Pipistrelle pygmée	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Données insuffisantes (Tous types de milieux)	Bâtiments, proches de milieux boisés	Boisements clairs de feuillus proches de l'eau	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
61153	Sciuridae	<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758 Écureuil roux		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Forêts	Forêts	Graines, noix	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
60557	Molossidae	<i>Tadarida teniotis</i> Rafinesque, 1814 Molosse de Cestoni	DH An.IV	PN Art.2	NT	NT	MODEREE	Grottes et mines	Grottes et mines	Tous types de milieux	Nulles à faibles - Habitats absents

* Selon le référentiel taxonomique TaxRef v18.0 mise en ligne le 9 janvier 2025

Légende

Statut réglementaire

PN - Protection nationale - Arrêté du 23 avril 2007 version consolidée au 07 octobre 2012, fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

DH - Directive Habitat : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté

AnII Annexe II de la Directive Habitat : Elle liste les espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire, c'est-à-dire les espèces qui sont soit en danger d'extinction, vulnérables, pour les espèces qui ne sont pas encore en danger mais qui peuvent le devenir dans un avenir proche si les pressions qu'elles subissent ne diminuent pas, rares, lorsqu'elles présentent des populations de petite taille et ne sont pas encore en danger ou vulnérables, qui peuvent le devenir ou endémiques, lorsqu'elles sont caractéristiques d'une zone géographique restreinte particulière, et strictement localisées à cette zone, du fait de la spécificité de leur habitat.

Statut de conservation

LR-N - Liste rouge nationale : UICN France, MNHN, SFEPN & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France

LR-RA - Liste rouge de la région RA :

Birost-Colomb X., Bulliffon F., Métais R., Girard-Claudon J., 2024, Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (oiseaux nicheurs et mammifères hors chauves-souris), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 32 pp.

Degramont N., Merlançon B., Girard-Claudon J., 2024, Liste rouge des vertébrés d'Auvergne-Rhône-Alpes (Chauves-souris, Reptiles et Amphibiens), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 21 p.

RE : Disparu de la région, CR : En grave danger (très rare), EN : En danger (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Faiblement menacé, NE : Non évalué

Tabl. 3 - Liste des Mammifères à enjeux cités dans la bibliographie du site et du territoire communal

Plusieurs espèces de Mammifères listées dans la bibliographie peuvent être présents dans les habitats du site. Il s'agit essentiellement de Chiroptères (Chauves-souris) dans les boisements et bâtiments mais également de petits mammifères terrestres des boisements et des fossés avec végétation dense.

2.1.1.3 Oiseaux

Sources : BIODIV'AURA – Données communales et géolocalisées sur la zone d'étude – 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
2891	Accipitridae	<i>Accipiter gentilis</i> Linnaeus, 1758 Autour des palombes		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Boisements jusqu'à 2000 m à proximité de champs et prairies	Oiseaux moyens : pigeons, corvidés, turridés	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
2895	Accipitridae	<i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758 Épervier d'Europe		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Régions boisées denses jusqu'à 2000 m	Petits passereaux	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4198	Acrocephalidae	<i>Acrocephalus arundinaceus</i> Linnaeus, 1758 Rousserolle turdoïde		PN Art.3 CNP An.I	VU	EN	MAJEURE	Migrateur	Grands roseaux bordant lacs, étangs, et marais	Insectivore, arthropodes et vertébrés aquatiques	Nulles à faibles - Habitats absents

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
4192	Acrocephalidae	<i>Acrocephalus palustris</i> Bechstein, 1798 Rousserolle verderolle		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur dans les savanes du Sud-Est de l'Afrique	Végétation basse des marais, prés humides		Nulles à faibles - Habitats absents
4187	Acrocephalidae	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> Linnaeus, 1758 Phragmite des joncs		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Végétation dense des zones humides, roseaux, joncs et buissons marécageux	Insectivore (et arthropodes)	Nulles à faibles - Habitats absents
4195	Acrocephalidae	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> Hermann, 1804 Rousserolle effarvate		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Roselières denses et buissons marécageux	Arthropodes, insectes à larves aquatiques	Nulles à faibles - Habitats absents
2616	Scolopacidae	<i>Actitis hypoleucos</i> Linnaeus, 1758 Chevalier guignette		PN Art.3	NT	VU	FORTE	Migrateur au Sud du Sahara, de plus en plus en Europe occidentale	Cours d'eau rapides, lacs, rivages, estuaires, jusqu'à 1800 m	Invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
4342	Aegithalidae	<i>Aegithalos caudatus</i> Linnaeus, 1758 Mésange à longue queue		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel, en bande	Bois, bosquets, haies, jusqu'à 1800 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3571	Alcedinidae	<i>Alcedo atthis</i> Linnaeus, 1758 Martin-pêcheur d'Europe	DO An.I	PN Art.3	VU	VU	FORTE	Sédentaire	Ruisseaux et rivières boisées, berges des lacs	Petits poissons	Nulles à faibles - Habitats absents

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
1973	Anatidae	<i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758 Canard pilet	DO An.II	PN Art.3	LC		FAIBLE	Migrateur : Europe occidentale et pourtour méditerranéen	Nicheur dans le Nord de l'Europe, ponctuellement ailleurs	Herbivores et quelques invertébrés et petits poissons	Nulles à faibles - Habitats absents
1966	Anatidae	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758 Canard colvert			LC	LC	NEGLIGEABLE	Sédentaire	Zones humides, berges des lacs et rivières, forêts alluviales	Omnivore en reproduction, végétarien en intersaison	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
3726	Motacillidae	<i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758 Pipit farlouse		PN Art.3	VU	VU	FORTE	Sédentaire ou migrateur dans le bassin méditerranéen	Tourbières, landes et prairies humides, cultures	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
3733	Motacillidae	<i>Anthus spinoletta</i> Linnaeus, 1758 Pipit spioncelle		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur partiel - Berges, marais, milieux littoraux du pourtour méditerranéen	1400-2500 m - Prairies et pelouses alpines avec rochers	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
3723	Motacillidae	<i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758 Pipit des arbres		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire ou transhumance à basse altitude	Lisières, clairières, landes	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3551	Apodidae	<i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758 Martinet noir		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique au Sud de l'équateur	Milieux rupestres, habitations	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
2645	Accipitridae	<i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758 Aigle royal	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	VU	VU	FORTE	Sédentaire	Escarpements rocheux de montagne	Opportuniste : passereaux, rongeurs, mammifères	Nulles à faibles - Habitats absents
2504	Ardeidae	<i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758 Grande aigrette	DO An.I	PN Art.3	NT		MODEREE	Populations nordiques migrant en zones humides et sud de la zone tempérée	Rives des lacs et cours d'eau, marais et lagunes	Vertébrés, invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
2506	Ardeidae	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758 Héron cendré		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bords des cours d'eau et des plans d'eau bordés d'arbres, parfois marais	Crustacés, poissons, amphibiens, petits mammifères	Nulles à faibles - Habitats absents
2486	Ardeidae	<i>Ardeola ralloides</i> Scopoli, 1769 Crabier chevelu	DO An.I	PN Art.3	LC		FAIBLE	Migrateur en Afrique tropicale	Marais boisés et boqueteaux, principalement en Camargue	Amphibiens, insectes et poissons	Nulles à faibles - Habitats absents
3522	Strigidae	<i>Asio otus</i> Linnaeus, 1758 Hibou moyen-duc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Milieux semi-boisés de conifères principalement, sur un vieux nid	Micromammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3511	Strigidae	<i>Athene noctua</i> Scopoli, 1769 Chouette chevêche		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Boisement de feuillus avec vieux Chênes principalement	Invertébrés et petits vertébrés	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
1991	Anatidae	<i>Aythya ferina</i> Linnaeus, 1758 Fuligule milouin		C	VU	VU	FORTE	Sédentaire (population française) ou migrateur (population nordique)	Lacs, eaux découvertes, cours d'eau lents	Plantes aquatiques et petits invertébrés (mollusques, crustacés, larves d'insectes)	Nulles à faibles - Habitats absents
1998	Anatidae	<i>Aythya fuligula</i> Linnaeus, 1758 Fuligule morillon			LC	VU	FORTE	Principalement migrateur	Plaine et plans d'eau douce végétalisés	Mixte : végétarien et invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
1995	Anatidae	<i>Aythya nyroca</i> Güldenstädt, 1770 Fuligule nyroca		C	NA	NA	NEGLIGEABLE	Migrateur en Afrique Sub-saharienne et Chine du Sud	Lacs, marais et marécages en milieu ouvert à végétation dense, en plaine	Mixte : essentiellement végétarien et invertébrés et petits vertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
199294	Phasianidae	<i>Bonasa bonasia</i> Linnaeus, 1758 Gélinotte des bois	DO An.I		NT	NT	MODEREE	Sédentaire	Forêts mixtes et touffues, riches en noisetiers	Omnivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3493	Strigidae	<i>Bubo bubo</i> Linnaeus, 1758 Grand-duc d'Europe	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rochers, forêt, steppes	Opportuniste : insectes, passereaux, rongeurs, mammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
2623	Accipitridae	<i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758 Buse variable		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Régions boisées, cultivées	Opportuniste : Micromammifères, reptiles, insectes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
3195	Scolopacidae	<i>Calidris alba</i> Pallas, 1764 Bécasseau sanderling		PN Art.3			FAIBLE	Migrateur partiel	<i>Non nicheur en France métropolitaine</i> plages de sables	Insectivore et petits invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
2911	Scolopacidae	<i>Calidris alpina</i> Linnaeus, 1758 Bécasseau variable		PN Art.3	NA		FAIBLE	Migrateur côtier (disjointe)	<i>Non nicheur en France métropolitaine</i> estuaires, bord des lacs	Invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
3192	Scolopacidae	<i>Calidris canutus</i> Linnaeus, 1758 Bécasseau maubèche		C			NEGLIGEABLE	Grand migrateur (estuaires et plages)	<i>Non nicheur en France métropolitaine</i> toundras arctiques	Invertébrés aquatiques	Nulles à faibles - Habitats absents
814245	Scolopacidae	<i>Calidris pugnax</i> Linnaeus, 1758 Combattant varié	DO An.I	C	NA		FAIBLE	Migrateur en Afrique	<i>Non nicheur en France</i> Marais, rives de lacs, lagunes	Invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
4583	Fringillidae	<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758 Chardonneret élégant		PN Art.3	VU	LC	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Vergers, jardins, bois clairs, à proximité de zones ouvertes	Granivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3791	Certhiidae	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820 Grimpereau des jardins		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Vieilles forêts, jusqu'à 1800 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3784	Certhiidae	<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758 Grimpereau des bois		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois de conifères et Hêtraies jusqu'à 1800 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3140	Charadriidae	<i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758 Grand gravelot		PN Art.3 CNP An.I	VU		FORTE	Migrateur côtier partiel	Zones humides, plages, dunes	Petits invertébrés (crustacés, mollusques, insectes)	Nulles à faibles - Habitats absents
3371	Laridae	<i>Chlidonias niger</i> Linnaeus, 1758 Guifette noire	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	EN	NAb	MAJEURE	Migrateur au large des côtes Africaines	Lacs, étangs et marais avec végétation riveraine ou flottante	Insectes aquatiques et petits poissons	Nulles à faibles - Habitats absents
4582	Fringillidae	<i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758 Verdier d'Europe		PN Art.3	VU	VU	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Jardins, parcs, taillis, bois clairs, jusqu'à 1500 m	Granivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
530157	Laridae	<i>Chroicocephalus ridibundus</i> Linnaeus, 1766 Mouette rieuse		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Sédentaire	Zones humides, près et champs	Invertébrés divers	Nulles à faibles - Habitats absents
2517	Ciconiidae	<i>Ciconia ciconia</i> Linnaeus, 1758 Cigogne blanche	DO An.I	PN Art.3	LC	VU	FORTE	Migrateur sub-saharien	Arbres isolés, constructions hautes à proximité de plaines humides	Opportuniste : poissons, invertébrés, crustacés, mollusques	Nulles à faibles - Habitats absents
3958	Cinclidae	<i>Cinclus cinclus</i> Linnaeus, 1758 Cincle plongeur		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Zones humides	Invertébrés, crustacés, mollusques	Nulles à faibles - Habitats absents
2873	Accipitridae	<i>Circaetus gallicus</i> Gmelin, 1788 Circaète Jean-le-Blanc	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique	Versants montagneux, bois, clairières, jusqu'à 1600 m	Couleuvres, serpents	Nulles à faibles - Habitats absents
2878	Accipitridae	<i>Circus aeruginosus</i> Linnaeus, 1758 Busard des roseaux	DO An.I	PN Art.3	NT		MODEREE	Migrateur partiel (surtout les continentaux aux abords de la méditerranée, Afrique de l'ouest, sub-saharienne)	Marais avec étendues de roseaux denses, jusqu'aux zones plus sèches, en plaine	Amphibiens, micromammifères, reptiles, insectes	Nulles à faibles - Habitats absents
2881	Accipitridae	<i>Circus cyaneus</i> Linnaeus, 1758 Busard Saint-Martin	DO An.I	PN Art.3	LC	EN	MAJEURE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique de l'Ouest	Marais, landes, terres cultivées	Micromammifères, passereaux, amphibiens	Nulles à faibles - Habitats absents

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
2887	Accipitridae	<i>Circus pygargus</i> Linnaeus, 1758 Busard cendré	DO An.I	PN Art.3	NT	EN	MAJEURE	Grand migrateur sub-saharien (de la côte atlantique à la mer Rouge et au golfe d'Aden)	Marais, landes, terres cultivées	Micromammifères, petits reptiles et gros insectes	Nulles à faibles - Habitats absents
4155	Cisticolidae	<i>Cisticola juncidis</i> Rafinesque, 1810 Cisticole des joncs		PN Art.3	VU	LC	FORTE	Sédentaire	Marais et champs à hautes graminées, jusqu'à 1000 m	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
4625	Fringillidae	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> Linnaeus, 1758 Grosbec casse-noyaux		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Forêts, boqueteaux, parcs	Granivore, grosses graines et noyaux	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3420	Columbidae	<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789 Pigeon biset		C	DD		NEGLIGEABLE	Migration limitée à des déplacements locaux	Bâtiments, champs	Granivore, mollusques	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4510	Corvidae	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758 Grand corbeau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rochers, arbres	Omnivore, nécrophage, détritophage	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
4494	Corvidae	<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758 Choucas des tours		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Régions cultivées, rochers ou ruines	Omnivore, détritophage	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3465	Cuculidae	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758 Coucou gris		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Sud de l'Afrique	Régions boisées	Insectivore, vers, chenilles	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
1027359	Sylviidae	<i>Curruca curruca</i> (Linnaeus, 1758) Fauvette babillarde		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Nord-Est de l'Afrique, et Moyen Orient	Lisières, arbustes, haies arbustives, jardins	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
534742	Paridae	<i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758 Mésange bleue		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, jardins, parcs, roseaux, jusqu'à plus de 1500 m	Insectivore et granivore en hiver	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
2706	Anatidae	<i>Cygnus olor</i> Gmelin, 1803 Cygne tuberculé		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rivières, lacs, plans d'eau végétalisés	Phytophage	Nulles à faibles - Habitats absents
459478	Hirundinidae	<i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle de fenêtre		PN Art.3	NT	LC	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Régions rurales ou urbaines, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
3611	Picidae	<i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758 Pic épeiche		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous milieux boisés	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3619	Picidae	<i>Dendrocopos medius</i> Linnaeus, 1758 Pic mar	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Milieus boisés, notamment avec présence de Chênes	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3630	Picidae	<i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758 Pic épeichette		PN Art.3	VU	VU	FORTE	Sédentaire	Bois de feuillus, souvent en ripisylve	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3608	Picidae	<i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758 Pic noir	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Futaies	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
2497	Ardeidae	<i>Egretta garzetta</i> Linnaeus, 1766 Aigrette garzette	DO An.I	PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Zones humides boisées	Vertébrés, invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
4663	Emberizidae	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766 Bruant fou		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Versants rocheux, près secs jusqu'à 2700 m	Mixte	Nulles à faibles - Habitats absents
4659	Emberizidae	<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1758 Bruant zizi		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Haies, vignes, jardins, plutôt ensoleillés, jusqu'à 1400 m	Granivore	Nulles à faibles - Habitats absents

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
4657	Emberizidae	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758 Bruant jaune		PN Art.3	VU	NT	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Friches arbustives, landes et fourrés de montagnes	Mixte : granivore, insectivore en période de reproduction	Nulles à faibles - Habitats absents
4665	Emberizidae	<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758 Bruant ortolan	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	EN	EN	MAJEURE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Zones ouvertes parsemées d'arbres jusqu'à 2000 m	Mixte : insectivore et granivore	Nulles à faibles - Habitats absents
4669	Emberizidae	<i>Emberiza schoeniclus</i> Linnaeus, 1758 Bruant des roseaux		PN Art.3 CNP An.I	EN	VU	MAJEURE	Migrateur partiel (surtout ceux du nord)	Roseaux et buissons des marais et des cours d'eau	Mixte	Nulles à faibles - Habitats absents
4001	Muscicapidae	<i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758 Rougegorge familier		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous les milieux boisés jusqu'à 2000 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
2676	Falconidae	<i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758 Faucon émerillon	DO An.I	PN Art.3	LC	RE	MAJEURE	Migrateur : Nord de l'Amérique du Sud, Afrique, Inde et Vietnam	Non nicheur en France landes découvertes, falaises et dunes	Petits passereaux	Nulles à faibles - Habitats absents
2938	Falconidae	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771 Faucon pèlerin	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Falaises, montagne, landes	Oiseaux	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
2679	Falconidae	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758 Faucon hobereau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur dans les savanes arborées sud-africaines	Boisements clairs, plaines Utilise de vieux nids de corneilles ou rapaces	Petits passereaux	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
2669	Falconidae	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758 Faucon crécerelle		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Sédentaire	Rochers et falaises, boisements écartés, sur d'anciens nids	Micromammifères, insectes, lézards	Nulles à faibles - Habitats absents
4330	Muscicapidae	<i>Ficedula hypoleuca</i> Pallas, 1764 Gobemouche noir		PN Art.3	VU	EN	MAJEURE	Migrateur au Sud du Sahara	Bois clairs de feuillus ou mixtes, vergers, avec arbres à cavités jusqu'à 1500 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
4564	Fringillidae	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758 Pinson des arbres		PN Art.3	LC	LC	FORTE	Sédentaire	Tous milieux avec des arbres	Mixte : insectes et graines	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4568	Fringillidae	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758 Pinson du nord		PN Art.3	DD		FORTE	Migrateur de Scandinavie, hivernage dans les hêtraies et lisières	Non nicheur en France	Mixte : insectes et graines	Nulles à faibles - Habitats absents
3070	Rallidae	<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758 Foulque macroule			LC	LC	NEGLIGEABLE	Migration partiel (ceux du nord qui migrent au sud)	Zones humides	Essentiellement végétarien et quelques invertébrés en inter-saison	Nulles à faibles - Habitats absents

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3059	Rallidae	<i>Gallinula chloropus</i> Linnaeus, 1758 Gallinule poule-d'eau		C	LC	LC	NEGLIGEABLE	Sédentaire	Zones humides	Omnivore	Nulles à faibles - Habitats absents
959	Gaviidae	<i>Gavia immer</i> Brünnich, 1764 Plongeon imbrin	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	VU		FORTE	Migrateur en Europe occidentale	Nicheur dans le Nord de l'Europe et Etats Unis	Poissons, mollusques et crustacées	Nulles à faibles - Habitats absents
3076	Gruidae	<i>Grus grus</i> Linnaeus, 1758 Grue cendrée	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I		NA	MAJEURE	Migrateurs : Afrique du nord et Espagne	Etangs, roselières, marais buissonneux, ou milieux plus secs, bordant les boisements	Omnivore	Nulles à faibles - Habitats absents
2852	Accipitridae	<i>Gypaetus barbatus</i> Linnaeus, 1758 Gypaète barbu	DO An.I	PN Art.3	EN		MAJEURE	Sédentaire	Massifs montagneux, sur falaises	Nécrophage : os, tendons, ligaments	Nulles à faibles - Habitats absents
2860	Accipitridae	<i>Gyps fulvus</i> Hablizl, 1783 Vautour fauve	DO An.I	PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Régions montagneuses et plaines sur les hautes falaises	Nécrophage	Nulles à faibles - Habitats absents
4215	Acrocephalidae	<i>Hippolais polyglotta</i> Vieillot, 1817 Hypolaïs polyglotte		PN Art.3	LC	LC	FORTE	Migrateur en Afrique sub-saharienne et de l'ouest	Buissons, taillis, haies, jardins	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3696	Hirundinidae	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle rustique		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Régions rurales et suburbaines, à proximité d'eau	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
534748	Laridae	<i>Hydrocoloeus minutus</i> Pallas, 1776 Mouette pygmée	DO An.I	PN Art.3	NA		FAIBLE	Grand migrateur : Afrique de l'Ouest et Amérique du Sud	Non nicheur en France zones humides	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
627745	Laridae	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i> Temminck, 1820 Mouette mélanocéphale	DO An.I	PN Art.3	LC	NA	FAIBLE	Migrateur en Afrique du Nord et méditerranée orientale	Zones humides, prés et champs, surtout en Camargue	Insectivore (plus poissons et mollusques)	Nulles à faibles - Habitats absents
2477	Ardeidae	<i>Ixobrychus minutus</i> Linnaeus, 1766 Blongios nain	DO An.I	PN Art.3	EN	EN	MAJEURE	Migrateur en Afrique de l'Est	Roselières et Phragmitaies au bord de l'eau	Espèces aquatiques (crustacés, mollusques, poissons) + petits oiseaux	Nulles à faibles - Habitats absents
3595	Picidae	<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758 Torcol fourmilier		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique tropicale	Bois clairs, vergers, jardins	Fourmis	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3807	Laniidae	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758 Pie-grièche écorcheur	DO An.I	PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur au Sud de l'Afrique	Buissons, haies, broussailles, jusqu'à 1800 m	Gros insectes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
3302	Laridae	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763 Goéland argenté		PN Art.3	NT		MODEREE	Migrateurs : mer du Nord au golfe de Gascogne	Falaises littorales, îles, landes humides, plages et dunes, localement bâtiments	Piscivore, vertébrés, invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
3289	Laridae	<i>Larus cachinnans</i> Pallas, 1811 Goéland pontique		PN Art.3	NA		FORTE	Migrateur : nord-est de l'Afrique	Zones humides, milieux marins et côtes, littoral, zones artificielles terrestres et aquatiques	Omnivore, détritophage	Nulles à faibles - Habitats absents
3293	Laridae	<i>Larus canus</i> Linnaeus, 1758 Goéland cendré		PN Art.3 CNP An.I	EN	NAb	MAJEURE	Migrateur vers le sud	Côtes rocheuses ou les rivages sableux, parfois landes et prairies jusqu'à 1400 m	Charognard	Nulles à faibles - Habitats absents

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3297	Laridae	<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758 Goéland brun		PN Art.3	LC	NA	FAIBLE	Migrateur : zone tropicale d'Afrique	Zones humides et champs	Omnivore, détritophage	Nulles à faibles - Habitats absents
199374	Laridae	<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840 Goéland leucopée		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Migrateur partiel : sud de l'Europe et Méditerranée	Côtes, estuaires, champs	Prédateur/ nécrophage opportuniste, poissons, invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
889047	Fringillidae	<i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758 Linotte mélodieuse		PN Art.3	VU	LC	FORTE	Migrateur en Afrique du Nord-Est et Turquie	Haies, vignes, landes, à proximité de zones ouvertes	Granivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
4167	Locustellidae	<i>Locustella naevia</i> Boddaert, 1783 Locustelle tachetée		PN Art.3	NT	VU	FORTE	Migrateur : régions plus chaudes	Marais, près humides, landes, broussailles	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
534750	Paridae	<i>Lophophanes cristatus</i> Linnaeus, 1758 Mésange huppée		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois de conifères principalement	Mixte : insectivores et granivore en hiver	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
4603	Fringillidae	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758 Bec-croisé des sapins		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de résineux	Graines de conifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
3670	Alaudidae	<i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758 Alouette lulu	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur partiel au Sud	Lieux secs ensoleillés, landes, pâturages, avec arbres épars	Mixte : insectivores et granivore en hiver	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
4013	Muscicapidae	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831 Rossignol philomèle		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur sub-saharien	Bois et champs	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
1952	Anatidae	<i>Mareca penelope</i> Linnaeus, 1758 Canard siffleur	DO An.I DO An.II	C	LC		FAIBLE	Migrateur : vers des zones plus méridionales de leur aire de répartition	Etendues d'eau non salées : étangs, lacs et marais à végétation abondante, prairies inondées	Végétarien, omnivore pendant la période reproductive	Nulles à faibles - Habitats absents

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
836203	Anatidae	<i>Mareca strepera</i> Linnaeus, 1758 Canard chipeau		C	LC	VU	FORTE	Migrateur : vers des zones plus méridionales de leur aire de répartition	Etendues d'eau non salées : étangs, lacs et marais à végétation abondante, prairies inondées	Végétarien, omnivore pendant la période reproductive	Nulles à faibles - Habitats absents
2801	Anatidae	<i>Melanitta fusca</i> Linnaeus, 1758 Macreuse brune	DO An.II	C	EN		MAJEURE	Migrateur : en mer et étendues d'eau littorales	Petits plans d'eau douce	Invertébrés aquatiques	Nulles à faibles - Habitats absents
2818	Anatidae	<i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758 Harle bièvre		PN Art.3	NT	VU	FORTE	Migrateurs : zones méridionales	Zones humides arborés pour le nid	Piscivore et invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
2816	Anatidae	<i>Mergus serrator</i> Linnaeus, 1758 Harle huppé		PN Art.3 CNP An.I			FAIBLE	Migrateurs : zones méridionales	Nidification à prouver Bruyères, rochers	Piscivore et invertébrés aquatiques, végétaux	Nulles à faibles - Habitats absents
3582	Meropidae	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758 Guêpier d'Europe		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique de l'Ouest	Clairières des forêts	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
2840	Accipitridae	<i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783 Milan noir	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique tropicale	Bois, lacs, cours d'eau	Nécrophage, détritophage, poissons morts, insectes	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
2844	Accipitridae	<i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758 Milan royal	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	VU	NT	FORTE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique du Nord	Régions montueuses boisées	Nécrophage, détritophage, poissons morts, micromammifères	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
3941	Motacillidae	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758 Bergeronnette grise		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Régions habitées et maisons	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3755	Motacillidae	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771 Bergeronnette des ruisseaux		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rives des eaux courantes	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
3741	Motacillidae	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758 Bergeronnette printanière		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Prés humides et pâturages, landes, friches	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
4319	Muscicapidae	<i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764 Gobemouche gris		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Bois clairs, lisières, bocages, jusqu'à 1500 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
1984	Anatidae	<i>Netta rufina</i> Pallas, 1773 Nette rousse			LC	EN	MAJEURE	Migrateur : Espagne principalement et Mer Noire	Zones humides à roseaux	Végétaux et invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
4480	Corvidae	<i>Nucifraga caryocatactes</i> Linnaeus, 1758 Cassenoix moucheté		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères de montagne	Graines de conifères, fruits charnus	Nulles à faibles - Habitats absents
4064	Muscicapidae	<i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758 Traquet motteux		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Pâturages rocheux, éboulis, dunes, landes	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
3803	Oriolidae	<i>Oriolus oriolus</i> Linnaeus, 1758 Loriot d'Europe		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique	Bois et parcs de feuillus de plaine	Insectivore et frugivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3489	Strigidae	<i>Otus scops</i> Linnaeus, 1758 Hibou petit-duc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Arbres près des maisons, vergers, jardins, parcs	Gros insectes, petits rongeurs, lézards, grenouilles	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
2660	Pandionidae	<i>Pandion haliaetus</i> Linnaeus, 1758 Balbuzard pêcheur	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I	VU		FORTE	Migrateur : Afrique du Nord, péninsule ibérique	Bordures des plans d'eau douce ou de mer, sur corniches, grands arbres ou pylônes	Poissons	Nulles à faibles - Habitats absents
3764	Paridae	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758 Mésange charbonnière		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, jardins, parcs, jusqu'à 2000 m	Insectivore, graines en hiver	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4525	Passeridae	<i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758 Moineau domestique		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Habitations	Mixte : insectes et graines	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4532	Passeridae	<i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758 Moineau friquet		PN Art.3 CNP An.I	EN	EN	MAJEURE	Migration partiel (pour ceux du Nord)	Campagne, habitations, voir arbres ou talus	Mixte : insectes et graines	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4522	Sturnidae	<i>Pastor roseus</i> Linnaeus, 1758 Etourneau roselin		PN Art.4	NA		FAIBLE	Migratrice du sud-est méditerranéen. Accidentelle en France	Secteurs rocheux comme des falaises des Balkans à la mer Caspienne	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
534751	Paridae	<i>Periparus ater</i> Linnaeus, 1758 Mésange noire		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères de montagne	Mixte : graines de conifères et insectes	Nulles à faibles - Habitats absents
2832	Accipitridae	<i>Pernis apivorus</i> Linnaeus, 1758 Bondrée apivore	DO An.I	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Boisements avec clairières et prairies	Insectivore : larves, hyménoptères	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
2440	Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758 Grand Cormoran		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire	Côtes, estuaires, lagunes, lacs et rivières	Poissons	Nulles à faibles - Habitats absents
4035	Muscicapidae	<i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774 Rougequeue noir		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rochers, édifices	Insectivore, flexible	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4040	Muscicapidae	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> Linnaeus, 1758 Rougequeue à front blanc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur entre l'Afrique du Nord et l'Afrique tropicale	Bois, parcs, vergers, jardins	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4269	Phylloscopidae	<i>Phylloscopus bonelli</i> Vieillot, 1819 Pouillot de Bonelli		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Sud du Sahara	Bois clairs ensoleillés, souvent de conifères, taillis, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
4280	Phylloscopidae	<i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot, 1887 Pouillot véloce		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique du Nord	Boisements de tous types	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4272	Phylloscopidae	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> Bechstein, 1793 Pouillot siffleur		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur : Afrique Tropicale	Futaies de Hêtre ou Chêne à sous-bois maigres, plus rarement de conifères, jusqu'à 1500 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4289	Phylloscopidae	<i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758 Pouillot fitis		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur : Afrique du sud, Sahara et quelques-uns au nord du Sahara	Bois clairs et broussailles jusqu'à 1300 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3603	Picidae	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758 Pic vert		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois clairs, lisières, parcs, vergers	Fourmis et larves, insectes	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
971	Podicipedidae	<i>Podiceps auritus</i> Linnaeus, 1758 Grèbe esclavon	DO An.I	PN Art.3 CNP An.I		NA	TRES FORTE	Migrateur	Zones humides	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
965	Podicipedidae	<i>Podiceps cristatus</i> Linnaeus, 1758 Grèbe huppé		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur : océan atlantique ou mer méditerranée	Zones humides bordées de roseaux	Piscivore, insectes, invertébrés, algues	Nulles à faibles - Habitats absents

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
968	Podicipedidae	<i>Podiceps grisegena</i> Boddaert, 1783 Grèbe jouris		PN Art.3 CNP An.I			MAJEURE	Migrateur : Côtes d'Europe occidentale et pourtour méditerranéen	Nicheur dans le Nord de l'Europe, ponctuellement ailleurs	Larves et invertébrés aquatiques	Nulles à faibles - Habitats absents
974	Podicipedidae	<i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831 Grèbe à cou noir		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Migrateur	Zones humides végétalisées	Macro-invertébrés, insectes, et crustacés	Nulles à faibles - Habitats absents
534752	Paridae	<i>Poecile montanus</i> Conrad, 1827 Mésange boréale		PN Art.3	VU	DD	FORTE	Sédentaire	Sous-bois denses de feuillus, au bord des cours d'eau et marais	Mixte : insectes et graines	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
534753	Paridae	<i>Poecile palustris</i> Linnaeus, 1758 Mésange nonnette		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, marais, haies, jusqu'à 1200 m	Mixte : insectes et graines	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
3978	Prunellidae	<i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758 Accenteur mouchet		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire ou migrateur partiel	Buissons, taillis	Mixte : insectes et graines	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3692	Hirundinidae	<i>Ptyonoprogne rupestris</i> Scopoli, 1769 Hirondelle de rochers		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Nord de la Méditerranée	Rochers et régions suburbaines jusqu'à 2000 m	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
4485	Corvidae	<i>Pyrrhonorax graculus</i> Linnaeus, 1766 Chocard à bec jaune		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Parois rocheuses de montagne	Omnivore, détritophage	Nulles à faibles - Habitats absents
4619	Fringillidae	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> Linnaeus, 1758 Bouvreuil pivoine		PN Art.3	VU	VU	FORTE	Migrateur au Sud de l'Europe	Forêts des montagnes	Granivore	Nulles à faibles - Habitats absents
3036	Rallidae	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758 Râle d'eau		C	NT	NT	MODEREE	Migrateur partiel en Afrique du Nord, Moyen Orient et mer Caspienne	Bords des d'eau à végétation dense	Invertébrés, crustacés et petits poissons	Nulles à faibles - Habitats absents
459638	Regulidae	<i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820 Roitelet triple bandeau		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois de conifères, également de feuillus en plaine, jusqu'à 1600 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
4308	Regulidae	<i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758 Roitelet huppé		PN Art.3	NT	VU	FORTE	Sédentaire	Bois de résineux, principalement d'Epicéas, de tous types	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
3798	Remizidae	<i>Remiz pendulinus</i> Linnaeus, 1758 Rémiz penduline		PN Art.3 CNP An.I		NAb	FAIBLE	Migration disjointe : nord de la Méditerranée ou Golfes persiques pour les populations de l'est	Marais boisés	Insectivore et granivore	Nulles à faibles - Habitats absents
3688	Hirundinidae	<i>Riparia riparia</i> Linnaeus, 1758 Hirondelle de rivage		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateurs : zones plus chaudes	Régions ouvertes à proximité d'eau	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
4049	Muscicapidae	<i>Saxicola rubetra</i> Linnaeus, 1758 Tarier des prés		PN Art.3 CNP An.I	VU	VU	FORTE	Migreur en Afrique	Prairies humides, landes, milieux plus secs en montagnes, jusqu'à 2400 m	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
199425	Muscicapidae	<i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766 Tarier pâle		PN Art.3	NT	LC	MODEREE	Sédentaire ou erratique	Lieux découverts, végétation basse de buissons, jusqu'à 1500 m	Insectivore	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
2559	Scolopacidae	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758 Bécasse des bois		C	LC	NT	MODEREE	Migrateur : France	Régions boisées	Vers, insectes, petits mollusques	Nulles à faibles - Habitats absents
4571	Fringillidae	<i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766 Serin cini		PN Art.3	VU	NT	FORTE	Migrateur en Syrie ou Lybie, sédentaire pour les populations de basses altitude	Parcs, jardins, boisements clairs jusqu'à 1800 m	Mixte : insectes et graines	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3774	Sittidae	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758 Sittelle torchepot		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Bois clairs de feuillus ou mixtes, avec présence d'arbres à cavités	Mixte : insectes et graines	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
1972	Anatidae	<i>Spatula clypeata</i> Linnaeus, 1758 Canard souchet		C	LC		NEGLIGEABLE	Migrateur : Afrique subtropicale	Etangs, marais, bras morts des fleuves et des rivières. Côtes maritimes en Hiver	Végétaux et petits animaux aquatiques	Nulles à faibles - Habitats absents
836222	Anatidae	<i>Spatula querquedula</i> Linnaeus, 1758 Sarcelle d'été		C	VU		FORTE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Zones humides à végétation riveraine abondante	Omnivore, à dominante végétarienne	Nulles à faibles - Habitats absents
889056	Fringillidae	<i>Spinus spinus</i> Linnaeus, 1758 Tarin des aulnes		PN Art.3	LC	VU	FORTE	Sédentaire dans les boisements d'Aulne ou Bouleau	Forêts d'Epiceas en montagne, jusqu'à 1700 m	Granivore	Nulles à faibles - Habitats absents

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
3518	Strigidae	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758 Chouette hulotte		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, parcs, jardins	Micromammifères	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4257	Sylviidae	<i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758 Fauvette à tête noire		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Forêts, haies, jardins et parcs	Mixte : insectes et graines	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4254	Sylviidae	<i>Sylvia borin</i> Boddaert, 1783 Fauvette des jardins		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique sub-saharienne ou Afrique du Sud	Sous-bois, taillis, haies, parc et jardins	Insectivore, fruits	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
4252	Sylviidae	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787 Fauvette grisette		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique sub-saharienne	Lieux ouverts et buissonnants jusqu'à 1200 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
977	Podicipedidae	<i>Tachybaptus ruficollis</i> Pallas, 1764 Grèbe castagneux		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Populations européennes migrant dans le sud	Zones humides bordées de végétation	Insectes, larves, mollusques, crustacés	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
3561	Apodidae	<i>Tachymarptis melba</i> Linnaeus, 1758 Martinet à ventre blanc		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur en Afrique tropicale	Rochers et falaises exposées	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
2770	Anatidae	<i>Tadorna ferruginea</i> Pallas, 1764 Tadorne casarca	DO An.I	PN Art.3	NA	NA	FAIBLE		Rivages sablonneux, champs, steppes	Piscivore, insectes et invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
2767	Anatidae	<i>Tadorna tadorna</i> Linnaeus, 1758 Tadorne de Belon		PN Art.3	LC		FAIBLE	Migrateurs : côtes méditerranéennes	Façades maritimes et sites continentaux proches de l'eau	Mollusques, crustacés, insectes aquatiques	Nulles à faibles - Habitats absents
3780	Sittidae	<i>Tichodroma muraria</i> Linnaeus, 1758 Tichodrome échelette		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Sédentaire ou migrateur partiel à basse altitude	Rochers, falaises, gorges	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents
2594	Scolopacidae	<i>Tringa nebularia</i> Gunnerus, 1767 Chevalier aboyeur		C			NEGLIGEABLE	Migrateur : sud dans les mangroves	<i>Non nicheur en France</i> Marais, landes humides, marais salant	Invertébrés aquatiques	Nulles à faibles - Habitats absents
2603	Scolopacidae	<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758 Chevalier culblanc		PN Art.3	LC	DD	FAIBLE	Migrateurs : sub-saharien, pourtours méditerranéens et zones côtières	<i>Non nicheur en France</i> Marais, rivages des cours d'eau, étang	Invertébrés divers	Nulles à faibles - Habitats absents
3967	Troglodytidae	<i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758 Troglodyte mignon		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bord des cours d'eau dans les bois, jardins, landes, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
4112	Turdidae	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758 Merle à plastron		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Forêts de conifères	Invertébrés, baies	Nulles à faibles - Habitats absents
3482	Tytonidae	<i>Tyto alba</i> Scopoli, 1769 Chouette effraie		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Sédentaire	Bâtiments, parcs urbains	Mixte : insectivore et rongeurs	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3590	Upupidae	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758 Huppe fasciée		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Migrateur en Afrique tropicale	Lisières de bois, vergers, parcs, sites ouverts, souvent dans les arbres d'ornement	Insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
3187	Charadriidae	<i>Vanellus vanellus</i> Linnaeus, 1758 Vanneau huppé			NT	EN	MAJEURE	Migrateur : Europe occidentale et pourtour méditerranéen	Pâtures et cultures, marais et étangs	Insectivore	Nulles à faibles - Habitats absents

* Selon le référentiel taxonomique TaxRef v18.0 mise en ligne le 9 janvier 2025

Légende

Statut réglementaire

Protection nationale (PN) - Arrêté du 3 mai 2007 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Protection communautaire (DO) - Annexe I de la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 modifiée, dite « Directive Oiseaux » (DO-I) : espèces dont la protection nécessite la mise en place des Zones de Protection Spéciales (ZPS)

Statut de conservation

LR-N Liste rouge nationale : UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France

LR-RA : Liste rouge régionale Rhône Alpes : Birot-Colomb X., Bulliffon F., Métails R., Girard-Claudon J., 2024, Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (oiseaux nicheurs et mammifères hors chauves-souris), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 32 pp.

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Tabl. 4 - Liste des Oiseaux à enjeux cités dans la bibliographie du site et du territoire communal

De nombreuses espèces d'oiseaux citées dans la bibliographie sont potentiellement présentes dans les habitats du site. Il s'agit essentiellement d'oiseaux des boisements, des friches et lisières.

2.1.1.4 Herpétofaune

Sources : BIODIV'AURA – Données communales et géolocalisées sur la zone d'étude – 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
HERPETOFAUNE - REPTILES											
77490	Anguidae	Anguis fragilis Linnaeus, 1758 Orvet fragile		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Lisières et friches, Hêtraies. Milieux à forte couverture végétale, plutôt humide mais pas mouillé	Gastéropodes et lombrics, arthropodes	Modérées à fortes - Habitats présents favorables	
77619	Lacertidae	Lacerta bilineata Daudin, 1802 Lézard vert	DH An.IV	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Lisières de bois et prairies denses	Arthropodes, parfois fruits	Modérées à fortes - Habitats présents favorables	

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
77756	Lacertidae	<i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768 Lézard des murailles	DH An.IV	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Anfractuosités des rochers, trous souterrains, interstices des murs	Amas ensoleillés de pierres	Insectes divers	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
77949	Colubridae	<i>Hierophis viridiflavus</i> Lacepède, 1789 Couleuvre verte et jaune	DH An.IV	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Fissures des rochers, terriers de mammifères	Friches, lisières forestières et forêts claires, haies, murets de pierres, jusqu'à 2000 m	Micromammifères, serpents, oiseaux	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
77955	Colubridae	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768 Coronelle lisse	DH An.IV	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Milieux rocheux et rocailleux		Petits vertébrés, lézards	Nulles à faibles - Habitats absents
78048	Natricidae	<i>Natrix maura</i> Linnaeus, 1758 Couleuvre vipérine		PN Art.3	NT	NT	MODEREE	Bord de lacs, marais et cours d'eau		Amphibiens, poissons, petits mammifères, oiseaux, insectes aquatiques	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
78130	Viperidae	<i>Vipera aspis</i> Linnaeus, 1758 Vipère aspic		PN Art.3	LC	NT	MODEREE	Coteaux rocheux, lisières, zone humide en montagne		Micromammifères	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
444446	Colubridae	<i>Zamenis longissimus</i> Laurenti, 1768 Couleuvre d'Esculape	DH An.IV	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Milieux ensoleillés végétalisés		Micromammifères, oiseaux, œufs,	Nulles à faibles - Habitats absents

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
851674	Natricidae	<i>Natrix helvetica</i> Lacepède, 1789 Couleuvre helvétique		PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Ripisylves		Petits vertébrés et amphibiens	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
HERPETOFAUNE - AMPHIBIENS											
92	Salamandridae	<i>Salamandra salamandra</i> Linnaeus, 1758 Salamandre tachetée		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Zones forestières humides	Bords des ruisseaux et flaques d'eau	Têtard : larve d'insecte Adulte : invertébrés, petits coléoptères, petites limaces, vers de terre	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
197	Alytidae	<i>Alytes obstetricans</i> Laurenti, 1768 Alyte accoucheur	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Terriers ou caves humides	Carrières, fontaines, mares dunaires jusqu'à 1600 m		Nulles à faibles - Habitats absents
212	Bombinatoridae	<i>Bombina variegata</i> Linnaeus, 1758 Sonneur à ventre jaune	DH An.II	PN Art.2	VU	VU	FORTE	Forêts	Mares forestières jusqu'à 2000 m	Insectes, vers, petits crustacés et mollusques	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
259	Bufonidae	<i>Bufo bufo</i> Linnaeus, 1758 Crapaud commun		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Forêts	Espèce ubiquiste	Invertébrés divers : araignées, vers, limaces, insectes	Modérées à fortes - Habitats présents favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
310	Ranidae	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838 Grenouille agile	DH An.IV	PN Art.2	LC	NT	MODEREE	Forêts de feuillus de plaine	Etangs forestiers, petites mares bien oxygénées avec végétation	Insectes : papillons, coléoptères, orthoptères, fourmis et arachnides	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
351	Ranidae	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758 Grenouille rousse		PN Art. 4	LC	NT	MODEREE	Boisements et ruisseaux	Etangs forestiers, mares et lacs d'altitude	Petits crustacés aquatiques, mollusques, vers, invertébrés	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
444430	Salamandridae	<i>Ichthyosaura alpestris</i> Laurenti, 1768 Triton alpestre		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Landes	Zones humides et Tourbières de montagne	Petits crustacés aquatiques, larves et œufs, invertébrés	Nulles à faibles - Habitats absents
444432	Salamandridae	<i>Lissotriton helveticus</i> Razoumowsky, 1789 Triton palmé		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Régions boisées humides	Plans d'eau	Petits crustacés aquatiques, larves et œufs, invertébrés	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
444440	Ranidae	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> Linnaeus, 1758 Grenouille commune (verte)	An V	PN Art. 5	NT	LC	MODEREE	Forêts	Marais, étangs, cours d'eau lents, proche de forêts		Modérées à fortes - Habitats présents favorables

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
444443	Ranidae	<i>Pelophylax ridibundus</i> Pallas, 1771 Grenouille rieuse		PN Art.2	LC	NA	FAIBLE	En général dans l'eau, dans des sections calmes de rivières, des bras morts, lacs et étangs, enfouie dans le substrat du fond ou dans les berges	Rivières et plans d'eau importants	Têtard : herbivore et débris de matière organique Adulte : insectivore	Modérées à fortes - Habitats présents favorables
459628	Bufonidae	<i>Epidalea calamita</i> Laurenti, 1768 Crapaud calamite	DH An.IV	PN Art.2	LC	NT	MODEREE	Habitats sablonneux et ensoleillés, carrières	Points d'eau peu profonds sans prédateurs, souvent en carrières		Nulles à faibles - Habitats absents

* Selon le référentiel taxonomique TaxRef v18.0 mise en ligne le 9 janvier 2025

Légende

Statut réglementaire

Protection nationale (PN) Arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Protection communautaire (DH) - Annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)

Statut de conservation

LR-N Liste rouge nationale : UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France

LR-RA Liste rouge régionale Rhône Alpes : Degramont N., Merlançon B., Girard-Claudon J., 2024, Liste rouge des vertébrés d'Auvergne-Rhône-Alpes (Chauves-souris, Reptiles et Amphibiens), LPO

Auvergne-Rhône-Alpes, 21 p.

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Tabl. 5 - Liste des Reptiles et Amphibiens à enjeux cités dans la bibliographie du site et du territoire communal

Plusieurs espèces d'Amphibiens ou Reptiles listées dans la bibliographie peuvent être présents dans les habitats du site, notamment dans les fossés et les lisières.

2.1.1.5 Invertébrés

Sources : BIODIV'AURA – Données communales et géolocalisées sur la zone d'étude – 2026

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
INVERTEBRES - Coléoptères											
12348	Cerambycidae	Rosalia alpina Linnaeus,1758 Rosalie des Alpes	II IV	X		VU	FORTE	Sous écorces, feuilles mortes, dans fissures, souches ou sol	Hêtraie avec arbres morts - possible dans frênaie et Chênaie	Hêtres, Frênes et plus rarement d'autres feuillus	Nulles à faibles - Habitats absents
INVERTEBRES - Lépidoptères											

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
54400	Pieridae	<i>Colias palaeno</i> Linnaeus, 1761 Solitaire		X	LC	LC	FAIBLE	Diapause de la femelle	Marécage acides, tourbières, ou milieux plus secs, à <i>Juniperus</i> et <i>Vaccinium</i>	<i>V. uliginosum</i> , <i>V. myrtillus</i>	Nulles à faibles - Habitats absents
53615	Nymphalidae	<i>Lopinga achine</i> Scopoli, 1763 Bacchante	IV	X	NT	NT	MODEREE	Chenille (dans litière)	Bois de conifères - Plantes hôtes : <i>Brachypodium pinnatum</i> et <i>B. sylvaticum</i>	Graminée ou <i>carex</i>	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
53979	Lycaenidae	<i>Lycaena dispar</i> Haworth, 1802 Cuivré des marais	II	X	LC	LC	FAIBLE	Chenille (2nd stade) dans l'eau	Marais et Zones humides à <i>Rumex sp.</i>	Butine : fleurs de menthes, de la salicaire, de l'eupatoire ou de la pulcaire	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
54496	Papilionidae	<i>Parnassius apollo</i> Linnaeus, 1758 Apollon	IV	X	LC	NT	MODEREE	Chenille dans l'œuf	Pierriers à <i>Sedum sp.</i>	<i>Sedum album</i> , <i>S. telephium</i> et sedums apparentés	Nulles à faibles - Habitats absents
631133	Lycaenidae	<i>Phengaris arion</i> Linnaeus, 1758 Azuré du Serpolet	IV	X	LC	LC	FAIBLE	Chenille	Prairies rocheuses à <i>Thymus serpyllum</i>	<i>Thymus sp.</i> .. Symbiose avec <i>Myrmica sabuleti</i> et <i>M. scabrinodis</i>	Nulles à faibles - Habitats absents

CDREF	Famille	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats et cortèges			Potentialité de reproduction ou hivernage sur le site
			DH/DO	PN	LR-N	LR-RA		Hiver	Eté	Chasse	
626169	Lycaenidae	<i>Phengaris nausithous</i> Bergsträsser, 1779 Azuré des paluds	II	X	VU		FORTE	Chenille	Prairies marécageuses à <i>Sanguisorba officinalis</i>	Oeufs et jeunes larves de fourmis pour la chenille / nectar de fleur pour l'adulte	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INVERTEBRES - Odonates											
65133	Coenagrionidae	<i>Coenagrion mercuriale</i> Charpentier, 1840 Agrion de Mercure	II	X	LC	LC*	FAIBLE	Larve aquatique	Ruisseaux et fossés ensoleillés non pollués de plaine	Diverses plantes aquatiques ou riveraines	Faibles à modérées - Habitats présents, non favorables
INVERTEBRES - Décapodes											
18437	Astacidae	<i>Austropotamobius pallipes</i> Lereboullet, 1858 Écrevisse à pattes blanches	II	X	VU		FORTE	Fonds de l'eau, sous rochers ou sédiments de l'eau, sous arbres et racines immergés	Eaux froides, claires et vives, non polluées, à fond caillouteux	Végétaux, petits invertébrés, amphibiens et poissons morts	Nulles à faibles - Habitats absents

* Selon le référentiel taxonomique TaxRef v18.0 mise en ligne le 9 janvier 2025

Légende

Statut réglementaire

Protection communautaire (DH) - Annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)

Protection nationale (PN) - Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Statut de conservation

Liste Rouge Nationale (LR-N) - UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2014). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN & Opie (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Ephémères de France métropolitaine. Paris, France.

UICN Comité français, OFB, MNHN & AsFra (2023). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Araignées de France métropolitaine. Paris, France.

UICN Comité français, OFB & MNHN (2021). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mollusques continentaux de France métropolitaine. Paris, France.

Liste Rouge Régionale (LR-RA)

Liste Rouge des coléoptères saproxyliques de la région Auvergne-Rhône-Alpes 2021. Benoît Dodelin & Benjamin Calmont.

Liste rouge des bourdons d'Auvergne-Rhône-Alpes. Bérénice Givord-Coupeau, Frédéric Vyghen, Yvan Brugerolles, Arzhvaël Jeusset, Mehdi Issertes, et al.. Arthropologia. pp.20, 2025.

Liste rouge Rhopalocères & Zygènes de Rhône-Alpes. Baillet (Yann) & Guicherd (Grégory), 2018. Flavia APE, Trept, 19 pp.

Liste rouge des Orthoptères de la région Rhône-Alpes. SARDET, E. (coord.), 2018. Etude commandée et financée par DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. 32 pp + 3 Annexes

Liste Rouge des Odonates de la région Rhône-Alpes. Cyrille Deliry & le Groupe Sympetrum, 2014. Collection Concepts & Méthodes - Groupe Sympetrum

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Tabl. 6 - Liste des Insectes à enjeux cités dans la bibliographie du site et du territoire communal

Plusieurs espèces d'Insectes listées dans la bibliographie peuvent être présents dans les habitats du site, bien que les habitats ne soient pas optimaux pour cela.

2.2 METHODOLOGIES D'INVENTAIRE

2.2.1 Les inventaires botaniques et des habitats naturels

2.2.1.1 Relevés de végétation

Les inventaires floristiques sont des relevés systématiques et exhaustifs des taxons botaniques présents dans les différentes unités de végétation. Ils permettent l'identification des plantes présentes dans les différents milieux naturels. Plusieurs relevés phytosociologiques sont ainsi réalisés dans des conditions stationnelles homogènes pour chaque unité de végétation identifiée. L'aire minimale de relevé est définie par la structure de la végétation :

- 1 à 5 m² dans les communautés amphibies et rocheuses ;
- 10 à 20 m² dans les pelouses ;
- 20 à 50 m² pour les prairies ;
- 50 à 100 m² pour les landes ;
- 300 à 1 000 m² pour les boisements.

Les paramètres stationnels tels que l'altitude, l'exposition, le relief (et microrelief), la pente (intensité et forme), la roche mère, les coordonnées GPS (Lambert 93) sont notés. La composition floristique (liste des espèces) et les recouvrements de chaque strate (sol nu/rocher, muscinale, herbacée, arbustive et arborée) sont également déterminés. Pour chaque taxon, la fréquence et de la distribution dans le relevé est estimée par un coefficient d'abondance dominance (Braun-Blanquet 1926) :

- 5 = recouvrement (R) supérieur à 75 % ;
- 4 = 50 < R < 75 % ;
- 3 = 25 < R < 50 % ;
- 2 = 5 < R < 25 % ;
- 1 = 1 < R < 5 % ;
- + = R < 1 %.

L'analyse (informatique) des tableaux de relevés permet d'identifier les espèces caractéristiques de chaque association végétale (au niveau de l'association). La nomenclature utilisée pour décrire les espèces est celle du code international de nomenclature botanique (TAXREF 16 - décembre 2022). La nomenclature des associations végétales est définie grâce au Prodrome des végétations de France, référentiel national phytosociologique classant les groupements végétaux dans un système hiérarchique, de la classe à la sous-association. Sur l'ensemble des sites de prospection, une recherche attentive est portée sur les espèces possédant un statut législatif de protection et/ou de rareté dont la liste est établie à partir des données existantes de la bibliographie avant la phase de prospection de terrain. La présence de ces espèces patrimoniales induit le pointage GPS de la station.

2.2.1.2 Détermination des habitats naturels

De manière concomitante, les différents habitats naturels sont identifiés et leurs limites cartographiées. À partir des relevés floristiques, ils sont caractérisés selon leur intérêt communautaire, voire prioritaire, au niveau de la Directive Habitats (92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992). Les nomenclatures CORINE et EUNIS 28 attribuent un code et/ou une appellation écosystémique à l'alliance phytosociologique caractérisée afin de classer chaque formation végétale selon les normes européennes. Ces catalogues, outils pour la description de sites d'importance pour la conservation de la nature en Europe, classent les différents biotopes selon leur flore constituante, leur fonctionnement écologique et leur environnement abiotique.

2.2.2 Les inventaires de la faune

2.2.2.1 Mammifères terrestres

Les mammifères (i.e. grande faune, petits carnivores et micro-mammifères) sont inventoriés respectivement par observation directe, recherches de traces et indices de présence dans les habitats favorables à leur développement. Si l'identification par observation directe des individus est relativement

simple à mettre en œuvre, de nombreux mammifères restent discrets la journée. L'inventaire est donc réalisé de manière indirecte par observation des indices de présence :

- Coulées ou passages préférentiels
- Reliefs de repas
- Terriers
- Marques territoriales, fèces
- Signes divers (ossements, bois de cervidés, poils)

Les recensements des traces se font surtout le printemps et l'été le long des lisières forestières, des layons, en bordures de chemins, etc. Pour les micromammifères, les pelotes de réjection de chouettes trouvées sont prélevées et les restes de repas contenus dans ces dernières (ossements de micromammifères et/ou passereaux) sont déterminés en laboratoire.

2.2.2.2 Chiroptères

La recherche de traces et d'indices de Chiroptères se déroule en deux phases, une nocturne et une diurne.

La phase nocturne se base sur la détection et l'analyse des ultrasons émis par les chauves-souris lors de leurs chasses et déplacements (méthode acoustique) avec des écoutes actives (à l'aide d'un détecteur « hétérodyne » et « expansion de temps » type Pettersson D240X et EchoMeterTouch2 Pro) pendant les premières heures de la nuit le long de transects et de points d'écoute pertinents d'environ 30 minutes sur le site d'étude. Ces prospections sont complétées par des enregistrements avec un SM2BAT+ et/ou un SM4 durant plusieurs nuits complètes dans des zones privilégiées (zone de chasse, sortie de cavités ou grottes, corridors naturels, etc.). Des écoutes nocturnes avec un détecteur d'ultrasons permettent à la fois d'identifier les espèces ou groupes d'espèces sur les 34 espèces Françaises, et d'obtenir des données semi-quantitatives sur leur fréquence et leur taux d'activité. Les enregistrements sont donc soumis à une analyse ultérieure avec le logiciel Batsound© afin de préciser les espèces grâce aux sonagrammes.

Cette phase nocturne se fait au niveau des sites potentiels de chasse de l'espèce (présence/absence de l'espèce) et si possible au niveau des gîtes de mise-bas s'ils sont connus (dénombrement de la colonie). Elle est réalisée à proximité des lisières de boisements et au niveau des zones humides (prairies, rivière, mares, etc.), zones les plus recherchées par les chiroptères pour la chasse.

La phase d'inventaire diurne permet d'identifier le potentiel d'accueil des milieux naturels pour les chiroptères et d'éventuels gîtes en milieu bâti ou naturel. Cette méthode consiste à visiter les sites favorables à l'accueil des Chiroptères (granges, ruines avec toiture, caves, grottes et cavités, etc.). Les Chiroptères sont alors inventoriés respectivement par observation directe, et par recherche de traces et d'indices de présence (guano notamment) dans les habitats favorables à leur développement et à la reproduction. Il s'agit donc principalement d'identifier les éléments paysagers importants pour les chiroptères (alignements d'arbres, lisières, cavités, falaises, zones humides, etc.) pour les zones de chasse nocturnes, et la « valeur » des sites en termes de potentiel d'accueil :

- Pour les espèces arboricoles, la valeur des boisements est évaluée (bois morts, cavités, vieux arbres, ouverture et connexion fonctionnelle avec les territoires de chasse des espèces considérées, etc.). L'identification d'espèces avifaunistiques et de leurs cavités telles que les Pics est aussi un indice d'une potentielle présence de Chiroptères dans le milieu.
- Pour les espèces cavernicoles (à anthropophiles), la valeur des cavités et grottes est évaluée (profondeur, taille, utilisation, etc.). Les investigations se font donc au niveau des ouvrages d'art du site (ponts, tunnels, caves, etc.).

Il est cependant à noter que certaines espèces peuvent partager plusieurs affinités de gîtes, et peuvent être en mixité avec d'autres espèces de chiroptères, ou « partager » le gîte avec l'avifaune (Murins et Pics par exemple), d'où l'intérêt d'une évaluation exhaustive durant la phase diurne de tous les types d'habitats potentiels, pour chaque espèce de Chiroptère.

2.2.2.3 L'inventaire de l'avifaune

2.2.2.3.1 Avifaune diurne

L'inventaire de l'avifaune se base sur une prospection de terrain (observation et écoute des chants) au moyen de la technique mixte des transects couplés aux points d'écoute. L'observateur parcourt le site et note tous les contacts auditifs et/ou visuels (individus, plumées, chants, cris, nids, etc.) obtenus lors du

transect. Il réalise les inventaires durant les périodes de la journée les plus favorables (1h après le lever du soleil, entre 6h et 11h). Sur des lieux spécifiques et pertinents de son itinéraire, il réalise des points fixes d'écoute d'une quinzaine de minutes au cours desquels il relève les déplacements et identifie les chants. Cette période permet en effet de déceler des individus supplémentaires (espèces cryptiques ou peu loquaces).

Les points d'écoutes sont choisis pour permettre une écoute optimale sur le secteur d'étude, en prenant en compte les différentes expositions du versant, la distance maximale d'audition des chants et les différents habitats potentiels des espèces. À chaque contact est associé un indice de nidification.

- Nidification possible :
 - Individu retrouvé mort, écrasé (notamment rapaces nocturnes en bords de routes),
 - Oiseau vu en période de nidification dans un milieu favorable,
 - Mâle chanteur en période de reproduction dans un milieu favorable.
- Nidification probable
 - Couple présent en période de reproduction dans un milieu favorable
 - Individu cantonné : comportement territorial (chant, ...) obtenu sur un même site (à au moins une semaine d'intervalle), en période de reproduction, dans un milieu favorable
 - Parades nuptiales ou accouplement
 - Cris d'alarme ou comportement d'inquiétude (suggérant la proximité d'un nid)
 - Transport de matériaux, construction ou aménagement d'un nid, creusement d'une cavité
- Nidification certaine
 - Adulte simulant une blessure ou cherchant à détourner un intrus
 - Découverte d'un nid vide ou de coquilles d'œufs
 - Juvéniles en duvet ou incapable de voler sur de longues distances
 - Fréquentation d'un nid
 - Transport de nourriture ou de sacs fécaux
 - Nid garni (œufs ou poussins)

Les statuts biologiques (nicheur, hivernant, etc.) des oiseaux et le nombre d'individus observés et/ou écoutés ont été définis, pour ainsi définir au mieux les enjeux locaux de conservation. Une représentation cartographique reprenant les enjeux avifaunistiques a été réalisée au fur et à mesure de l'avancement des inventaires.

Les cavités arboricoles sont également recherchées sur les sites favorables à la nidification des espèces de Chouettes/Hiboux mais aussi des Pics (bois clairs, arbres morts, etc.), les chouettes étant des opportunistes des cavités de Pic épeiche notamment. Concernant les rapaces diurnes, la recherche de nid s'effectue si la présence d'une espèce est avérée sur le site (espèce relevée à plusieurs reprises sur le site). Au vu du milieu, les espèces potentielles seront surtout arboricole, avec des nids en coupe relativement imposants sur des arbres de grande taille.

2.2.2.3.2 Avifaune nocturne

Des inventaires des rapaces nocturnes ont également été réalisés. Il se base sur des écoutes crépusculaires ou nocturnes (Tanguy et Gourdain 2011). Le principe est que sur chaque point d'écoute, l'observateur reste immobile pendant 20 minutes précisément et note tous les contacts visuels et auditifs de chaque espèce d'oiseau contactée sans limite de distance. Les passages ont été effectués en période de reproduction ou d'élevage des jeunes, pour contacter les mâles territoriaux et/ou les cris des jeunes rapaces. Les points d'écoutes ont été réalisés entre la tombée de la nuit et les 4 premières heures nocturnes. Le prolongement des écoutes dans les premières heures de la nuit est nécessaire pour recenser les rapaces nocturnes. Un inventaire des habitats de ces espèces est également réalisé, par une prospection diurne de l'ensemble de la zone d'étude.

Le principe de prospection est basé sur une observation attentive à vue et à la jumelle des arbres de diamètre à la base supérieur à 50 cm, sur l'ensemble des faces, dans les zones où des contacts nocturnes ont été relevés. Un inventaire des habitats de ces espèces est également réalisé, par une prospection diurne de l'ensemble de la zone d'étude en vue de déterminer :

- La structure de l'habitat (physionomie, superficie, connexion fonctionnelle avec les zones de chasse et les autres massifs, ...)
 - La présence de cavités ou trou d'arbre pouvant accueillir des rapaces nocturnes,
 - La présence de nid et/ou d'individu de Hibou Moyen Duc,
 - Des indices de présence de rapaces nocturnes tels que des pelotes de réjection,
 - La présence de forges ou de loges de Pic épeiche et de Pic noir.

2.2.2.4 Inventaires des Amphibiens

L'inventaire des Amphibiens se déroule en 3 phases dès la fonte de la neige sur le site :

- Une phase de reconnaissance diurne des sites aquatiques, permettant de définir les accès à ces sites, les paramètres environnementaux (présence de végétation, profondeur, connexions hydrauliques et avec les habitats d'été et/ou d'hiver, ...), et les potentialités d'accueil de l'espèce.
- Une phase d'inventaire diurne permettant d'identifier les pontes, les têtards et de rechercher des juvéniles. Les individus présents feront l'objet d'une capture numérique.
- Une phase d'inventaire diurne basée sur une recherche visuelle des amphibiens adultes dans l'eau, couplée à une recherche visuelle à la tombée de la nuit. La détection visuelle est complétée par des points d'écoute afin d'identifier les mâles chanteurs, sur une durée de 15 minutes par station.

Lors des prospections, qui ont été engagées lorsque les conditions météorologiques ont été favorables (soirées douces et humides), le temps de parcours de chaque transect a été toujours le même. Une fiche de suivi (par transect ou par date) a été élaborée, mentionnant toutes les espèces d'amphibiens contactées, la nature du contact (ponte, contact visuel, chant, etc.), le nombre d'individus concernés (ou estimation semi-quantitative si impossibilité de mentionner un nombre précis) et les conditions météorologiques. Une synthèse des données récoltées pour les amphibiens a été élaborée, détaillant les méthodologies précises employées (positionnement des transects, jours de prospection...). Elles sont accompagnées de représentations cartographiques, permettant de positionner précisément, le cas échéant les foyers de populations les plus importants. Une analyse des éléments récoltés a été effectuée, en particulier au regard des enjeux et des statuts de protection de chacune des espèces rencontrées.

2.2.2.5 Inventaire des Reptiles

Les inventaires des Reptiles se basent sur deux techniques :

- L'observation directe ainsi que la recherche de mues dans les habitats favorables et sur les sites d'intérêt, en portant une attention particulière aux endroits ensoleillés et abrités utilisés comme lieux d'insolation. Les visites ont eu lieu au printemps, alors que les animaux recherchent au maximum le soleil et avant les trop fortes chaleurs.
- La pose de plaques : les reptiles sont des organismes ectothermes (= dont la température corporelle est la même que celle du milieu extérieur), ce qui les incite à se réfugier à l'abri ou sur les zones attractives que représentent les plaques d'inventaires. Celles-ci ont été disposées au cours de l'hiver précédent la saison active sur des sites attrayants pour les reptiles, en particulier des lisières orientées plein sud, ou des zones avec une mosaïque d'habitats.

Les périodes de premières chaleurs printanières ont été les moments privilégiés pour les prospections car les besoins thermiques des espèces sont importants à la sortie de l'hiver (mai-juin en fonction de l'altitude) et la végétation est également plus réduite à cette saison, ce qui facilite le repérage des espèces. La fin des grandes chaleurs estivales (septembre) marque aussi une période favorable à l'inventaire de ces espèces.

2.2.2.6 Inventaire des Insectes et Arthropodes

2.2.2.6.1 Invertébrés diurnes

Concernant les Insectes, espèces représentatives de la qualité des milieux naturels, les inventaires ont été réalisés en fonction des groupes suivants :

- L'inventaire des Lépidoptères Rhopalocères (Papillons) : l'échantillonnage s'est fait à vue et par capture-relâché au filet des adultes sur l'ensemble des milieux ouverts et des lisières forestières. La méthodologie de ces inventaires diurnes consiste à noter et à compter systématiquement l'ensemble des espèces (Rhopalocères et hétérocères ayant une activité diurne), observées de part et d'autre d'un parcours prédéfini au GPS, ciblé sur les habitats de chaque groupe inventorié. Elle permet également de couvrir l'ensemble des milieux aquatiques, ouverts et pré-forestiers rencontrés sur le site. L'inventaire est complété par des observations ponctuelles d'espèces non inventoriées lors du transect. Différentes données décrivant les stations et milieux ainsi que la biologie et l'écologie des espèces rencontrées ont systématiquement été collectées et standardisées dans une fiche de terrain en vue d'une exploitation ultérieure.
- L'inventaire des Orthoptères et des Odonates suit le même protocole que décrit ci-avant, respectivement sur les lisières et milieux ouverts pour les premiers, sur les zone humides et sources pour les seconds (avec recherche des exuvies).
- L'inventaire des Coléoptères a été réalisé essentiellement sur les lisières, les bois morts et dans la litière des boisements des sites. Les adultes ont fait l'objet d'une capture pour identification avant d'être relâchés. Un protocole de piégeage a été mis en place localement par la pose de piège à vitres à interception multidirectionnelle (pièges VIM), pièges particulièrement efficaces pour ce type d'insectes et utilisés en routine partout en Europe. Afin de ne pas détruire les Insectes capturés, ce piégeage a été réalisé sans mélange fermentescible attractif et relevé quotidiennement. Chaque contact a été géoréférencé.
- Cas des insectes xylophages et saproxylophages : Les insectes xylophages au sens large sont des consommateurs de matière ligneuse au cours de tout ou d'une partie de leur cycle de développement. Ils se différencient en 4 grands groupes : Coléoptères, Hyménoptères, Lépidoptères, et Diptères, mais sont principalement représentés par des Coléoptères (Grand capricorne *Cerambyx cerdo* Linnaeus, 1758 ; Lucane cerf-volant *Lucanus cervus* Linnaeus, 1758 ; ...). La méthodologie d'inventaire se base sur la recherche d'individus ou de traces (trous dans le bois par exemple).
- Toutes les autres espèces d'Arthropodes (Insectes et Arachnides) rencontrées lors des prospections sont systématiquement répertoriées et déterminées.

2.2.2.6.2 Invertébrés nocturnes

Cette méthodologie est appliquée aux papillons nocturnes appelés Hétérocères nocturnes. Ils sont recherchés pendant les nuits les plus favorables (nuits chaudes, sans vent, sans pluie). Les papillons sont attirés à l'aide de tubes UV BLB de 15W émettant principalement dans le spectre ultra-violet et de supports artificiels blancs sur lesquels ils peuvent se poser (drap blanc tendu entre deux perches). Les prospections se déroulent au crépuscule pendant 3 h de temps. La plupart des insectes est identifiée in situ (parfois pris en photo pour éventuelle confirmation), quelques-uns, plus délicats ou impossibles à identifier sur le terrain sont conservés pour identification ultérieure au laboratoire. Presque tous les groupes d'insectes volants ayant une activité nocturne ou crépusculaire sont attirés par ces dispositifs. La chasse à la lumière nécessite la présence continue d'un entomologiste sur le lieu d'échantillonnage. Les insectes, suivant leur écologie, sont attirés à différentes heures de la nuit. Certaines espèces, spécimens, repartent du drap plus ou moins rapidement.

Conditions météorologiques nocturnes favorables :

- Les nuits consécutives aux journées ayant des températures dites « de saison » si possible croissantes. En été, les chaudes nuits lorsque le temps est lourd voir orageux sont privilégiées.
- Les nuits sans vent ou faiblement venteuses (mais en se plaçant alors sous abris) ;
- Les nuits sans lune, c'est-à-dire à une période précise du cycle lunaire dénommée « lune noire » ou à d'autre périodes mais lorsque les nuages cachent de façon quasi continue la lune.

Cependant, en milieu urbain particulièrement pollués par l'éclairage artificiel nocturne environnant, l'attraction est systématiquement « diluée » et les nuits sans lune peuvent s'avérer équivalentes aux autres.

2.3 ANALYSE, SYNTHÈSE ET ÉVALUATION ÉCOLOGIQUE DES DONNÉES COLLECTÉES SUR LE TERRAIN

2.3.1 Bases scientifiques et réglementaires utilisées pour l'évaluation écologique

L'évaluation écologique des espèces est fondée sur les documents scientifiques, textes réglementaires et les listes rouges suivants :

➤ Codification et statuts des habitats naturels

- **Code EUNIS** : Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013. EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.
- **Code CORINE BIOTOPE** : Bissardon M., Guibal L. & Rameau J.-C., 1997. Corine biotopes. Version originale. Types d'habitats français. ENGREF, Nancy, 217 p.
- **Code Natura 2000** : « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 à 5
 - Bensettiti F., Rameau J.-C. & Chevallier H. (coord.), 2001. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.
 - Bensettiti F., Bioret F., Roland J. & Lacoste J.-P. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p. + cédérom.
 - Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/ MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p. + cédérom.
 - Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.
 - Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.
 - Bensettiti F., Herard-Logereau K., Van Es J. & Balmain C. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p. + cédérom.
- **Habitat de zone humide** : Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement : H. : habitats caractéristiques de zones humides ; p. : l'habitat du niveau hiérarchique donné ne peut pas être considéré comme systématiquement ou entièrement caractéristique de zones humides.
- **Habitats protégés** : Arrêté du 19 décembre 2018 fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine.
- **Liste rouge Rhône-Alpes** : 2016. Conservatoires botaniques nationaux alpins et du Massif central
- **Statut ZNIEFF** : Habitats déterminants D (=particulièrement importantes pour la biodiversité régionale) ou complémentaire c (liste complémentaire). DC : déterminants avec des critères.

➤ Textes réglementaires communautaires

- DO : Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 modifiée, dite « Directive Oiseaux » et concernant la conservation des oiseaux sauvages :
 - Annexe I : espèces dont la protection nécessite la mise en place des Zones de Protection Spéciales (ZPS)
- DH : Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » et ayant pour objectif d'assurer le maintien et la diversité biologique par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage :
 - Annexe I : habitats d'intérêt communautaire (en danger de disparition, rares ou remarquables)
 - Annexe II : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)
- CB : Convention de Berne du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe :
 - Annexe I : espèces de flore strictement protégées
 - Annexe II : espèces de faune strictement protégées
 - Annexe III : espèces de faune protégées
- CW : Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). C'est un accord international entre Etats qui a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent :
 - Annexe I : espèces menacées d'extinction dont le commerce international de leurs spécimens est interdit
 - Annexe II : commerce international des espèces protégées autorisé mais d'une façon réglementée et limitée à un niveau qui ne compromet pas la survie de l'espèce

➤ Textes réglementaires à l'échelle nationale et régionale

- Arrêté du 20 janvier 1982 modifié le 23 mai 2013, fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national,
- Arrêté du 23 avril 2007 version consolidée au 07 octobre 2012, fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire
- Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées et menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département
- Arrêté du 3 mai 2007 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire
- Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire
- Arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale
- Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

➤ Listes scientifiques à l'échelle nationale et régionale

- MERHAN B., PACHE G. et col. 2019. – Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la zone biogéographique alpine de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 62 p. + annexes Bensettiti F., Gaudillat V., Malengreau D. & Quéré E. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 - Espèces végétales. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 271 p. + cédérom.
- Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p. + cédérom. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France
- UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France

- UICN France, MNHN, Opie & SEF (2012). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Dossier électronique
- UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France
- L'ensemble des listes rouges régionales Rhône Alpes et Auvergne Rhône Alpes

Ces listes rouges déclinent le statut de conservation des espèces en fonction des classes suivantes : RE : Disparu de la région (nicheur éteint), CR : En danger critique d'extinction (très rare), EN : En danger d'extinction (rare), VU : Vulnérable (effectifs en déclin), NT : Quasi menacé, LC : Moins concerné, NE : Non évalué.

2.3.2 Évaluation écologique des habitats

Les habitats naturels sont évalués en fonction de plusieurs critères définis dans les paragraphes suivants.

2.3.2.1 Critères réglementaires

Les statuts disponibles sont :

- Les habitats relevant de l'annexe I de la directive « Habitat-faune-flore » (directive n°92/43/CEE DU CONSEIL du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages) ;
- Les habitats relevant des milieux humides d'après l'arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-1 et R.211-108 du Code de l'environnement ;
- Les habitats inscrits l'Arrêté du 19 décembre 2018 fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine.

La grille d'évaluation du statut réglementaire est résumée dans le tableau suivant :

Grille d'évaluation des habitats naturels	Enjeu réglementaire
Habitat naturel sans statut	1
Zone humide potentielle (sur critère pédologique ; absence de végétation caractéristique)	5
Habitat relevant de la directive Habitat-Faune-Flore Natura 2000 ou Zone humide (critère de végétation ou présence d'un substrat humide) ou Arrêté du 19 décembre 2018	10
Habitat relevant de la directive Habitat-Faune-Flore Natura 2000 et Zone humide (critère de végétation ou présence d'un substrat humide)	15

Tabl. 7 - Grille d'évaluation des enjeux réglementaires des habitats naturels

2.3.2.2 Critères « Habitats d'espèces protégées et/ou menacées »

Les niveaux de protection et de conservation des espèces sont définis par l'inscription sur les listes nationales, régionales et départementales présentées au paragraphe précédent. Les espèces protégées, rares et/ou menacées sont évaluées conjointement dans ce paragraphe selon la grille d'évaluation suivante :

Grille d'évaluation des habitats d'espèces	Enjeu réglementaire et de conservation
Présence d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	10
Présence potentielle d'au moins une espèce protégée, rare ou menacée	5
Habitat sans potentialité d'espèces protégée, rare ou menacée	1

Tabl. 8 - Grille d'évaluation des habitats d'espèces

2.3.2.3 Critères de rareté de l'habitat

Il existe des catalogues d'habitats régionaux qui précisent généralement le statut de rareté de chacun des habitats décrits bien que ne découlant pas d'une méthodologie commune et établie. Ils permettent cependant de définir subjectivement une idée de la rareté. Pour définir ce critère, la liste rouge des végétations de la région Auvergne Rhône Alpes (CBNA – 2022) est utilisée.

La grille d'évaluation est résumée dans le tableau suivant :

Rareté régionale	Rareté locale en % de la zone d'étude				
	C (>30 %)	AC (10-30 %)	AR (5-10 %)	R (0,5-5 %)	RR (<0,5 %)
C	1	1	2	4	7
AC	1	2	4	4	7
AR	2	4	4	7	7
R	4	4	7	10	10
RR	7	7	7	10	10

Légende

C (commun) : 1 ; AC (assez commun) : 2 ; AR (assez rare) : 4 ; R (rare) : 7 ; RR (très rare) : 10

Tabl. 9 - Grille d'évaluation de la rareté locale des habitats

Référence : LE GLOANEC V. & MERHAN B. 2022. – Liste rouge des végétations. Région Auvergne-Rhône-Alpes. Conservatoire botanique national du Massif central, Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, 18 p.

2.3.2.4 Critères d'état de conservation de l'habitat

Au sens de la DHFF, « l'état de conservation favorable constitue l'objectif global à atteindre et à maintenir pour tous les types d'habitat et pour les espèces d'intérêt communautaire. Il peut être décrit comme une situation où un type d'habitat où une espèce prospère (aspects qualitatifs et quantitatifs), où les perspectives quant à la vitalité des populations d'espèces ou des structures pour les habitats sont favorables et où les éléments écologiques intrinsèques des écosystèmes d'accueil ou les conditions géo-

climatiques pour les habitats sont propices. Il est important de noter que l'évaluation de l'état de conservation inclut non seulement des éléments de diagnostic basés sur l'état présent, mais qu'elle considère également les perspectives et évolutions futures de cet état, basées sur des menaces prévisibles et évaluables ».

Les habitats ne relevant pas de la directive « Habitats » sont également évalués avec le même souci de mesurer leur état de santé, sur la base du dire d'expert en considérant l'état au temps « t » de l'habitat par rapport à un état optimum potentiel au regard des caractéristiques mésologiques. Par exemple, une prairie artificielle de fauche est considérée comme en mauvais état de conservation car elle remplace une prairie naturelle de fauche.

Grille d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels	Etat de conservation
Excellent	10
Bon	7
Moyen	5
Mauvais	1

Tabl. 10 - Grille d'évaluation de l'état de conservation des habitats

2.3.2.5 Evaluation des enjeux de l'habitat

L'ensemble de ces critères permettent de définir une évaluation de l'enjeu de l'habitat. Chaque habitat est évalué en faisant la somme des points critères définis ci-avant selon la grille d'évaluation suivante :

Classification de l'enjeu botanique d'un habitat naturel					
Somme des critères	<11	12 à 19	20 à 27	28 à 35	>35
Enjeu botanique	NEGLIGEABLE	FAIBLE	MODERE	FORT	MAJEUR

Tabl. 11 - Grille d'évaluation de l'état de conservation des habitats

2.3.3 Évaluation écologique des espèces floristiques et faunistiques

2.3.3.1 Evaluation intrinsèque de l'espèce sur des critères réglementaires et de conservation

Les enjeux des espèces, fondés sur leur statut de protection et de rareté seront déclinés selon 5 classes d'enjeux de conservation local :

- **ENJEUX MAJEURS**
 - Espèces protégées au niveau national, régional ou départemental ou espèces communautaires (Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ;
 - **ET** espèces micro-endémiques (aire de répartition tout au plus équivalente à la surface de quelques communes) ou très menacées sur l'intégralité de leur aire de répartition au point qu'elle soit devenue très fragmentée (listées CR ou EN sur la liste rouge régionale et/ou nationale).
- **ENJEUX FORTS**

- Espèces protégées au niveau national, régional ou départemental ou espèces communautaires (Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ;
- Et espèces menacées sur une grande partie de leur aire de répartition (listées VU sur la liste rouge régionale et/ou nationale).

➤ **ENJEUX MODERES**

- Espèces protégées au niveau national, régional ou départemental ou espèces communautaires (Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ;
- Et Espèces endémiques d'une aire relativement restreinte (équivalente à un département ou une région française) et modérément menacées sur l'intégralité de leur aire de répartition, c'est-à-dire en cours de régression avérée (listée NT sur la liste rouge régionale et/ou nationale).

➤ **ENJEUX FAIBLES**

- Espèces protégées au niveau national, régional ou départemental ou espèces communautaires (Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ;
- Et espèces caractéristiques d'habitats naturels particuliers ou en limite d'aire de répartition (rares dans le domaine géographique considéré mais non protégées) ou endémiques non menacées.

➤ **ENJEUX NEGLIGEABLES**

- Espèces communes et ordinaires, non protégées et non menacées.

Ces enjeux intrinsèques sont ensuite pondérés et évalués au regard des spécificités locales et régionales du site (fréquence, fragilité, menaces de l'habitat ou espèces, utilisation du site, présence de l'habitat d'espèce, période sensible du cycle biologique se déroulant sur le site, etc.).

2.3.3.2 Analyse des habitats d'espèces et de l'utilisation des milieux

À cette analyse « réglementaire », une analyse des habitats d'espèce (= milieu de vie de l'espèce composé de zone de reproduction, zone d'alimentation, zone de chasse, etc., et pouvant comprendre plusieurs habitats naturels) en présence sur le site est nécessaire.

La sensibilité intrinsèque de l'espèce est définie à partir des statuts de protection communautaire et/ou nationale, et des menaces d'extinction ou de régression des populations d'espèces qui pèsent au niveau mondial, national et régional. L'analyse s'appuie également sur la réalisation du cycle biologique de l'espèce sur le site et dans l'habitat d'espèce, elle est définie en 4 à 5 phases selon les espèces :

- Hivernage : période très sensible de l'espèce où le dérangement influe sur la survie de l'individu ou de la colonie, pouvant remettre en cause la pérennité de la population. Deux niveaux sont utilisés pour l'analyse : hivernage avéré (H) et hivernage potentiel/ponctuel (h) ;
- Reproduction/nidification : période très sensible de l'espèce où le dérangement influe sur la survie de du juvénile, pouvant remettre en cause la pérennité de la population. Deux niveaux sont utilisés pour l'analyse : reproduction avérée (R) et reproduction potentielle/ponctuelle (r) ;
- Estivage (E ou e) : période pouvant être sensible pour les espèces inféodées à un gîte estival, moins sensible pour les espèces ubiquistes et mobiles. Deux niveaux sont utilisés pour l'analyse : estivage avéré (E) et estivage potentiel/ponctuel (e) ;
- Milieux de chasse ou de nourrissage : période pouvant être sensible pour les espèces spécialisées et inféodées à un milieu ou proie, moins sensible pour les espèces ubiquistes et mobiles. Deux niveaux sont utilisés pour l'analyse : territoire de chasse avéré (C) et territoire de chasse potentiel/ponctuel (c)
- Migration (M) : période sensible pour l'espèce.

Au regard de ces éléments, et au regard de l'utilisation des habitats naturels dans les différentes phases du cycle biologique des espèces, les enjeux sont définis pour chaque espèce. L'analyse porte sur toutes les espèces inventoriées et sur les espèces potentielles présentant des sensibilités modérées à très fortes. Cette analyse complète permettra entre autres de déterminer les habitats d'espèces pour lesquels une attention particulière doit être posée et pour définir les axes de conservation in fine. Le tableau suivant résume le processus de définition des sensibilités spécifiques intrinsèques.

Sensibilité espèce au niveau régional	Espèce non protégée	Espèce protégée
REPRODUCTION/HIVERNAGE CERTAIN		
Domaine vital sur le site de projet		
Espèce non menacée (LC)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce quasi menacée (NT)	Enjeu FAIBLE	Enjeu MODERE
Espèce menacée (VU)	Enjeu MODERE	Enjeu FORT
Espèce en danger (EN)	Enjeu FORT	Enjeu MAJEUR
Espèce en danger critique (CR)	Enjeu MAJEUR	Enjeu MAJEUR
REPRODUCTION/HIVERNAGE PROBABLE		
Fréquentation régulière sur le site de projet, indice de reproduction/hivernage alentours, chasse		
Espèce non menacée (LC)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce quasi menacée (NT)	Enjeu FAIBLE	Enjeu FAIBLE
Espèce menacée (VU)	Enjeu FAIBLE	Enjeu MODERE
Espèce en danger (EN)	Enjeu MODERE	Enjeu FORT
Espèce en danger critique (CR)	Enjeu FORT	Enjeu MAJEUR
REPRODUCTION/HIVERNAGE POSSIBLE		
Fréquentation occasionnelle sur le site de projet, chasse		
Espèce non menacée (LC)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce quasi menacée (NT)	Enjeu FAIBLE	Enjeu FAIBLE
Espèce menacée (VU)	Enjeu FAIBLE	Enjeu MODERE
Espèce en danger (EN)	Enjeu MODERE	Enjeu MODERE
Espèce en danger critique (CR)	Enjeu MODERE	Enjeu FORT
NON REPRODUCTEUR/HIVERNANT		
Chasse sur le site de projet		
Espèce non menacée (LC)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce quasi menacée (NT)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce menacée (VU)	Enjeu FAIBLE	Enjeu FAIBLE
Espèce en danger (EN)	Enjeu FAIBLE	Enjeu MODERE
Espèce en danger critique (CR)	Enjeu MODERE	Enjeu MODERE
NON REPRODUCTEUR/HIVERNANT		
Transit sur le site de projet		
Espèce non menacée (LC)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu NEGLIGEABLE
Espèce quasi menacée (NT)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu NEGLIGEABLE
Espèce menacée (VU)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce en danger (EN)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE
Espèce en danger critique (CR)	Enjeu NEGLIGEABLE	Enjeu FAIBLE

Tabl. 12 - Définition des sensibilités des espèces

2.4 DATES DE PROSPECTION ET LIMITES

Les prospections de terrain se sont déroulées sur plusieurs journées ciblées sur les périodes optimales de développement ou d'observation des différents groupes.

Date et conditions particulières	Observateurs	Conditions météo	Groupes concernés						
			Flore et habitats	Mammifères	Chiroptères	Avifaune	Amphibiens	Reptiles	Entomofaune
07 mai 2026 Diurne	JP PAGES	Soleil, vent nul, 24°C	FP	d		D	D	D	
22 au 25 mai 2026 Nocturne	JP PAGES	Dégagé, vent faible, 26°C			DA DE	N			
25 mai 2026	JP PAGES	Soleil, vent nul, 29°C	FP			D			

Légende

Inventaire botanique : FP : flore printanière – FE : flore estivale – FA : flore automnale

Inventaire faunistique principal / secondaire : D/d : diurne – N/n : nocturne – C/c : crépusculaire

Précisions Chiroptères : (DA) : Détection acoustique active (Petterson D240x) - (DE) : Détection acoustique par enregistrement (SM4BAT FS) - (AG) : arbres gîtes

Précisions Avifaune : (AC) : arbres à cavité

Tabl. 13 - Dates de prospection et groupes concernés

Remarque : les développements et la présence des taxons tant floristiques qu'animaux sont soumis à de multiples facteurs écologiques généraux ou locaux, et que si les inventaires ont pour objectif de tendre à l'exhaustivité, ils ne donnent en réalité qu'une image la plus complète possible à un temps donné.

3 LES HABITATS NATURELS TERRESTRES ET LA FLORE

3.1 LES HABITATS NATURELS DE LA ZONE D'ETUDE

Source : ALP'PAGES Environnement 2026

Les habitats ont été identifiés sur le site, notamment au niveau de l'ensemble des zones de projet concernées par le dossier. Au sein de la zone d'étude, 5 formations ont été identifiées.

Code Eunis	Habitat	Zone d'étude	
		Surface (ha)	Surface (%)
FA	Haies composées d'espèces indigènes et horticoles	0,0286	1,557%
G1.A1	Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à <i>Quercus</i> , <i>Fraxinus</i> et <i>Carpinus betulus</i>	0,0550	2,995%
I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	0,6334	34,472%
I1.53	Friches herbacées	0,4200	22,859%
J4	Parcs de stationnement et accès	0,7004	38,118%
Total		1,8374	100%

Tabl. 14 - Habitats relevés et superficies sur le site d'étude et dans l'emprise des projets

3.1.1 Bilan des habitats naturels

Le tableau suivant reprend les éléments de classification et de détermination des enjeux des habitats naturels du site (cf. méthodologie).

Code EUNIS	Nom EUNIS	Code N2000	Statut réglementaire	Enjeu HE	Surface (ha)	Surface (%)	Rareté locale	Rareté régionale	Etat de conservation	Enjeu
FA	Haies composées d'espèces indigènes et horticoles	-	1	10	0,0286	1,557%	AC	AC	Moyen	FAIBLE
G1.A1	Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à <i>Quercus</i> , <i>Fraxinus</i> et <i>Carpinus betulus</i>	-	1	10	0,0550	2,995%	C	AR	Bon	MODERE
I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	-	1	1	0,6334	34,472 %	C	C	Mauvais	NEGLIGEABLE
I1.53	Friches herbacées	-	1	5	0,4200	22,859 %	AC	AC	Moyen	FAIBLE
J4	Parcs de stationnement et accès	-	1	1	0,7004	38,118 %	C	C	Mauvais	NEGLIGEABLE

Tabl. 15 - Bilan des enjeux des habitats naturels du site

Les habitats naturels présents sur la zone de projet sont typiques de l'étage collinéen des Préalpes du nord. Seuls les habitats anthropisés et artificialisés ne sont pas fonctionnels au niveau écologique, à cause de perturbations anthropiques, que cela soit au niveau des sols ou de la gestion, qui ne permettent pas à la faune et à la flore de se développer de manière optimale.

Aucun de ces habitats ne présentent d'enjeux de conservation forts.

Des habitats relativement rares au niveau local et/ou jouant un rôle prépondérant dans le maintien et le développement de la biodiversité présentent des enjeux de conservation qualifiés de modérés. Il s'agit de boisements et des fossés humides.

Les autres habitats naturels présents ne présentent pas d'enjeu élevé.

3.1.2 Cartographie des habitats naturels

Cf. page suivante.

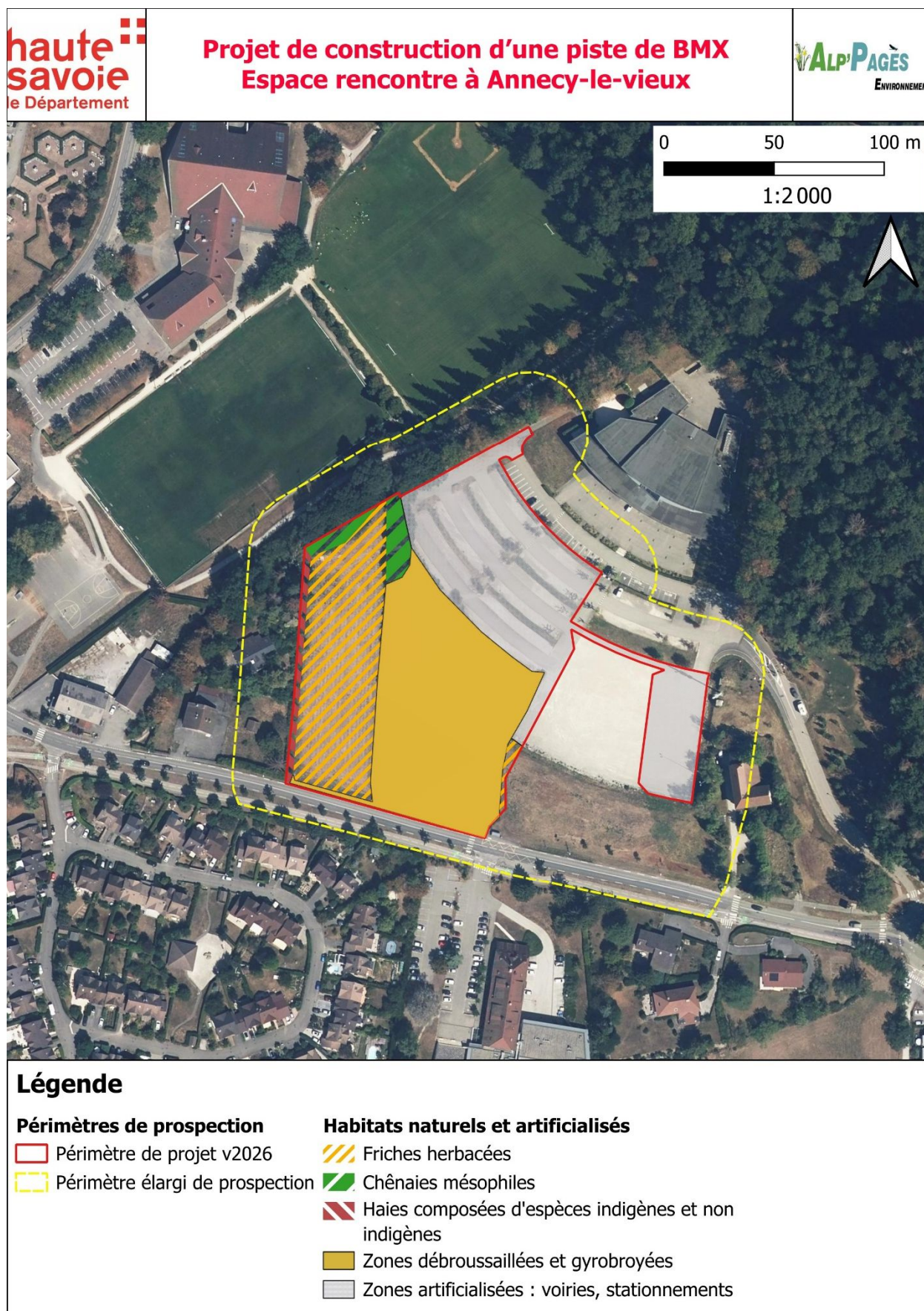


Fig. 3. Habitats naturels et semi-naturels relevés sur la zone d'étude

3.2 ESPECES VEGETALES

Source : ALP'PAGES Environnement 2025

161 espèces végétales ont été contactées sur les périmètres restreints et étendus. Ces espèces sont présentées en annexe 1 de ce document.

3.2.1 Espèces protégées

Aucune espèce végétale protégée n'a été relevée sur le site d'étude.

3.2.2 Espèces végétales rares

Aucune espèce n'a été relevée comme rare au niveau national ou régional.

3.2.3 Espèces végétales exotiques envahissantes

Aucune espèce exotique envahissante n'a été relevée sur le site d'étude.

3.2.4 Bilan des sensibilités de la flore

161 espèces végétales ont été inventoriées. Aucune ne présente de sensibilité au regard de la législation ou de leur inscription sur les listes rouges régionales ou nationales. La réalisation d'un dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées n'est pas à prévoir pour les espèces végétales.

Les espèces patrimoniales listées dans la bibliographie communale ont été recherchées aux périodes optimales de développement de chacune dans leurs habitats, sans qu'aucune espèce ne soit relevée.

4 LA FAUNE DU SITE

4.1 LES MAMMIFERES

4.1.1 Les espèces du site

12 espèces de Mammifères ont été repérées sur le site d'étude dont 8 présentent des sensibilités intrinsèques. Ces dernières sont présentées dans le tableau suivant.

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
60345	<i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774 Barbastelle d'Europe	DH An.II	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Caves et et souterrains	Bâtiments et boisements de feuillus en plaine	Milieux ouverts à végétation structurée	Lisières	Transit, 1 contact	NEGLIGEABLE
61057	<i>Capreolus capreolus</i> Linnaeus, 1758 Chevreuril			LC	LC	NEGLIGEABLE	Forêts, zones de régénération, prairies et clairières	Fourrés, herbes hautes	Herbivore sélectif, bourgeons, fruits, graines et feuilles selon la saison	Boisements, Friches, Milieux ouverts	Domaine vital	NEGLIGEABLE
60360	<i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774 Sérotine commune	DH An.IV	PN Art.2	NT	NT	MODEREE	Milieux souterrains et falaises	Bâtiments	Tous types de milieux	Lisières et boisements	Transit, 4 contacts en milieu de nuit	NEGLIGEABLE
60015	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758 Hérisson d'Europe		PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Tous types de milieux végétalisés	Tous types de milieux végétalisés	Omnivore : fruits, graines, insectes, invertébrés	Boisements, Friches,	Lisières, 1 individu repéré dans les lisières en zone élargie	NEGLIGEABLE

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
60506	<i>Hypsugo savii</i> Bonaparte, 1837 Vespère de savi	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Grottes et falaises	Grottes et falaises	Au-dessus des cours d'eau, le long des falaises	Lisières et boisements	Transit, 41 contacts en milieu de nuit	NEGLIGEABLE
60636	<i>Meles meles</i> Linnaeus, 1758 Blaireau européen			LC	LC	NEGLIGEABLE	Forêts et lisières	Terriers creusés dans le sol	Omnivore, nécrophage	Boisements	Domaine vital	NEGLIGEABLE
60468	<i>Nyctalus noctula</i> Schreber, 1774 Noctule commune	DH An.IV	PN Art.2 CNPN An.I	VU	VU	FORTE	Arbres à cavités et bâtiments	Arbres à cavités et bâtiments	Tous types de milieux	Lisières	Transit, 2 contacts	NEGLIGEABLE
79303	<i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817 Pipistrelle de Kuhl	DH An.IV	PN Art.2	LC	LC	FAIBLE	Bâtiments	Bâtiments	Tous types de milieux	Lisières et boisements	Transit et chasse, gîte absent du site mais à proximité, 168 contacts en milieu de nuit	NEGLIGEABLE
60490	<i>Pipistrellus nathusii</i> Keyserling & Blasius, 1839 Pipistrelle de Nathusius	DH An.IV	PN Art.2	NT	NT	MODEREE	Arbres à cavités et bâtiments	Arbres à cavités et bâtiments	Tous types de milieux		Transit et chasse, gîte absent du site mais à proximité, 193 contacts en milieu de nuit	NEGLIGEABLE

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR-N	LR-RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774 Pipistrelle commune	DH An.IV	PN Art.2	NT	NT	MODEREE	Tous types de milieux	Tous types de milieux hors grottes et mines	Tous types de milieux	Lisières et boisements	Transit et chasse, gîte probable sur le site, 784 contacts dont certains en début et fin de nuit	FAIBLE
60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758 Sanglier			LC	LC	NEGLIGEABLE	Du maquis à la forêt mixte ou de montagne, marais, landes et marais	Mise bas dans un trou plus ou moins aménagé dans la végétation basse	Omnivore, généralement lié aux chênes et aux hêtres, parfois invertébrés, charognes	Boisements, mare, milieux humides	Domaine vital	NEGLIGEABLE
60585	<i>Vulpes vulpes</i> Linnaeus, 1758 Renard roux			LC	LC	NEGLIGEABLE	Forêts, lisières, prairies, villes	Mise bas dans un terrier, souvent de blaireau, lapin ou marmotte, ou une cavité naturelle dans des rochers ou des souches.	Carnivore opportuniste de petits mammifères, oiseaux, fruits, déchets	Tous les milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE

Légende

Statut réglementaire

Protection nationale (PN) - Arrêté du 23 avril 2007 version consolidée au 07 octobre 2012, fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Protection communautaire (DH) - Annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)

Statut de conservation

LR-N Liste rouge nationale : UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France

LR-RA - Liste rouge de la région RA :

Birost-Colomb X., Bulliffon F., Métais R., Girard-Claudon J., 2024, Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (oiseaux nicheurs et mammifères hors chauves-souris), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 32 pp.

Degramont N., Merlançon B., Girard-Claudon J., 2024, Liste rouge des vertébrés d'Auvergne-Rhône-Alpes (Chauves-souris, Reptiles et Amphibiens), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 21 p.

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Tabl. 16 - Liste des Mammifères relevés sur le site

4.1.2 Bilan des sensibilités des Mammifères

5 espèces de Mammifères terrestres ont été contactées sur le site d'étude, dont 1 présente des sensibilités intrinsèques importantes. Il s'agit du Hérisson d'Europe. L'analyse de l'utilisation des habitats du site par cette espèce, en fonction de ses exigences propres et de son statut reproducteur, permet de qualifier les enjeux de conservation sur le site de négligeables. Cette espèce des friches arbustives a été contactée (1 adulte) lors des prospections crépusculaires dans les lisières et les bords de champs en zone de prospection élargie.

7 espèces de Chiroptères ont été contactées. L'analyse de l'utilisation des habitats du site par ces espèces, en fonction de leurs exigences propres et de leurs statuts reproducteurs, permet de qualifier les enjeux de conservation sur le site de négligeables à modérés :

- La Barbastelle d'Europe (1 contact), la Sérotine commune (4 contacts), le Vespère de Savi (41 contacts), la Noctule commune (2 contacts), Pipistrelle de Kuhl (168 contacts) et le Pipistrelle de Nathusius (193 contacts) ont été enregistrés en milieu de nuit indiquant une proximité des gîtes d'estivage en dehors du site de projet. Les enjeux de conservation de ces espèces sont qualifiés de négligeables au regard du projet (pas de remise en cause des effectifs et survie des populations)
- La Pipistrelle commune (784 contacts) a été contactée dès le début de nuit et également en fin de nuit, indiquant une potentialité de gîte d'estivage dans les boisements de la zone de projet. Les enjeux de conservation de cette espèce sont qualifiés de faibles au regard du projet (potentialités d'impacts sur des individus reproducteurs)

L'analyse de la bibliographie fait ressortir d'autres espèces sensibles supplémentaires par rapport aux habitats naturels du site :

- Le Muscardin, espèce des friches arbustives potentiellement présente dans les haies du site.
- Le Chat sauvage, espèce à grand territoire potentiellement présente dans les boisements.

4.1.3 Cartographie des espèces à enjeux

Les cartes présentées dans les pages suivantes montrent la localisation des Mammifères terrestres à enjeux relevés lors des inventaires, ainsi que leurs habitats d'espèces sur le site de projet.



Légende

Périmètres de prospection

▭ Périmètre de projet v2026

▭ Périmètre élargi de prospection

▭ Zone débroussaillée dans le cadre des mesures ERC 2025

Mammifères à enjeux

◆ Barbastelle d'Europe

◆ Ecureuil roux

◆ Hérisson d'Europe

◆ Murin à oreilles échancrées

◆ Noctule commune

◆ Noctule de Leisler

◆ Pipistrelle commune

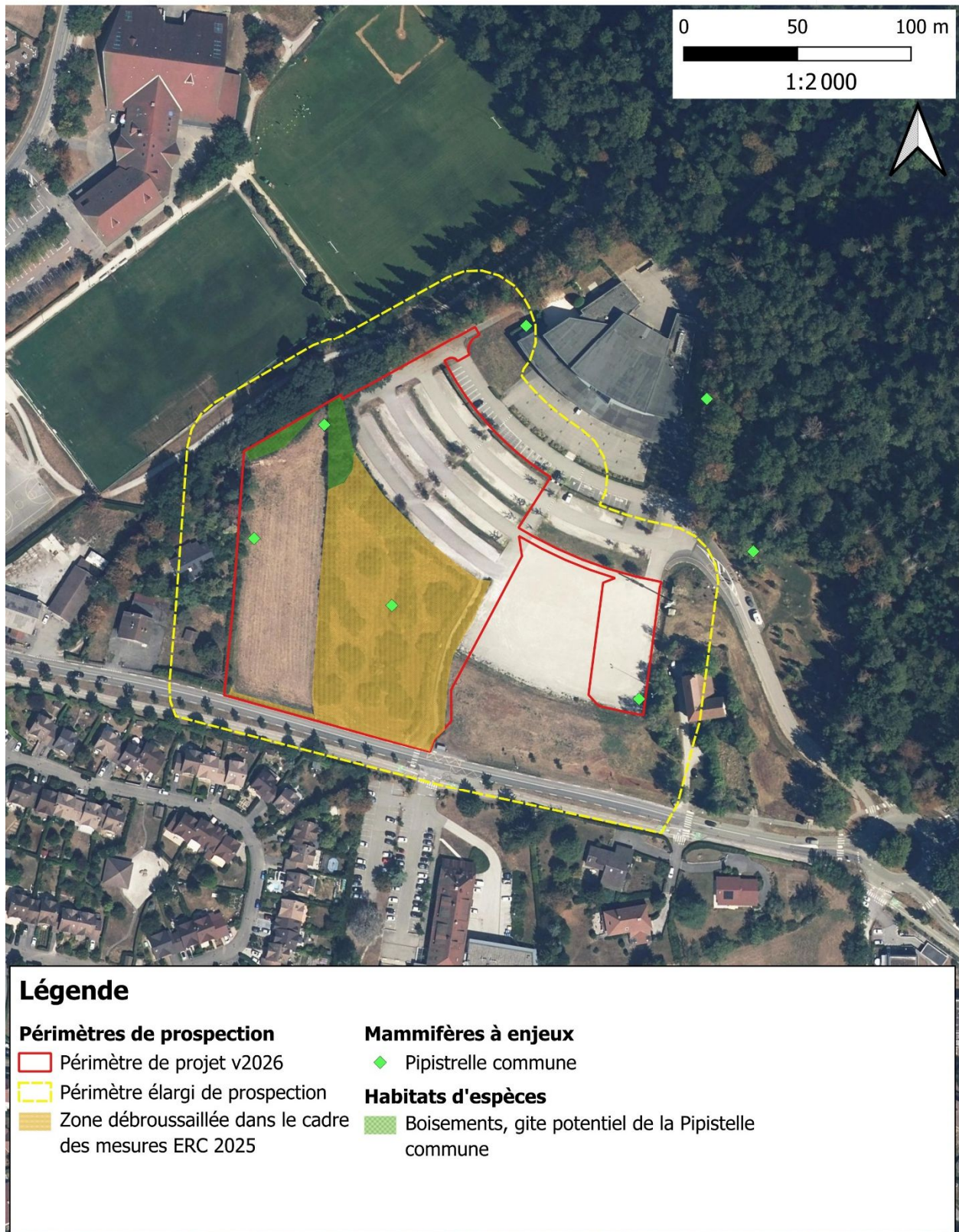
◆ Pipistrelle de Kulh

◆ Pipistrelle de Nathusius

◆ Sérotine commune

◆ Vespère de Savi

Fig. 4. Localisation des Mammifères terrestres à enjeux

**Projet de construction d'une piste de BMX
Espace rencontre à Annecy-le-vieux**

Fig. 5. Localisation des Mammifères à enjeux et de leurs habitats d'espèces

4.2 L'AVIFAUNE DIURNE ET NOCTURNE

4.2.1 Les espèces du site

Sur le site d'étude, 15 espèces d'Oiseaux ont été relevées, dont 11 sont protégées. Elles sont présentées dans le tableau suivant.

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DO	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
3424	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758 Pigeon ramier			LC	LC	NEGLIGEABLE	Sédentaire	Forêts	Granivore et éléments végétaux	Boisements	Reproduction certaine	NEGLIGEABLE
534742	<i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758 Mésange bleue	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, jardins, parcs, roseaux, jusqu'à plus de 1500 m	Insectivore et granivore en hiver	Tous les milieux	Reproduction certaine	FAIBLE
3611	<i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758 Pic épeiche		Art. 3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous milieux boisés	Insectivore	Boisements	Reproduction probable	FAIBLE
4001	<i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758 Rougegorge familier		Art. 3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous les milieux boisés jusqu'à 2000 m	Insectivore	Boisements	Reproduction certaine	FAIBLE
4564	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758 Pinson des arbres		Art. 3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Tous milieux avec des arbres	Mixte : insectes et graines	Boisements	Reproduction certaine	FAIBLE
4466	<i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758 Geai des chênes			LC	NT	MODERE	Sédentaire	Bois, forêt	Omnivore	Boisements	Reproduction probable	FAIBLE
3764	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758 Mésange charbonnière		Art. 3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Bois, jardins, parcs, jusqu'à 2000 m	Insectivore, graines en hiver	Boisements, vergers	Reproduction probable	FAIBLE

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DO	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
4525	<i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758 Moineau domestique		Art. 3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Habitations	Mixte : insectes et graines	Villages	Reproduction probable	FAIBLE
4035	<i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774 Rougequeue noir		Art. 3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Rochers, édifices	Insectivore, flexible	Villages	Reproduction probable	FAIBLE
4280	<i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot, 1887 Pouillot véloce		Art. 3	LC	LC	FAIBLE	Migrateur au Sud de l'Europe ou Afrique du Nord	Boisements de tous types	Insectivore	Boisements	Reproduction probable	FAIBLE
4474	<i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758 Pie bavarde			LC	LC	NEGLIGEABLE	Sédentaire	Régions cultivées, haies	Omnivore. Invertébrés, lézards, micromammifères, jeunes passereaux, graines et fruits	Haies, pelouses, prairies	Reproduction probable	NEGLIGEABLE
4571	<i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766 Serin cini	-	Art. 3	VU	NT	FORT	Migrateur en Syrie ou Lybie, sédentaire pour les populations de basses altitude	Parcs, jardins, boisements clairs jusqu'à 1800 m	Mixte : insectes et graines	Boisements, milieux ouverts	Reproduction certaine	FORT
4257	<i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758 Fauvette à tête noire		Art. 3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire ou migrateur partiel	Forêts, haies, jardins et parcs	Mixte : insectes et graines	Boisements, haies, villages	Reproduction probable	FAIBLE

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DO	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
3967	<i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758 Troglodyte mignon		Art. 3	LC	LC	FAIBLE	Sédentaire	Berges, bois, jardins, landes, jusqu'à 2000 m	Insectivore	Mare, fossés, fourrés, friches	Reproduction probable	FAIBLE
4117	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758 Merle noir	-	C	LC	LC	NEGLIGEABLE	Sédentaire	Bois, lisière, jardins	Mixte : insectes et fruits	Boisements, milieux ouverts	Reproduction certaine	NEGLIGEABLE

* Selon le référentiel taxonomique TaxRef v18.0 mise en ligne le 9 janvier 2025

Légende

Statut réglementaire

Protection nationale (PN) - Arrêté du 3 mai 2007 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Protection communautaire (DO) - Annexe I de la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 modifiée, dite « Directive Oiseaux » (DO-I) : espèces dont la protection nécessite la mise en place des Zones de Protection Spéciales (ZPS)

Statut de conservation

LR-N Liste rouge nationale : UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France

LR-RA : Liste rouge régionale Rhône Alpes : Birot-Colomb X., Bulliffon F., Métails R., Girard-Claudon J., 2024, Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (oiseaux nicheurs et mammifères hors chauves-souris), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 32 pp.

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Fig. 6. Liste des Oiseaux relevés sur le site

4.2.2 Bilan des sensibilités des Oiseaux

Parmi les 15 espèces d'Oiseaux contactées, 11 sont protégées. Elles utilisent les habitats du site pour réaliser tout ou une partie de leur cycle biologique (zone de reproduction et de chasse).

L'analyse de l'utilisation des habitats du site par ces espèces, en fonction des exigences propres à chacune et de leur statut reproducteur et/ou hivernant, permet de faire ressortir 1 espèce sensible nicheuse, le Pinson des arbres. Les enjeux de conservation de cette espèce sont qualifiés de faibles.

Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, l'analyse des potentialités en fonction des habitats présents sur le site et des exigences propres à chaque espèce fait ressortir de nombreuses espèces, dont certaines présentant des sensibilités importantes. Bien que non contactées, quelques-unes peuvent être présentes sur le site.

4.2.3 Cartographie des espèces à enjeux

Les cartes présentées dans les pages suivantes montrent la localisation de l'Avifaune à enjeux relevée lors des inventaires, ainsi que leurs habitats d'espèces sur le site de projet.

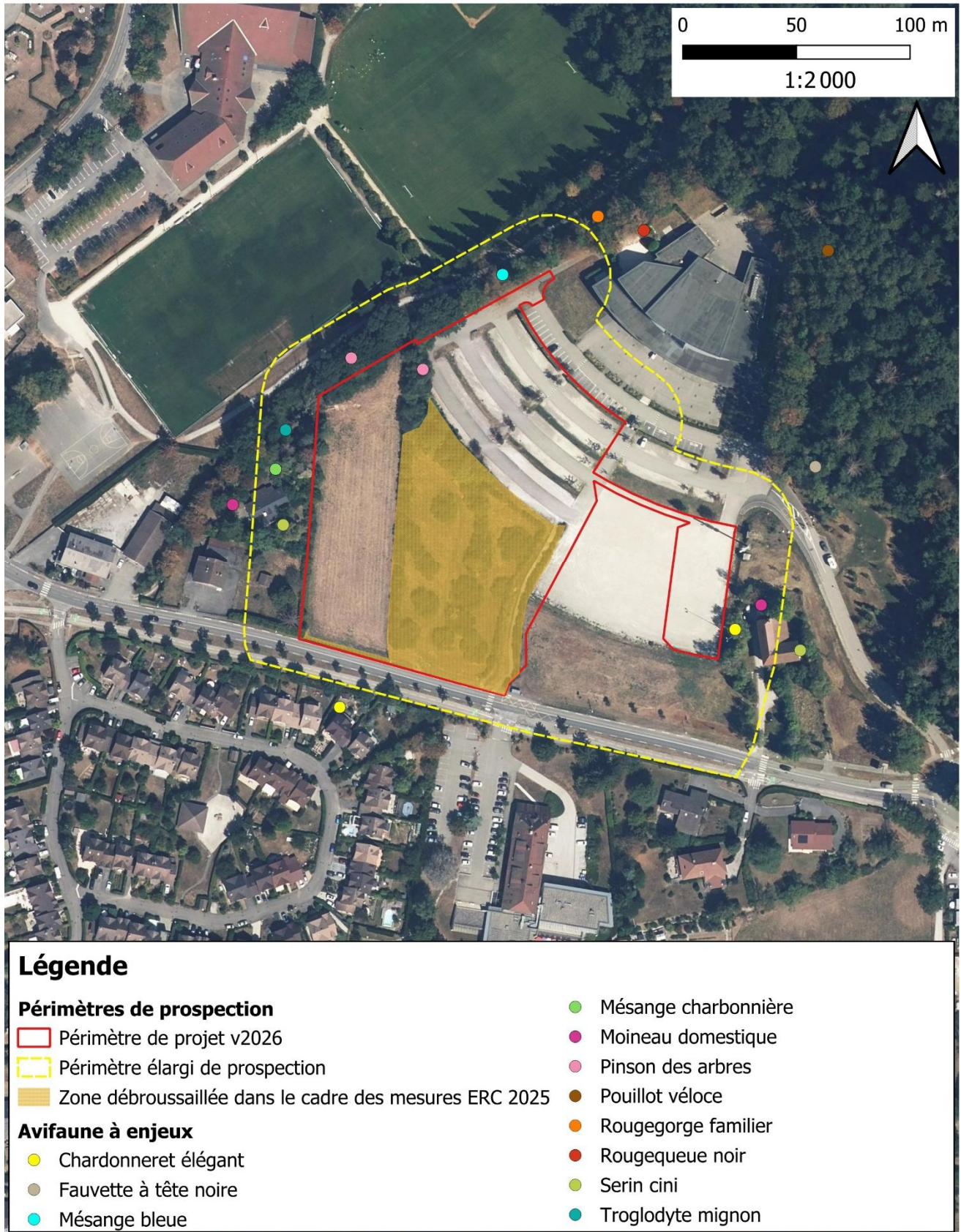
**Projet de construction d'une piste de BMX
Espace rencontre à Annecy-le-vieux**


Fig. 7. Localisation des espèces de l'avifaune à enjeux, nicheuses certaines ou probables

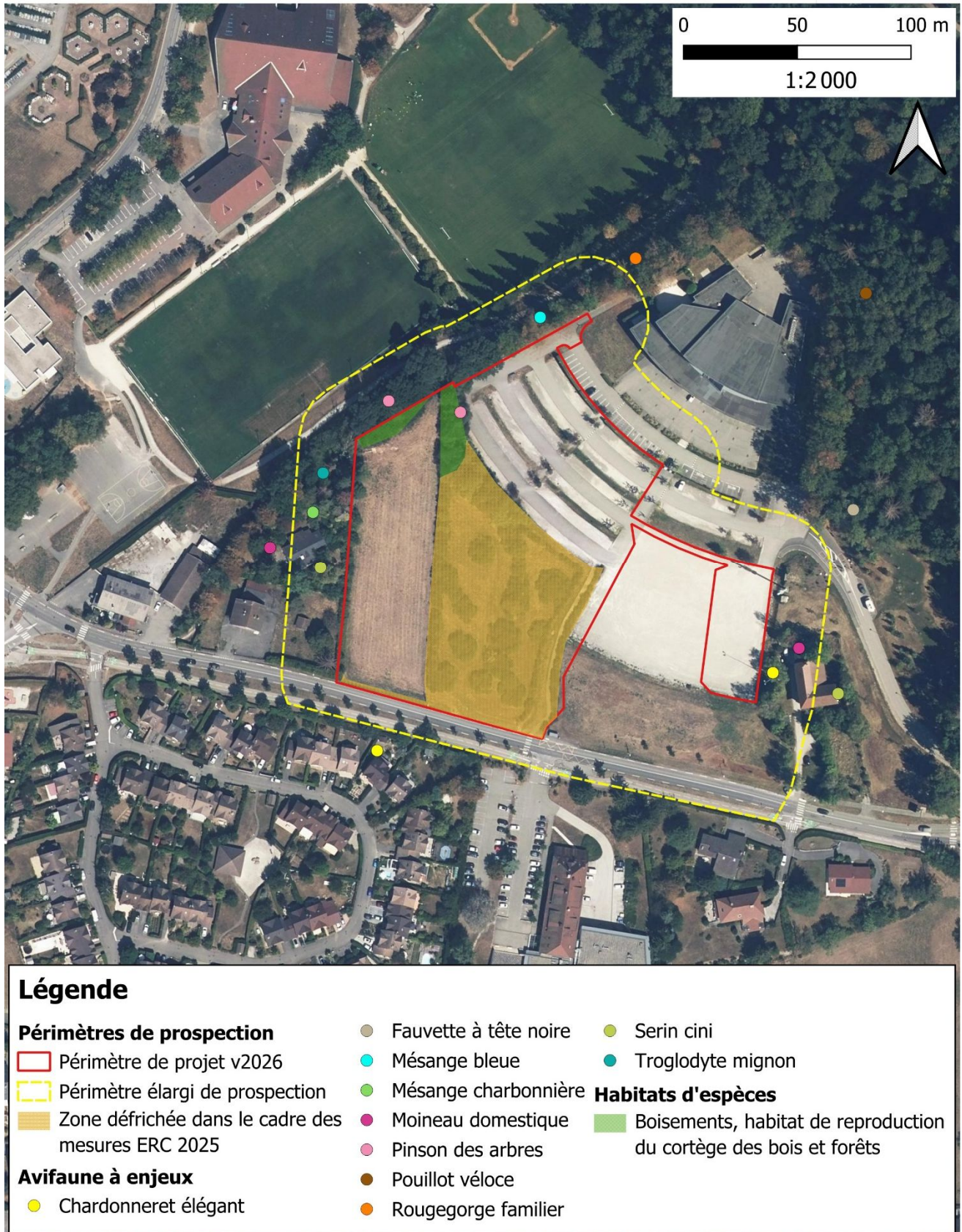
**Projet de construction d'une piste de BMX
Espace rencontre à Annecy-le-vieux**


Fig. 8. Localisation des oiseaux forestiers à enjeux et de leurs habitats d'espèces

4.3 L'HERPETOFAUNE

4.3.1 Les espèces du site

Aucun amphibien n'a été contacté, probablement à cause de l'absence d'eau libre, habitat nécessaire à la reproduction de ces espèces.

Une espèce de Reptile a été contacté.

Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de conservation		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce		Utilisation du site		Sensibilité sur le site
	DH	PN	LR-N	LR-AuRA		Reproduction (+Hivernage)	Nourrissage	Reproduction (+Hivernage)	Habitats utilisés	
REPTILE										
Podarcis muralis Laurenti, 1768 Lézard des murailles	DH An.IV	PN Art.3	LC	LC	FAIBLE	Anfractuosités des rochers, trous souterrains, interstices des murs / Amas ensoleillés de pierres	Insectes divers	Domaine vital	Milieux ouverts	FAIBLE

Légende

Protections

Protection communautaire (DH) - Annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)

Protection nationale (PN) - Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Listes rouges

Liste Rouge Nationale (LR-N) - UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

Liste rouge régionale Rhône Alpes (LR-RA) : Xavier BIROT-COLOMB, Rémi METAIS, Francisque BULLIFFON, Nicolas DEGRAMONT, Bastien MERLANCHON, Julien GIRARD-CLAUDON (coordination) (2025). Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en d**RE** : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Enjeux : valeur patrimoniale spécifique intrinsèque de l'espèce : faible / modéré / fort / très fort

Tabl. 17 - Liste des Reptiles relevés sur le site et sensibilités

4.3.2 Bilan des sensibilités des Reptiles et Amphibiens

Un Reptile a été relevé sur le site. Le Léopard des murailles fréquente les interstices des bâtiments, les anfractuosités des rochers et les trous souterrains. Plusieurs individus ont été repérés. Il utilise potentiellement le site pour réaliser son cycle biologique. Les enjeux de conservation sont qualifiés de faibles sur le site.

Les autres espèces citées dans la bibliographie ont besoin de milieux plus spécifiques ou d'eau libre pour réaliser leur cycle biologique, habitat non présent sur le site.

4.3.3 Cartographie des espèces à enjeux

Les cartes présentées dans les pages suivantes montrent la localisation des Reptiles à enjeux relevés lors des inventaires, ainsi que leurs habitats d'espèces sur le site de projet.

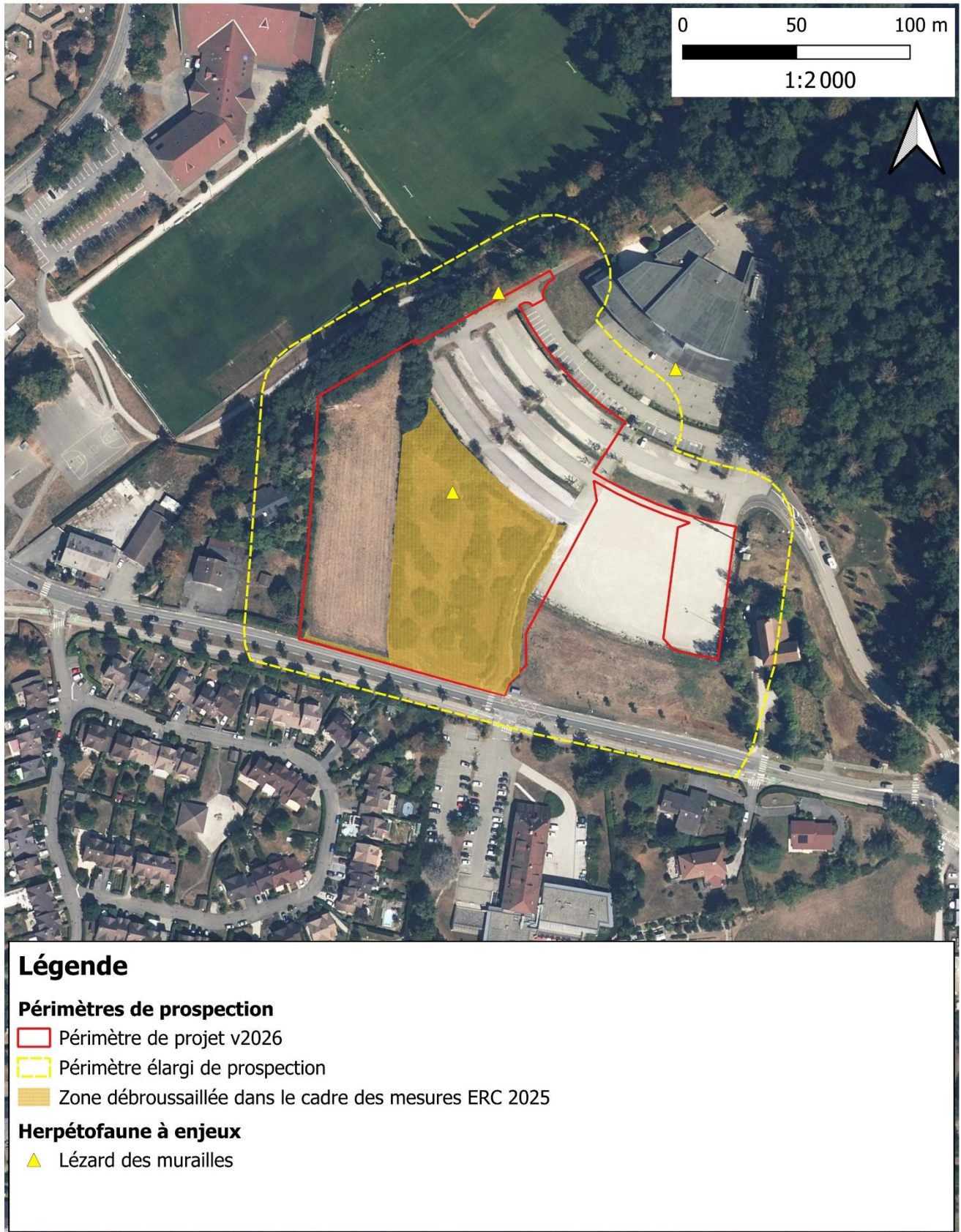
**Projet de construction d'une piste de BMX
Espace rencontre à Annecy-le-vieux**


Fig. 9. Localisation des espèces à enjeux de l'herpétofaune

**Projet de construction d'une piste de BMX
Espace rencontre à Annecy-le-vieux**

Légende
Périmètres de prospection

Périmètre de projet v2026

Périmètre élargi de prospection

Zone débroussaillée dans le cadre des mesures ERC 2025

Herpétofaune à enjeux

▲ Lézard des murailles

Habitats d'espèces

Milieux ouverts, domaine vital du Lézard des murailles

Fig. 10. Localisation des reptiles à enjeux et de leurs habitats d'espèces

4.4 LES INVERTEBRES

4.4.1 Les espèces du site

51 espèces ont été inventoriées sur le site.

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
LÉPIDOPTÈRES RHOPALOCÈRES "papillons de jour"												
608364	<i>Aglais io</i> Linnaeus, 1758 Paon-du-jour			LC	LC	NEGLIGEABLE	Cavités naturelles ou artificielles	Bois clairs et prairies humides à Orties	Chatons de saule et fleurs de pruneliers	Milieux humides, boisements hygrophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
521494	<i>Aricia agestis</i> Denis & Schiffermüller, 1775 Collier de corail			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chenille	Prairies à Géraniacées	Feuilles d'herbacées	Milieux ouverts	Domaine vital	NEGLIGEABLE
53623	<i>Coenonympha pamphilus</i> Linnaeus, 1758 Procris			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chenille (de toute génération)	Lieux herbus à <i>Festuca</i> sp.	Plantes	Milieux ouverts	Domaine vital	NEGLIGEABLE
641941	<i>Colias crocea</i> Geoffroy in Fourcroy, 1785 Souci			LC	LC	NEGLIGEABLE	Migrateur au nord de l'Europe, autochtone dans le sud de le France	Friches fleuries à Trifolium sp.	Plantes hôtes de la chenille : luzerne et trèfle	Friches	Domaine vital	NEGLIGEABLE
54417	<i>Gonepteryx rhamni</i> Linnaeus, 1758 Citron			LC	LC	NEGLIGEABLE	Adultes : dans arbustes et fourrés à feuillages persistants	Prairies à graminées	Nectar à capitules / <i>Rhamnus</i>	Milieux ouverts	Domaine vital	NEGLIGEABLE

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
53668	<i>Maniola jurtina</i> Linnaeus, 1758 Myrtil			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chenille	Prairies à hautes herbes	Nectar de fleurs/ Graminées	Prairies, mésophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
53700	<i>Melanargia galathea</i> Linnaeus, 1758 Demi-Deuil			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chenille	Prairies humides ombragées à Valeriana sp.	Nectar de fleurs/ Graminées	Prairies hygrophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
219833	<i>Pieris napi</i> Linnaeus, 1758 Piérade du Navet			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chrysalide	Milieux ouverts et humides à Brassicacées	Nectar de fleurs / Brassicacées : alliaire officinale, cardamine des près	Prairies hygrophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
219831	<i>Pieris rapae</i> Linnaeus, 1758 Piérade de la Rave			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chrysalide	Tous milieux à Brassicacées	Brassicacées : chou potager, colza, moutarde des champs/ nectar de fleurs	Prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
54279	<i>Polyommatus icarus</i> Rottemburg, 1775 Argus bleu			LC	LC	NEGLIGEABLE	Chenille en diapause dans des abris naturels	Tous milieux à Fabacées	Légumineuses/ nectar de fleurs	Prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
LÉPIDOPTÈRES HÉTÉROCÈRES "papillons de nuit"												
249641	<i>Aporophyla lueneburgensis</i> Freyer, 1848 Noctuelle boueuse					NEGLIGEABLE				Friches, prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
249151	<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758) Gamma					NEGLIGEABLE	Différents stades	Milieux herbacés.	Polyphage	Friches, prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
248867	<i>Ematurga atomaria</i> Linnaeus, 1758 Phalène picotée					NEGLIGEABLE	Chrysalide	Prairies et landes	Nectar de fleurs/ Gaillet vrai	Friches, prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
54773	<i>Macrothylacia rubi</i> Linnaeus, 1758 Bombyx de la ronce					NEGLIGEABLE					Domaine vital	NEGLIGEABLE
ODONATES												
55440	<i>Aeshna cyanea</i> O.F. Müller, 1764 Aeshne bleue			LC	LC	NEGLIGEABLE		Eaux stagnantes, rivières lentes et torrents jusqu'à 2200 m d'altitude		Mare, fossés	Domaine vital	NEGLIGEABLE
65219	<i>Chalcolestes viridis</i> Vander Linden, 1825 Leste verte			LC	LC*	NEGLIGEABLE	Larve aquatique	Zones humides- Ponte sur saule ou bouleau	Prédateur aérien	Mare, fossés, milieux hygrophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
65141	<i>Coenagrion puella</i> Linnaeus, 1758 Agrion jouvencelle			LC	LC*	NEGLIGEABLE	Larve aquatique	Mares et ruisseaux à faible débit	Larve et adulte carnivore	Mare, fossés, milieux hygrophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
65109	<i>Ischnura elegans</i> Vander Linden, 1820 Agrion élégant			LC	LC*	NEGLIGEABLE	Larve aquatique dans habitat d'eau douce	Eaux ensoleillées acides stagnantes ou à faible courant	Prédateur aérien	Mare, fossés, milieux hygrophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
65262	<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758 Libellule déprimée			LC	LC*	NEGLIGEABLE	Nymphe dans des habitats aquatiques (étangs, marais, ruisseaux)	Cours d'eau lents et étangs à végétation pauvre	Carnivore	Mare, fossés, milieux hygrophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
65290	<i>Orthetrum brunneum</i> Fonscolombe, 1837 Orthétrum brun			LC	LC*	NEGLIGEABLE	Nymphe dans des habitats aquatiques (étangs, marais, ruisseaux)	Eaux riches en végétation	Prédateurs aériens	Mare, fossés, milieux hygrophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
65101	<i>Pyrhosoma nymphula</i> Sulzer, 1776 Nymphe au corps de feu			LC	LC*	NEGLIGEABLE	Larve en diapause dans abris submergés (boue, végétation)	Eaux stagnantes, riches en plantes diverses	Prédateurs aériens	Mare, fossés, milieux hygrophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
ORTHOPTÈRES												
65687	<i>Decticus verrucivorus</i> Linnaeus, 1758 Dectique verrucivore				LC	NEGLIGEABLE	Œufs (2 hivers)	Prairies	Omnivore	Prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
913804	<i>Gomphocerippus biguttulus</i> Linnaeus, 1758 Criquet mélodieux				LC	NEGLIGEABLE	Nymphes, œufs ou adultes dans la végétation dense	Prairies	Herbivore, divers types de plantes herbacées	Prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
971800	<i>Gomphocerippus mollis</i> Charpentier, 1825 Criquet des jachères				LC	NEGLIGEABLE	Nymphes, œufs ou adultes dans la végétation dense	Pelouses sèches et milieux rocaillieux jusqu'à 2300 m d'altitude	Herbivore, divers types de plantes herbacées	Prairies, pelouses	Domaine vital	NEGLIGEABLE
66114	<i>Gomphocerippus rufus</i> Linnaeus, 1758 Gomphocère roux				LC	NEGLIGEABLE	Nymphes, œufs ou adultes dans la végétation dense	Prairies et boisements ouverts	Herbivore, divers types de plantes herbacées	Prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
65910	<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758 Grillon champêtre				LC	NEGLIGEABLE	Terriers	Lieux secs peu herbus	Phytophage et insectivore		Domaine vital	NEGLIGEABLE
65932	<i>Nemobius sylvestris</i> Bosc, 1792 Grillon des bois				LC	NEGLIGEABLE	Œufs, juvéniles ou imagos	Bois clairs, clairières et lisières	Matières végétales et organiques en décomposition	Boisements, haies	Domaine vital	NEGLIGEABLE

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
65774	<i>Tettigonia viridissima</i> Linnaeus, 1758 Grande Sauterelle verte				LC	NEGLIGEABLE	Œuf	Pelouses sèches, buissons	Carnivores (insectes)	Pelouses mésophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
COLÉOPTÈRES												
10946	<i>Anisoplia villosa</i> Goeze, 1777 Hanneton velu					NEGLIGEABLE	Abris naturels (crevasses, écorces) ou humains protégés du froid	Champs, jardins, lisières et haies	Graminées dont ils rongent les fleurs	Jardins prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
10992	<i>Cetonia aurata</i> Linnaeus, 1761 Cétoine dorée				LC	NEGLIGEABLE	Hiberne	Lieux ensoleillés et fleuris	Fleurs	Jardins prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
11165	<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758 Coccinelle à 7 points					NEGLIGEABLE	Abris naturels (feuilles, bois, écorces, fissures de rochers) + humains	Tous milieux	Insectivore (certains pucerons) et pollens	Tous milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE
459325	<i>Harmonia axyridis</i> Pallas, 1773 Coccinelle asiatique					NEGLIGEABLE	Hiberne par milliers dans les maisons	Boisements de feuillus et prairies humides	Pucerons, pyslles, cochenilles	Boisements hygrophiles	Domaine vital	NEGLIGEABLE
	<i>Otiorhynchus sp.</i> Charançon					NEGLIGEABLE					Domaine vital	NEGLIGEABLE
11030	<i>Oxythyrea funesta</i> Poda, 1761 Drap mortuaire, Cétoine hirsute					NEGLIGEABLE	Crevasses du sol, feuilles mortes, écorces des arbres, bâtiments	Tous les milieux fleuris	Pollen, nectar, étamines de fleurs	Tous milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE
10881	<i>Polyphylla fullo</i> Linnaeus, 1758 Hanneton foulon					NEGLIGEABLE	Crevasses du sol, feuilles mortes, écorces des arbres, bâtiments	Lieux sablonneux et boisements clairs avec présence de Pins	Feuilles de vignes et plantes herbacées	Boisements	Domaine vital	NEGLIGEABLE

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
227333	<i>Tipula vernalis</i> Meigen, 1804 Tipule printanière					NEGLIGEABLE					Domaine vital	NEGLIGEABLE
DIPTÈRES												
51923	<i>Cercopis vulnerata</i> Rossi, 1807 Cercope sanguin					NEGLIGEABLE	Abris naturels	Boisements et lisières	Sève des plantes	Boisements	Domaine vital	NEGLIGEABLE
27637	<i>Sarcophaga carnaria</i> Linnaeus, 1758 Mouche à damier					NEGLIGEABLE	Diapause en abris naturels extérieurs et bâtiments	Cadavres et excréments	Viandes et matières organiques en décomposition	Tous les milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE
HÉMIPTÈRES												
238480	<i>Eurydema ornata</i> Linnaeus, 1758 Punaise ornée					NEGLIGEABLE	Lieux abrités chauds (bâtiments abandonnés, granges, fissures de murs, greniers, sous écorces d'arbres)	Milieux à choux ou brassicacées	Sève des crucifères	Jardins	Domaine vital	NEGLIGEABLE
51610	<i>Graphosoma italicum</i> O.F. Müller, 1766 Punaise arlequin					NEGLIGEABLE		Friches, terrains vagues, pelouses sèches, talus des routes, haies vives et jardins	Graines d'ombellifères vertes ou mures	Friches, ronciers, haies, jardins	Domaine vital	NEGLIGEABLE

Construction d'une piste de BMX à Annecy le Vieux (74)

Diagnostic faune flore 2026

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
238415	<i>Graphosoma semipunctatum</i> Fabricius, 1775 Graphosome ponctué					NEGLIGEABLE	Tiges creuses de plantes, tas de feuilles mortes, fentes dans les écorces d'arbres, bâtiments abandonnés	Lieux herbus à Apiacées	Graines d'ombellifères vertes ou mures	Prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
238460	<i>Rhaphigaster nebulosa</i> Poda, 1761 Punaise nébuleuse					NEGLIGEABLE					Domaine vital	NEGLIGEABLE
HYMÉNOPTÈRES												
239523	<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758 Abeille					NEGLIGEABLE	Reste dans le nid	Tous les milieux	Miel	Tous les milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE
236116	<i>Philanthus triangulum</i> Fabricius, 1775					NEGLIGEABLE				Tous les milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE
52886	<i>Vespa crabro</i> Linnaeus, 1758 Frelon commun					NEGLIGEABLE	Cavités naturelles ou artificielles	Tous les milieux	Prédateurs opportunistes (insectes et arthropodes)	Tous les milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE
433489	<i>Vespa velutina</i> Lepeletier, 1836 Frelon asiatique					NEGLIGEABLE				Tous les milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE
52902	<i>Vespula vulgaris</i> Linnaeus, 1758 Guêpe commune					NEGLIGEABLE	Déclins de colonies et les reines fécondées cherchent des cavités naturelles pour passer l'hiver	Tous les milieux	Prédateurs opportunistes (insectes et arthropodes) + sources de sucre	Tous les milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE

CD REF	Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut réglementaire		Statut de menace		Sensibilité de l'espèce	Habitats d'espèce			Utilisation des habitats du site		Enjeux sur le site
		DH	PN	LR N	LR RA		Hivernage	Reproduction	Chasse / nourrissage	Habitats naturels	Utilisation du site	
MOLLUSQUES												
64247	<i>Cepaea hortensis</i> O.F. Müller, 1774 Escargot des jardins			LC	LC	NEGLIGEABLE	Dans sa coquille sous abris naturels	Bois, prairies, haies, dunes	Matière végétale en décomposition, feuilles, tiges et débris végétaux	Tous les milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE
64248	<i>Cepaea nemoralis</i> Linnaeus, 1758 Escargot des haies			LC		NEGLIGEABLE	Dans sa coquille sous abris naturels	Bois, haies, friches, dunes et prairies	Matière végétale en décomposition, feuilles, tiges et débris végétaux	Tous les milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE
199836	<i>Cornu aspersum</i> O.F. Müller, 1774 Escargot petit-gris					NEGLIGEABLE	Dans sa coquille sous abris naturels	Broussailles et milieux ouverts, souvent dans les terrains cultivés	Feuilles, fleurs, tiges, débris végétaux	Friches, ronciers, prairies	Domaine vital	NEGLIGEABLE
64260	<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758 Escargot de Bourgogne	An V		LC	LC	NEGLIGEABLE	Dans sa coquille sous abris naturels	Forêts et habitats ouverts, jardins, vignobles.	Herbivore, frugivore	Tous les milieux	Domaine vital	NEGLIGEABLE

* Selon le référentiel taxonomique TaxRef v18.0 mise en ligne le 9 janvier 2025

Légende

Statut réglementaire

Protection communautaire (DH) - Annexe II de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitat » : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, vulnérables, rares ou endémiques)

Protection nationale (PN) - Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

Statut de conservation

Liste Rouge Nationale (LR-N) - UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2014). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France.

UICN France, MNHN & Opie (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Ephémères de France métropolitaine. Paris, France.

UICN Comité français, OFB, MNHN & AsFra (2023). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Araignées de France métropolitaine. Paris, France.

UICN Comité français, OFB & MNHN (2021). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mollusques continentaux de France métropolitaine. Paris, France.

Liste Rouge Régionale (LR-RA)

Liste Rouge des coléoptères saproxyliques de la région Auvergne-Rhône-Alpes 2021. Benoît Dodelin & Benjamin Calmont.

Liste rouge des bourdons d'Auvergne-Rhône-Alpes. Bérénice Givord-Coupeau, Frédéric Vyghen, Yvan Brugerolles, Arzhvaël Jeusset, Mehdi Issertes, et al.. Arthropologia. pp.20, 2025.

Liste rouge Rhopalocères & Zygènes de Rhône-Alpes. Baillet (Yann) & Guicherd (Grégory), 2018. Flavia APE, Trept, 19 pp.

Liste rouge des Orthoptères de la région Rhône-Alpes. SARDET, E. (coord.), 2018. Etude commandée et financée par DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. 32 pp + 3 Annexes

Liste Rouge des Odonates de la région Rhône-Alpes. Cyrille Deliry & le Groupe Sympetrum, 2014. Collection Concepts & Méthodes - Groupe Sympetrum

RE : Disparu de la région, **CR** : En grave danger (très rare), **EN** : En danger (rare), **VU** : Vulnérable (effectifs en déclin), **NT** : Quasi menacé, **LC** : Faiblement menacé, **NE** : Non évalué

Tabl. 18 - Liste des Invertébrés relevés sur le site

4.4.2 Bilan des sensibilités des Invertébrés

51 espèces d'invertébrés ont été relevées sur le site. L'analyse de l'utilisation des habitats du site par ces espèces, en fonction des exigences propres à chacune et de leur statut reproducteur ne permet pas de faire ressortir à enjeux.

Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, l'analyse des potentialités en fonction des habitats présents sur le site et des exigences propres à chaque espèce fait ressortir quelques espèces, dont certaines présentant des sensibilités importantes. Bien que non contactées, quelques-unes peuvent être présentes sur le site.

5 MESURES D'ATTENUATION DES EFFETS DU PROJET

5.1 ADAPTATION DU PLANNING DE TRAVAUX

Critères de la mesure	Indicateurs et définitions des critères de la mesure	
Espèces concernées par la mesure	Espèce cible	Autres espèces bénéficiant de la mesure
	Toutes les espèces protégées	Ensemble des espèces animales et végétales
Objectif de la mesure	Réduire les impacts des travaux lors des phases sensibles du cycle biologique des espèces (reproduction, léthargie hivernale, hivernage)	
Efficacité de la mesure	Modérée à forte	
Equivalence temporelle	Immédiate	
Equivalence écologique	Forte	
Equivalence géographique	Identique	
Gains attendus de la mesure	Réduction de l'impact sur les périodes sensibles des espèces protégées et donc sur les individus en reproduction et en hivernage, sur le succès reproducteur des espèces, sur la conservation de la dynamique des populations	
Effets de la mesure sur d'autres taxons	Absence d'effet cumulé	

L'objectif de la planification de la période de travaux est de supprimer autant que possible la destruction des individus d'espèces protégées et/ou leur perturbation pendant les phases sensibles de leur cycle biologique. Sur le site, les enjeux concernent les Mammifères, l'Avifaune, l'Entomofaune et potentiellement les Reptiles et Amphibiens.

Les Chiroptères utilisent le site essentiellement en transit et pour la chasse. Les périodes sensibles sont celles de l'hivernage (novembre à mars en fonction des conditions météorologiques locales) et la période d'élevage des juvéniles (juin juillet).

Les Oiseaux du site utilisent le site essentiellement en période printanière et estivale. Toutes sont sensibles au printemps, entre avril et août.

Les Reptiles ont une activité du printemps (avril à l'automne (octobre) et hivernent en hiver.

Les Amphibiens ont une activité de reproduction en fin d'hiver et printemps (février à mai) dans les fossés, et hivernent dans les haies et boisements proches

Les Insectes passent l'automne et l'hiver sous forme larvaire (ou œufs) et les imagos ne sont actifs qu'en période printanière et estivale (mai à août). Les travaux à l'automne limitent également les impacts sur les populations d'odonates, une partie des imagos étant sortis de l'eau et les adultes étant moins actifs.

Ce planning prend également en compte les objectifs fonctionnels de la réalisation de tels aménagements, et les contraintes liées au site en lui-même (altitude, température, conditions météorologiques, topographie).

La période de sensibilité des espèces correspond la période de reproduction (élevage des juvéniles) et à la période d'hivernage ou hibernation. Le tableau ci-après présente les périodes de réalisation des travaux en fonction de la sensibilité des différentes phases des espèces protégées.

Espèce		Phénologie de l'espèce											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Mammifères	Ecureuil roux, Hérisson	H	H	H			R	R	R			H	H
	Barbastelle, Pipistrelle	H	H	H			R	R	R			H	H
	Autres Chiroptères	H	H	H			R	R	R			H	H
Oiseaux	Cortèges urbains			R	R	R	R	R	R				
	Cortège des boisements			R	R	R	R	R	R				
	Cortèges des friches		R	R	R	R	R	R	R				
Reptiles	Lézard des murailles	H	H		R	R	R	R	R			H	H
	Autres Reptiles	H	H	H	H		R	R	R	R		H	H
Insectes	Odonates, lépidoptères	H	H			R	R	R	R			H	H
Phasage des travaux													
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Année N													
Coupe des arbres													
Diamètre du tronc < 30 cm													
Diamètre du tronc > 30 cm													
Année N+1													
Terrassement													
Pistes et accès													
Déblais/remblais													

Légende :

En vert : période sur laquelle les travaux peuvent s'envisager sans préconisation particulière ;

En orange : période de travaux envisageable après passage d'un écologue ;

En rouge : période de reproduction des espèces interdite aux travaux

R : période de reproduction des espèces

H : période d'hivernage des espèces

Tabl. 19 - Période de travaux en fonction des phénologies spécifiques

Les travaux doivent donc suivre un planning contraint et par étapes, notamment dans sa phase initiale :

- Déboisement et abattage des arbres après le 15 août (début septembre recommandé) et jusqu'en octobre : durant cette période, les mammifères et les oiseaux ne sont plus en phase de reproduction, les juvéniles sont indépendants et peuvent s'enfuir, les chauves-souris et les reptiles ne sont pas entrés en hibernation. Cette opération de déboisement permettra de supprimer l'effet attractif du site. Cette phase peut également être réalisée en hiver pour les arbres ayant un diamètre inférieur à 30 cm à la base (arbres jeunes, à faible potentiel de gîte ou cavité, habitat favorable aux Chiroptères). Pour les arbres ayant un diamètre supérieur à 30 cm de diamètre à la base, la coupe en période hivernale est proscrite.

- Début des terrassements en automne, par une journée douces et ensoleillée, pour permettre la fuite des potentiels Reptiles présents sur la zone de travaux. Ces terrassements peuvent se poursuivre en hiver si les coupes et débroussailllements ont été réalisés préalablement aux périodes ad hoc et que les gîtes potentiels des Reptiles ont été éliminés.

Les bénéfices de cette mesure de réduction sont repris dans le tableau suivant.

Effets du projet	Effet du projet initial	Effet du projet après mesure	Remarques
Perturbation d'espèces en phase sensible (reproduction et/ou hivernage)	Espèces impactées	Espèces non impactées	
Dérangement dans ou à proximité d'habitats favorables à la reproduction ou l'hivernage	Dérangement	Dérangement réduit ou limité à des périodes non sensibles	

Tabl. 20 - Bénéfices attendus de la mesure

5.2 RESTAURATION D'HABITATS

Critères de la mesure	Indicateurs et définitions des critères de la mesure	
Espèces concernées par la mesure	Espèce cible	Autres espèces bénéficiant de la mesure
	Toutes les espèces protégées	Ensemble des espèces animales et végétales
Objectif de la mesure	Restaurer des habitats à faible capacité d'accueil écologique et favoriser une mosaïque d'habitats favorables à la biodiversité	
Efficacité de la mesure	Forte	
Equivalence temporelle	Différée à courts termes (< 5 ans)	
Equivalence écologique	Forte	
Equivalence géographique	Identique	
Gains attendus de la mesure	Réduction de l'impact lié à la suppression d'habitats naturels et d'habitats d'espèces, permettant une conservation de la dynamique des populations locale	
Effets de la mesure sur d'autres taxons	Absence d'effet cumulé	

L'objectif de la mesure est de restaurer des habitats proches du site en augmentant leur capacité d'accueil écologique de ces habitats, capacité faible aujourd'hui. La plantation d'arbres et de massifs arbustifs permettra d'augmenter cette capacité d'accueil à courts termes. Les essences proposées sont des essences locales :

- Espèces arbustives : Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Viorne boule de neige (*Viburnum opulus*), Sureau noir (*Sambucus nigra*), Noisetier (*Corylus avellana*), Troène commun (*Ligustrum vulgare*), Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Prunellier (*Prunus spinosa*), Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), Sorbiers (*Sorbus domestica*, *Sorbus aucuparia*), Coronille dressée (*Hippocrepis emerus*), Alisier blanc (*Aria edulis*), Nerprun purgatif (*Rhamnus catharticus*).
- Espèces arborées : Erable champêtre (*Acer campestre*), Merisier (*Prunus avium*), Charme commun (*Carpinus betulus*), If (*Taxus baccata*),

Les surfaces restaurées sont de 7800 m². L'impact sur les habitats à forte potentialités d'accueil est de 5167 m².

Les bénéfices de cette mesure de réduction sont repris dans le tableau suivant.

Effets du projet	Effet du projet initial	Effet du projet après mesure	Remarques
Destruction d'habitats d'espèces et d'habitats naturels en mosaïque	Diminution forte de la biodiversité	Restauration de la capacité d'accueil d'habitats proche non favorables aujourd'hui	

Fig. 11. Bénéfices attendus de la mesure



Fig. 12. Localisation de la mesure de restauration des habitats à faible potentialités d'accueil

5.3 REALISATION DES ABATTAGES DE MOINDRE IMPACT D'ARBRES A CAVITES

Critères de la mesure	Indicateurs et définitions des critères de la mesure	
Espèces concernées par la mesure	Espèce cible	Autres espèces bénéficiant de la mesure
	Chauves-souris arboricoles	Ecureuil roux Avifaune forestière (pics)
Objectif de la mesure	Réduction de l'impact de l'abattage sur des potentielles chauves-souris présentes dans les cavités des arbres	
Efficacité de la mesure	Modérée à forte	
Equivalence temporelle	Immédiate	
Equivalence écologique	Forte	
Equivalence géographique	Identique	
Gains attendus de la mesure	Réduction de l'impact sur les espèces des cavités arboricoles potentiellement présentes lors des travaux, conservation des individus en leur permettant de fuir	
Effets de la mesure sur d'autres taxons	Absence d'effet cumulé	

Cette mesure vise à appliquer le principe de précaution pour les arbres potentiellement intéressants pour les Chiroptères et l'avifaune du cortège des forêts, bois et haies. Le balisage des arbres sera réalisé avant travaux par un écologue. Il identifiera et balisera les arbres gîtes potentiels à chiroptères parmi ceux à abattre, hors période de feuillage. La présence de Chiroptères reste toujours ponctuellement possible, il est donc nécessaire de réaliser les travaux au moment où les espèces ne sont pas présentes. La coupe douce sera donc favorisée, et la mise en place de chaussettes anti-retour permettra de réduire le risque de dérangement et de destruction d'espèces sensibles. Les mesures de précaution suivantes seront alors intégrées dans le cahier des charges du marché des travaux, pour l'abattage des quelques arbres à enjeux préalablement balisés :

- En automne, de septembre à octobre (après la période de reproduction des Oiseaux et Chiroptères et avant la période de léthargie hivernale pour ces derniers) ;
- Les chutes des arbres devront être dirigées vers des zones non sensibles, sur l'emprise des travaux uniquement. D'une façon générale, ne pas élaguer les branches. Quand l'arbre tombera, il sera ainsi amorti par ses branches et les autres arbres ;
- Pour tout gîte potentiel repéré par un chiroptérologue, la coupe de l'arbre sera réalisée au moyen d'une scie multifonction sur pelle permettant de déposer l'arbre coupé délicatement au sol.



Fig. 13. Exemple de scie multifonction sur pelle

Le chiroptérologue vérifiera ensuite l'absence de chiroptères dans les arbres concernés (prospection de la cavité avec une torche ou un endoscope, repérage du guano, odeur d'ammoniac...). Dans le cas où la présence de chauves-souris est confirmée, l'arbre, avec l'entrée de la cavité face au ciel, devra être laissé in situ pendant 24 h pour permettre aux chauves-souris de quitter définitivement le gîte. Une chaussette anti-retour pourra être disposée sur l'entrée de la cavité une fois la sortie des individus effective pour éviter tout retour. Il est obligatoire que le chiroptérologue soit présent lors des travaux d'abattage ;

Les bénéfices de cette mesure de réduction sont repris dans le tableau suivant.

Effets du projet	Effet du projet initial	Effet du projet après mesure	Remarques
Perturbation/dérangement d'espèces arboricoles protégées	Risque de mortalité d'individus	Réduction de la mortalité	Obligation de coordonner la présence du chiroptérologue lors des travaux d'abattage

Tabl. 21 - Bénéfices attendus de la mesure

5.4 DESIGNATION D'UN CHARGE DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Critères de la mesure	Indicateurs et définitions des critères de la mesure	
Espèces concernées par la mesure	Espèce cible	Autres espèces bénéficiant de la mesure
	Espèces protégées	Toutes les espèces et milieux
Objectif de la mesure	Prise en compte des espèces protégées et habitats lors des travaux au travers des mesures mises en œuvre dans le cadre de ce dossier	
Efficacité de la mesure	Moyenne à forte	
Equivalence temporelle	Immédiate	
Equivalence écologique	Forte	
Equivalence géographique	Identique	
Gains attendus de la mesure	Prise en compte effective des espèces et mesures mises en œuvre par les entreprises lors de la réalisation des travaux	
Effets de la mesure sur d'autres taxons	Absence d'effet cumulé	

Un chargé de suivi environnemental sera sélectionné en préalable à l'engagement du chantier. Ses missions seront les suivantes :

- Validation des prescriptions environnementales dans les dossiers de consultation adressés aux entreprises candidates ;
- Participation à la sélection des entreprises en charge de la réalisation de l'ouvrage ;
- Mise en œuvre des mesures de réduction, notamment les mises en défens, les cadrages nécessaires avec les entreprises, l'identification des arbres à cavités et leur vérification concernant la présence ou pas de chiroptères, ...
- Participation aux réunions de chantier (tous les 15 jours) ;
- Contrôle du respect des mesures de prévention des impacts, en effectuant des visites d'inspection sur le site ;
- Encadrement des prestations confiées à des opérateurs spécialisés (effarouchement, déplacement de faune, collecte de semences) ;
- Rédaction des comptes rendus d'inspection, qui seront transmis de façon trimestrielle à la DREAL.

Les avantages de ce suivi environnemental sont de vérifier en permanence la validité des mesures mises en œuvre en fonction de l'objectif, et de permettre une adaptation in situ de chaque mesure en fonction des conditions de terrain.

Les bénéfices de cette mesure d'accompagnement sont repris dans le tableau suivant.

Effets du projet	Effet du projet initial	Effet du projet après mesure	Remarques
Méconnaissance des enjeux par les entreprises	Perturbation des espèces et habitats	Prise en compte efficiente des mesures mises en œuvre dans le cadre du projet	

Tabl. 22 - Bénéfices attendus de la mesure

6 CONCLUSIONS

La mission de levée des enjeux environnementaux du site de projet de construction d'une piste de BMX a été réalisée initialement en juin 2025, permettant de caractériser les enjeux environnementaux du site. En 2026, les inventaires printaniers (flore, avifaune, herpétofaune, mammifères dont chiroptères) ont été menés suite à la demande de cas par cas. Le présent rapport identifie les enjeux environnementaux liés à la biodiversité sur le site de projet et suite à la mise en œuvre des premières mesures d'atténuation des effets du projet.

Les habitats naturels présents sur la zone de projet sont typiques de l'étage collinéen des Préalpes du nord. Ils ne présentent pas d'enjeux de conservation forts. Les habitats anthropisés et artificialisés ne sont pas fonctionnels au niveau écologique, à cause de perturbations anthropiques, que cela soit au niveau des sols ou de la gestion, qui ne permettent pas à la faune et à la flore de se développer de manière optimale.

5 espèces de Mammifères terrestres ont été contactées sur le site d'étude, dont 1 présente des sensibilités intrinsèques importantes. Il s'agit du Hérisson d'Europe. L'analyse de l'utilisation des habitats du site par cette espèce, en fonction de ses exigences propres et de son statut reproducteur, permet de qualifier les enjeux de conservation sur le site de négligeables. Cette espèce des friches arbustives a été contactée (1 adulte) lors des prospections crépusculaires dans les lisières et les bords de champs en zone de prospection élargie.

7 espèces de Chiroptères ont été contactées. L'analyse de l'utilisation des habitats du site par ces espèces, en fonction de leurs exigences propres et de leurs statuts reproducteurs, permet de qualifier les enjeux de conservation sur le site de négligeables à modérés :

- La Barbastelle d'Europe (1 contact), la Sérotine commune (4 contacts), le Vespère de Savi (41 contacts), la Noctule commune (2 contacts), Pipistrelle de Kuhl (168 contacts) et le Pipistrelle de Nathusius (193 contacts) ont été enregistrés en milieu de nuit indiquant une proximité des gîtes d'estivage en dehors du site de projet. Les enjeux de conservation de ces espèces sont qualifiés de négligeables au regard du projet (pas de remise en cause des effectifs et survie des populations)
- La Pipistrelle commune (784 contacts) a été contactée dès le début de nuit et également en fin de nuit, indiquant une potentialité de gîte d'estivage dans les boisements de la zone de projet. Les enjeux de conservation de cette espèce sont qualifiés de faibles au regard du projet (potentialités d'impacts sur des individus reproducteurs)

L'analyse de la bibliographie fait ressortir d'autres espèces sensibles supplémentaires par rapport aux habitats naturels du site :

- Le Muscardin, espèce des friches arbustives potentiellement présente dans les haies du site.
- Le Chat sauvage, espèce à grand territoire potentiellement présente dans les boisements.

Ces espèces ont été recherchées au travers d'inventaires spécifiques sans succès.

Parmi les 15 espèces d'Oiseaux contactées, 11 sont protégées. Elles utilisent les habitats du site pour réaliser tout ou une partie de leur cycle biologique (zone de reproduction et de chasse). L'analyse de l'utilisation des habitats du site par ces espèces, en fonction des exigences propres à chacune et de leur statut reproducteur et/ou hivernant, permet de faire ressortir 1 espèce sensible nicheuse, le Pinson des arbres. Les enjeux de conservation de cette espèce sont qualifiés de faibles. Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, l'analyse des potentialités en fonction des habitats présents sur le site et des exigences propres à chaque espèce fait ressortir de nombreuses espèces, dont certaines présentant des sensibilités

Un Reptile a été relevé sur le site. Le Léopard des murailles fréquente les interstices des bâtiments, les anfractuosités des rochers et les trous souterrains. Plusieurs individus ont été repérés. Il utilise potentiellement le site pour réaliser son cycle biologique. Les enjeux de conservation sont qualifiés de faibles sur le site. Les autres espèces citées dans la bibliographie ont besoin de milieux plus spécifiques ou d'eau libre pour réaliser leur cycle biologique, habitat non présent sur le site.

51 espèces d'invertébrés ont été relevées sur le site. L'analyse de l'utilisation des habitats du site par ces espèces, en fonction des exigences propres à chacune et de leur statut reproducteur ne permet pas de faire ressortir à enjeux. Concernant les espèces supplémentaires citées dans la bibliographie, l'analyse des potentialités en fonction des habitats présents sur le site et des exigences propres à chaque espèce fait ressortir quelques espèces, dont certaines présentant des sensibilités importantes. Bien que non contactées, quelques-unes peuvent être présentes sur le site.

Les habitats naturels situés sur la zone de projet peuvent accueillir des espèces protégées, essentiellement des espèces des cortèges forestiers, des friches et lisières. Le projet peut impacter les espèces fréquentant ces habitats, de façon plus ou moins importante, notamment lors des périodes de sensibilités de leur cycle biologique respectif (reproduction essentiellement sur le site. A cet effet, des mesures ont été proposées :

- La mise en place d'un planning intégrant les sensibilités du cycle biologique des espèces protégées (ainsi que les espèces non protégées) permettra de limiter le dérangement et les impacts sur ces populations de Chiroptères, d'Oiseaux et de Reptiles. Cette mesure a été mise en œuvre dès l'automne 2025 (déboursoisement des arbustes), pour intégrer les sensibilités du cycle biologique des espèces et ainsi limiter voire annuler les impacts en période de reproduction (printemps).
- Une mesure de moindre impact lors de l'abattage des arbres à cavité, permettant de limiter les effets des travaux sur les chiroptères, qui pourraient de manière ponctuelle et aléatoire être encore présents hors période de sensibilité dans les cavités arboricoles.
- Le suivi et l'accompagnement du chantier par un écologue

Les espèces relevées en 2025 ont été retrouvées dans leur grande majorité exploitant les milieux proches en ce qui concerne l'avifaune et les mammifères. Comme en 2025, aucun amphibien n'a été contacté, ceci étant lié à l'absence de plan d'eau libre favorables à la reproduction de ces espèces. En revanche l'ouverture des milieux arbustif par le défrichement permet à une espèce de Reptile, le Léopard des murailles de se développer dans les milieux ouverts rudéraux.

L'application effective de ces mesures par le maître d'ouvrage permet de limiter les effets du projet sur les espèces protégées. La réalisation d'un dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées n'est donc pas nécessaire.

Annexe A. LISTE DES ESPECES VEGETALES RELEVÉES SUR LE SITE

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR-RA	LR-N	LR-RA
79349	Pinaceae	Abies pinsapo Boiss., 1838	Sapin d'Espagne							
79734	Sapindaceae	Acer campestre L., 1753	Érable champêtre						LC	LC
79779	Sapindaceae	Acer platanoides L., 1753	Érable plane						LC	LC
79908	Asteraceae	Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille						LC	LC
79970	Poaceae	Achnatherum calamagrostis (L.) P.Beauv., 1812	Calamagrostide argentée						LC	LC
80322	Apiaceae	Aegopodium podagraria L., 1753	Pogagraire						LC	LC
80590	Poaceae	Agrostis canina L., 1753	Agrostide des chiens						LC	LC
80591	Poaceae	Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire						LC	
80990	Lamiaceae	Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante						LC	LC
81569	Betulaceae	Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux						LC	LC
81992	Amaranthaceae	Amaranthus hybridus L., 1753	Amarante hybride							
82757	Poaceae	Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile						LC	LC
82952	Apiaceae	Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois						LC	LC
83912	Poaceae	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé						LC	LC
84061	Asteraceae	Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune						LC	LC
85250	Poaceae	Avena fatua L., 1753	Avoine folle						LC	
85502	Lamiaceae	Ballota nigra L., 1753	Ballote noire						LC	LC
85740	Asteraceae	Bellis perennis L., 1753	Pâquerette						LC	LC
85903	Betulaceae	Betula pendula Roth, 1788	Bouleau verruqueux						LC	LC
86512	Poaceae	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé						LC	LC
86513	Poaceae	Bromopsis inermis (Leyss.) Holub, 1973	Brome sans arêtes							
86537	Poaceae	Bromus arvensis L., 1753	Brome des champs						LC	LC
86634	Poaceae	Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou						LC	LC

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR-RA	LR-N	LR-RA
87690	Campanulaceae	Campanula patula L., 1753	Campanule étoilée						LC	LC
88167	Asteraceae	Carduus nutans L., 1753	Chardon penché						LC	LC
88477	Cyperaceae	Carex distans L., 1759	Laîche à épis distants						LC	LC
88489	Cyperaceae	Carex echinata Murray, 1770	Laîche étoilée						LC	LC
88510	Cyperaceae	Carex flacca Schreb., 1771	Laîche glauque						LC	LC
88511	Cyperaceae	Carex flava L., 1753	Laîche jaunâtre						LC	LC
88626	Cyperaceae	Carex leporina L., 1753	Laîche Patte-de-lièvre						LC	LC
88745	Cyperaceae	Carex pairae F.W.Schultz, 1868	Laîche de Paira						LC	LC
88747	Cyperaceae	Carex pallescens L., 1753	Laîche pâle						LC	LC
88766	Cyperaceae	Carex pendula Huds., 1762	Laîche à épis pendants						LC	LC
88775	Cyperaceae	Carex pilulifera L., 1753	Laîche à pilules						LC	LC
88905	Cyperaceae	Carex sylvatica Huds., 1762	Laîche des bois						LC	LC
89200	Betulaceae	Carpinus betulus L., 1753	Charme						LC	LC
89250	Apiaceae	Carum carvi L., 1753	Cumin des prés						LC	LC
90338	Apiaceae	Chaerophyllum hirsutum L., 1753	Cerfeuil hérissé						LC	LC
91289	Asteraceae	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs						LC	LC
91430	Asteraceae	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun						LC	LC
92606	Betulaceae	Corylus avellana L., 1753	Noisetier						LC	LC
92631	Anacardiaceae	Cotinus coggygria Scop., 1771	Arbre à perruque						LC	LC
92876	Rosaceae	Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style						LC	LC
93015	Asteraceae	Crepis biennis L., 1753	Crépide bisannuelle						LC	LC
93045	Asteraceae	Crepis foetida L., 1753	Crépide fétide						LC	LC
94207	Poaceae	Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré						LC	LC
94503	Apiaceae	Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage						LC	LC

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR-RA	LR-N	LR-RA
95793	Boraginaceae	Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune						LC	LC
95992	Poaceae	Elymus caninus (L.) L., 1755	Froment des haies						LC	LC
96046	Poaceae	Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun						LC	LC
96180	Onagraceae	Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérissé						LC	LC
96271	Onagraceae	Epilobium tetragonum L., 1753	Épilobe à tige carrée						LC	LC
96508	Equisetaceae	Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs						LC	LC
97452	Euphorbiaceae	Euphorbia amygdaloides L., 1753	Euphorbe des bois						LC	LC
97490	Euphorbiaceae	Euphorbia cyparissias L., 1753	Euphorbe petit-cyprès						LC	LC
97502	Euphorbiaceae	Euphorbia dulcis L., 1753	Euphorbe douce						LC	LC
97699	Euphorbiaceae	Euphorbia verrucosa L., 1753	Euphorbe verruqueuse						VU	
98887	Rhamnaceae	Frangula alnus Mill., 1768	Bourdaine						LC	LC
98921	Oleaceae	Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé						LC	LC
99366	Rubiaceae	Galium album Mill., 1768	Gaillet dressé						LC	
99373	Rubiaceae	Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron						LC	LC
99473	Rubiaceae	Galium mollugo L., 1753	Gaillet commun						LC	LC
99582	Rubiaceae	Galium verum L., 1753	Gaillet jaune						LC	LC
100052	Geraniaceae	Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé						LC	LC
100104	Geraniaceae	Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles						LC	LC
100142	Geraniaceae	Geranium robertianum L., 1753	Herbe à Robert						LC	LC
100215	Rosaceae	Geum rivale L., 1753	Benoîte des ruisseaux						LC	LC
100225	Rosaceae	Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune						LC	LC
100310	Lamiaceae	Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre						LC	LC
100787	Araliaceae	Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant						LC	LC
101188	Ranunculaceae	Helleborus foetidus L., 1753	Hellébore fétide						LC	LC

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR-RA	LR-N	LR-RA
102235	Asteraceae	Hieracium murorum L., 1753	Épervière des murs						LC	LC
102900	Poaceae	Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse						LC	LC
102901	Poaceae	Holcus mollis L., 1759	Houlque molle						LC	LC
102934	Poaceae	Hordelymus europaeus (L.) Harz, 1885	Orge des bois						LC	LC
102999	Poaceae	Hordeum vulgare L., 1753	Orge carrée							
103287	Hypericaceae	Hypericum hirsutum L., 1753	Millepertuis velu						LC	LC
103298	Hypericaceae	Hypericum maculatum Crantz, 1763	Millepertuis maculé						LC	LC
103315	Hypericaceae	Hypericum perforatum L., 1767	Millepertuis perforié						LC	
103316	Hypericaceae	Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé						LC	LC
103991	Asteraceae	Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de Roquette						LC	LC
610646	Asteraceae	Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques						LC	LC
104076	Juglandaceae	Juglans regia L., 1753	Noyer commun							
104126	Juncaceae	Juncus articulatus L., 1753	Jonc à fruits luisants						LC	LC
104160	Juncaceae	Juncus conglomeratus L., 1753	Jonc aggloméré						LC	LC
104173	Juncaceae	Juncus effusus L., 1753	Jonc épars						LC	LC
104214	Juncaceae	Juncus inflexus L., 1753	Jonc glauque						LC	LC
104516	Caprifoliaceae	Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs						LC	LC
104775	Asteraceae	Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariole						LC	LC
104889	Lamiaceae	Lamium maculatum (L.) L., 1763	Lamier maculé						LC	LC
104903	Lamiaceae	Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre						LC	LC
105017	Asteraceae	Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune						LC	LC
105247	Fabaceae	Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés						LC	LC
105795	Asteraceae	Leucanthemum ircutianum DC., 1838	Marguerite						LC	
105966	Oleaceae	Ligustrum vulgare L., 1753	Troëne						LC	LC

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR-RA	LR-N	LR-RA
106499	Poaceae	Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace						LC	LC
106581	Caprifoliaceae	Lonicera periclymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois						LC	LC
106653	Fabaceae	Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé						LC	LC
106818	Juncaceae	Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre						LC	LC
107090	Primulaceae	Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune						LC	LC
107117	Lythraceae	Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune						LC	LC
107284	Malvaceae	Malva neglecta Wallr., 1824	Petite mauve						LC	LC
107649	Fabaceae	Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline						LC	LC
107711	Fabaceae	Medicago sativa L., 1753	Luzerne cultivée						LC	LC
108168	Lamiaceae	Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes						LC	LC
108351	Euphorbiaceae	Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle						LC	LC
108996	Boraginaceae	Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs						LC	LC
109091	Boraginaceae	Myosotis scorpioides L., 1753	Myosotis des marais						LC	LC
112975	Poaceae	Phalaris arundinacea L., 1753	Baldingère faux-roseau						LC	LC
113221	Poaceae	Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés						LC	LC
611604	Poaceae	Phyllostachys aurea Carrière ex Rivière & C.Rivière, 1878	Bambou moyen							
113432	Pinaceae	Picea abies (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun						LC	LC
113683	Pinaceae	Pinus nigra J.F.Arnold, 1785	Pin noir d'Autriche						LC	EN
113703	Pinaceae	Pinus sylvestris L., 1753	Pin sylvestre						LC	LC
113893	Plantaginaceae	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé						LC	LC
113904	Plantaginaceae	Plantago major L., 1753	Plantain majeur						LC	LC
113906	Plantaginaceae	Plantago media L., 1753	Plantain moyen						LC	LC
114297	Poaceae	Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois						LC	LC
114332	Poaceae	Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés						LC	LC

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR-RA	LR-N	LR-RA
114416	Poaceae	Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun						LC	LC
115624	Rosaceae	Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante						LC	LC
115789	Rosaceae	Poterium sanguisorba L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés						LC	LC
115918	Primulaceae	Primula veris L., 1753	Coucou						LC	LC
116043	Rosaceae	Prunus avium (L.) L., 1755	Merisier vrai						LC	LC
116142	Rosaceae	Prunus spinosa L., 1753	Épine noire						LC	LC
521658	Fagaceae	Quercus petraea (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile							
116759	Fagaceae	Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé						LC	LC
116952	Ranunculaceae	Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse						LC	LC
117860	Fabaceae	Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia							
118073	Rosaceae	Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens						LC	LC
119097	Rosaceae	Rubus fruticosus L., 1753	Ronce de Bertram							
119473	Polygonaceae	Rumex crispus L., 1753	Patience crépue						LC	LC
119952	Salicaceae	Salix aurita L., 1753	Saule à oreillettes						LC	LC
119977	Salicaceae	Salix caprea L., 1753	Saule marsault						LC	LC
120189	Salicaceae	Salix purpurea L., 1753	Osier rouge						LC	LC
120685	Lamiaceae	Salvia pratensis L., 1753	Sauge des prés						LC	LC
122256	Crassulaceae	Sedum sexangulare L., 1753	Orpin de Bologne						LC	LC
123522	Caryophyllaceae	Silene latifolia Poir., 1789	Compagnon blanc						LC	LC
123683	Caryophyllaceae	Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé						LC	LC
124232	Asteraceae	Sonchus arvensis L., 1753	Laiteron des champs						LC	LC
124261	Asteraceae	Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager						LC	LC
124499	Caryophyllaceae	Spergula arvensis L., 1753	Spergule des champs						LC	LC
124814	Lamiaceae	Stachys sylvatica L., 1753	Épiaire des bois						LC	LC

N° de référence	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire français	Statut de protection réglementaire					Statut de conservation	
				PN	CW	CB	DH	PR-RA	LR-N	LR-RA
125014	Caryophyllaceae	Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux						LC	LC
717645	Asteraceae	Taraxacum pseudomarklundii Soest, 1954	Pissenlit						LC	
126566	Lamiaceae	Thymus pulegioides L., 1753	Thym commun						LC	LC
126650	Malvaceae	Tilia platyphyllos Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles						LC	LC
127259	Fabaceae	Trifolium campestre Schreb., 1804	Trèfle champêtre						LC	LC
127337	Fabaceae	Trifolium hybridum L., 1753	Trèfle hybride						LC	LC
127340	Fabaceae	Trifolium incarnatum L., 1753	Trèfle incarnat						LC	LC
127439	Fabaceae	Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés						LC	LC
127454	Fabaceae	Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant						LC	LC
128175	Ulmaceae	Ulmus minor Mill., 1768	Petit orme						LC	LC
128602	Scrophulariaceae	Verbascum lychnitis L., 1753	Molène lychnide						LC	LC
128660	Scrophulariaceae	Verbascum thapsus L., 1753	Molène bouillon-blanc						LC	LC
128754	Verbenaceae	Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale						LC	LC
128801	Plantaginaceae	Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs						LC	LC
128808	Plantaginaceae	Veronica beccabunga L., 1753	Cresson de cheval						LC	LC
128832	Plantaginaceae	Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne							
128938	Plantaginaceae	Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale						LC	LC
129083	Adoxaceae	Viburnum lantana L., 1753	Viorne mancienne						LC	LC

* Selon le référentiel taxonomique TaxRef v18.0 mise en ligne le 9 janvier 2025 - ** Selon Tison J.-M. & De Foucault B. (coords), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.

Légende :

Statut réglementaire

PN Protection nationale : Arrêté du 13 mai 1982 : Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 1

CNPN : Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

PR-PACA Protection régionale Provence Alpes Côte d'Azur : Arrêté du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

DH Directive Habitat : Espèces ayant permis la désignation des Zone de Spéciale de Conservation (ZSC) qui bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat en raison de leur risque de disparition, de leur vulnérabilité à certaines modifications de leur habitat et de leur niveau de rareté

AnII Annexe II de la Directive Habitat : Elle liste les espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire, c'est-à-dire les espèces qui sont soit en danger d'extinction, vulnérables, pour les espèces qui ne sont pas encore en danger mais qui peuvent le devenir dans un avenir proche si les pressions qu'elles subissent ne diminuent pas, rares, lorsqu'elles présentent des populations de petite taille et ne sont pas encore en danger ou vulnérables, qui peuvent le devenir ou endémiques, lorsqu'elles sont caractéristiques d'une zone géographique restreinte particulière, et strictement localisées à cette zone, du fait de la spécificité de leur habitat.

Statut de conservation

LR-N Liste rouge nationale : UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.

LR-PACA Liste rouge régionale PACA : NOBLE V., VAN ES J., MICHAUD H., GARRAUD L. (coordination), 2015. Liste Rouge de la flore vasculaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tabl. 23 - Liste des espèces végétales relevées sur le site

Annexe B. BIBLIOGRAPHIES ET ORGANISMES CONSULTES DANS LE CADRE DE L'ETUDE

Sites consultés

Site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel et du Muséum National d'Histoire Naturelle
<http://inpn.mnhn.fr/>

Portail des données cartographiques de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) :
<http://www.geoportail.gouv.fr>

Conservatoire National Botanique Alpin <http://www.cbn-alpin.fr/> et service géomatique et cartographie, ainsi que la base de données SILENE

Site francophone de la botanique Téla-Botanica <http://www.tela-botanica.org/>

Consultation du site Internet www.oiseaux.net

Consultation du site Internet <http://www.oiseaux-birds.com/>

Consultation du site Internet <http://www.lepinet.fr/>

Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles - Éditions Faune de France :
<http://www.faunedefrance.org>

Bibliographie

Abbé H. COSTE, 1937 - Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes - Ouvrage édité par la Librairie des Sciences et des Arts, Paris, 1937.

Aeschmann et Burdet, 2001 - Flore de la Suisse et des régions limitrophes - Editions du Griffon, Neuchâtel - ISBN 2880065061

Amphlett A. et Sandy Payne S., 2010. Field key to Sphagnum - Dans Atherton, S. et M. Bosanquet Lawley - Mousses et hépatiques de la Grande-Bretagne et d'Irlande - Société bryologiques britannique p.281 - ISBN 9780956131010

Arnold et Ovenden, 2010 - Le guide Herpéto - Collection Les guides du naturaliste - Edition Delachaux et Niesle - ISBN : 9782603016732

Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boulet V., Delpech R., Géhu J.-M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.-C., Royer J.-M., Roux G. & Touffet J., 2004. Prodrome des végétations de France. Coll. Patrimoines naturels, 61. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 171 p.

Beaman et Al., 1998 - The handbook of bird identification for Europe and the western palearctic - 872 pages - Christopher Helm Publishers Ltd - ISBN: 0713639601

Bellmann et Luquet., 2009 - Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale - Collection Les guides du naturaliste - Edition Delachaux et Niesle - ISBN : 9782603015643

Bensettiti F., Bioret F., Roland J. & Lacoste J.-P. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p. + cédérom.

Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.

Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p. + cédérom.

Bensettiti F., Herard-Logereau K., Van Es J. & Balmain C. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p. + cédérom.

Bensettiti F., Rameau J.-C. & Chevallier H. (coord.), 2001. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats

forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cd-rom.

Bioret F. & Royer J.-M., 2009. Présentation du projet de déclinaison du Prodrome des végétations de France. J. Bot. Soc. Bot. France, 48 : 47-48.

Bissardon M. & Guibal L., 1997. Corine biotopes. Version originale. Types d'habitats français. ENGREF, Nancy, 217 p.

Blatrix et Al., 2013 - Fourmis de France, de Belgique et du Luxembourg - Collection Les guides du naturaliste - Edition Delachaux et Niesle - ISBN : 9782603018996

Bonnier, G. et De Layens G., 1986 - Flore complète portative de la France de la Suisse et de la Belgique - Editions Belin - ISBN 2-7011-1000-9

Carnino N., 2009. Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du site - Guide d'application de la méthode d'évaluation des habitats forestiers. Museum National d'Histoire Naturelle / Office National des Forêts, 23p. + annexes

Caula et Al. 2011 - Oiseaux des Alpes - Collection Les guides du naturaliste - Edition Delachaux et Niesle - ISBN : 9782603017609

CEN Rhône Alpes (Groupe Chiroptères Rhône Alpes, CORA Faune Sauvage, LPO Drôme). 2011 - Gestion forestière et préservation des chauves souris - ISBN : 290801081

Commission européenne, 1999. Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne. EUR 15/2. Commission européenne, DG Environnement, 132 p.

Conseil des Communautés européennes. Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO L 206 du 22.7.1992, p. : 7). Version consolidée du 01/01/2007.

Convention MNHN/MEDDTL 2011 - Définitions de Trame verte et bleue ; Critères nationaux de cohérence ; Contribution à la définition du critère sur les espèces ; Fiche 3i ; Rapport SPN 2011 ; 21 décembre 2011

Deliry C. et SYMPETRUM, 2006. Liste rouge des Libellules de la région Rhône Alpes

Devillers P., Devillers-Terschuren J., Ledant J.-P. & coll., 1991. CORINE biotopes manual. Habitats of the European Community. Data specifications - Part 2. EUR 12587/3 EN. European Commission, Luxembourg, 300 p.

Fournier P., 2001 (2e édition) - Les 4 Flores de la France - Editions Dunod - ISBN : 2-10-005463-5

Haahtela & al, 2011 - Guide photo des papillons d'Europe - - Collection Les guides du naturaliste - Edition Delachaux et Niesle - ISBN : 9782603017555

Lafranchis Tristan, 2000 - Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles - Collection Parthénopé, Editions Biotope (Mèze-France) - ISBN : 2951037929

Leraut P., 2003 - Le guide entomologique - Collection Les guides du naturaliste - Edition Delachaux et Niesle - ISBN : 9782603013052

Petterson et Al. 2009 - Guide Petterson des oiseaux de France et d'Europe - - Edition Delachaux et Niesle - ISBN : 978603013946

Rameau JC. et al., 1989 - Flore forestière française, tome 1, Plaines et collines - Editions Institut pour le développement forestier - ISBN : 978-2904740169

Rameau JC. et al., 1993 - Flore forestière française, tome 2, Montagnes - Editions Institut pour le développement forestier - - ISBN : 978-2904740411

Robert M.J., 2009 - Guide des araignées de France et d'Europe - Collection Les guides du naturaliste - Edition Delachaux et Niesle - ISBN : 9782603015667

Rolland Ch. 2008 - Cle d'identification des micro-mammifères de Rhône-Alpes, Identification à partir des restes osseux contenus dans les pelotes de rejection des rapaces. 54 p. - CORA Faune Sauvage

Sordello R., Gaudillat V., Sibley J.P., Touroult J. 2011 - Trame verte et bleue – Critères nationaux de cohérence – Contribution à la définition du critère sur les habitats; Rapport MNHN-SPN. 29, décembre 2011 ; 29 pages

Tanguy, A. & Gourdain, P. 2011. Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). MNHN – MEDDTL. 195 p.

Tolman & Lewington. 2009 - Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord - Collection Les guides